

La Commission de l'industrie laitière

Ses pouvoirs — Ce qu'elle a fait
et ce qu'elle n'a pas fait

En 1931 le gouvernement provincial nomma une commission qui enquêta pendant plus d'un an sur les conditions de l'industrie laitière dans la province de Québec. Durant la dernière session fédérale, le Comité d'agriculture de la Chambre des Communes conduisit une investigation sur le commerce du lait dans les principales villes canadiennes.

Ces enquêtes ont prouvé que les distributeurs se sont organisés pour fixer les prix qu'ils paient aux producteurs et qu'ils exigent des consommateurs. Et la marge entre ces deux prix s'accroissait chaque année. Les laiteries recourent à tous les trucs de comptabilité pour dissimuler les profits qu'elles encaissent même depuis que sévit la crise. Certains chiffres fournis au cours de ces enquêtes sont fabuleux, en particulier aux chapitres de la pasteurisation, de la dépréciation, de la casse des bouteilles, des mauvaises créances et de l'administration. Sans parler de la surcapitalisation, de la division des actions, des réserves, des dividendes et des salaires.

Pour mettre ordre à ces abus, pour assurer un plus juste traitement aux producteurs et aux consommateurs, le ministre provincial de l'agriculture nomma, à la fin de mai, une commission permanente de l'industrie laitière. Depuis une couple de mois, dans des assemblées publiques et dans les colonnes de certains journaux, on prétend que la Commission n'a rien fait, qu'elle a laissé exploiter les producteurs et les consommateurs.

Avant de rechercher si ces accusations sont fondées, il faut relire le texte de loi par lequel la Législature de Québec créait cet organisme. Trois paragraphes seulement de cette législation sur le lait et les produits laitiers concernent la commission:

"12. — Il est loisible au ministre de nommer une commission formée de pas moins de cinq membres, ni de plus de sept, représentant autant que possible les intéressés, sous le nom de "la Commission d'industrie laitière de la province de Québec", et d'en désigner le président et le secrétaire; ce dernier peut être choisi parmi les membres de la commission.

"13. — Cette Commission:

a) Peut faire des enquêtes et des études sur la situation de l'industrie laitière et sur le commerce des produits laitiers dans la province de Québec ou ailleurs et en faire rapport au ministre;

b) Doit établir une échelle de la garantie à être donnée par les marchands de lait en faveur de leurs producteurs-fournisseurs.

"14. — Les membres de cette commission ne seront pas salariés, à l'exception du président et du secrétaire, qui pourront l'être, mais ils auront droit au remboursement de leurs frais de déplacement et à un jeton de présence, dont le montant sera fixé par le ministre."

C'est donc une commission purement consultative, qui ne possède aucun pouvoir et encore moins le droit d'imposer des sanctions.

* * *

La loi ne lui trace qu'un devoir absolument clair: celui d'établir une échelle de la garantie que les laiteries doivent déposer en faveur de leurs fournisseurs. La Commission, après une étude sérieuse, a fait sanctionner par le lieutenant-gouverneur en conseil un règlement comportant les articles suivants:

"a) Pour tout marchand de lait débutant dans ce commerce, la garantie est fixée à mille (\$1,000.00) dollars.

b) Pour tout marchand de lait autre que celui désigné dans le paragraphe "a" ci-dessus, cette garantie doit couvrir la valeur du lait et de la crème reçus des producteurs-fournisseurs pendant une période minimum de trente (30) jours pour les marchands de lait qui paient comptant ou à moins de quinze (15) jours et une période minimum de quarante-cinq (45) jours pour les marchands de lait qui paient à tous les trente (30) jours.

Ces garanties doivent être fournies de la manière prescrite par la Commission.

Dans toutes les paroisses où il y a des expéditeurs de lait, des milliers de dollars furent perdus dans des faillites de distributeurs. Désormais, la garantie déposée par les marchands de lait pourvoira au paiement de tout le lait fourni par les producteurs. N'aurait-elle à son crédit que cette mesure, la Commission n'eût pas été inutile.

Pour rendre la contrebande du lait plus difficile et assurer un meilleur approvisionnement de produits laitiers, la Commission a fait adopter d'autres règlements concernant le transport du lait, les permis d'exploitation des fabriques, les permis de fabrication de beurre et de fromage. Elle a aussi exigé des laiteries et des camionneurs des rapports indispensables pour étudier les différents problèmes que pose le commerce du lait dans les villes.

* * *

Quand la Commission fut nommée, le lait était vendu dans les rues de Montréal à tous les prix entre cinq et dix sous la pinte. Les distributeurs avaient décidé de fixer le prix payé aux producteurs à \$1.10 les cent livres. C'était l'anarchie la plus complète dans le commerce du lait.

Il est clair que la Commission n'a pas le pouvoir de fixer les prix. Elle tenta de procéder par ententes avec les distributeurs. Le 1er juin, ceux-ci s'engagèrent à payer le lait \$1.35 les cent livres, à vendre au détail à huit sous la pinte, aux petits distributeurs à 21 sous le gallon et aux gros clients à 26 sous le gallon.

Tous les propriétaires de laiteries de Montréal, sauf trois, signèrent cet engagement. L'entente devait prendre effet le 16 juin. Elle resta lettre morte pour ceux qui ne l'avaient pas signée et même pour quelques-uns de ceux qui l'avaient signée. Certains laiteries n'honorèrent pas mieux une autre entente avec les producteurs et qui devait entrer en vigueur le 16 septembre. La Commission ne pouvait pas fixer le prix du lait ni imposer une sanction à ceux qui ne respectèrent pas leur signature.

Les laiteries qui se rident de la Commission firent une concurrence déloyale à celles qui respectèrent leur contrat. Il n'en reste pas moins vrai que sans le travail de la Commission les producteurs auraient été payés beaucoup moins cher durant la dernière saison.

Mais le bon vouloir des laiteries qui ont collaboré avec la Commission commence à être usé par la déloyauté des autres. La Commission a joué ses dernières cartes, selon l'expression de son président. Elle ne pourra mettre de l'ordre dans la vente du lait dans les villes, si la Législature ne lui donne pas le pouvoir de fixer les prix du lait. Le signataire de cet article démissionnera comme commissaire de l'industrie laitière si la Commission ne reçoit pas de pouvoirs plus étendus à la prochaine session.

L'expérience d'un an permet d'affirmer que nous ne pourrions pas échapper à la fixation des prix du lait. La Commission a fait tout ce qu'il lui était possible de faire. Elle a agi comme tribunal d'arbitrage entre producteurs, distributeurs et consommateurs. Mais c'est un tribunal qui ne peut imposer ni faire

Chronique

Dans les Laurentides

"Elles (les feuilles) n'ont fait que changer de couleur: au lieu d'être vertes elles sont aurores, et de tant de sortes d'aurores, que cela compose un brocart d'or riche et magnifique que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer..."

C'est la spirituelle marquise de Sévigné qui écrit ainsi. Je venais tout juste de lire cette citation quand je me suis engagé, hier, dans l'une des routes des Laurentides. La correspondante de Mme de Gri-gnan parle ici de la forêt de Bondy. Je souhaiterais qu'en sa qualité de petite-fille de sainte, puisse sainte Jeanne de Chantal était sa mère-grand, il lui fût permis de revenir sur terre et de se promener sur le chemin de Saint-Donat. Elle n'aurait pas assez de toutes les sortes d'aurores ni de son brocart d'or riche pour exprimer ce qu'elle verrait.

* * *

La route de Saint-Donat est, à tout prendre, moins pittoresque que celle de Sainte-Agathe (qu'elle finit d'ailleurs par rejoindre par le chemin des écoliers) toute ocellée de lacs. Mais je ne crois pas que le décor automnal soit aussi riche sur celle-ci que sur celle-là.

La fête des yeux commence dès la sortie de Montréal. Elle atteint toute sa splendeur aux premiers contreforts des monts laurentides, près de Mascouche. Ici, un croquet est à conseiller, pour aller contempler le manoir de Mme Colville, l'ancien manoir des Repentigny, dans ses plus riches atours. On passe d'abord près du vieux cimetière protestant, lieu de repos élyséen, sous les pins géants qui répandent leur ombre profonde sur les tombes. J'ai vu ce cimetière il y a dix ans. Le loin y poussait à sa fantaisie et un guide sans prétention à l'infatigabilité historique, l'aimable M. C. E. de Me, me montra des pierres tombales qui étaient, disait-on, celles des découvreurs Frazar et McKenzie. Les épitaphes étaient illisibles. Aujourd'hui — est-ce grâce à Mme Colville? — les allées du champ mortuaire ont retrouvé leur dessin précis et les tombes sont dérangées des herbes folles qui les profanaient. Je n'ai pas eu le temps de vérifier l'état des épitaphes des deux hardis Ecossais, et si le sent que les visiteurs pressés ne les découvrent pas. Je ne veux pas les induire en erreur.

* * *

Le manoir était autrefois une maison de pierre recroquevillée et branlante comme une aigle qui se serait reposée près de la rivière Mascouche, aux ondes lentes. Elle était accueillante et accessible, la vieille maison, dans le fond de son ravin de verdure. Aujourd'hui, elle apparaît solidifiée et comme fortifiée, dans le sens militaire, par une tour massive. De belles grilles, au reste ouvertes, font hésiter le voyageur qui approche, hélas! sans le moindre trouble. La vieille paysanne, devenue une grande dame altière, commande le respect. L'architecte (c'est un peu être, s'il est voulu, dit-on, un Canadien français), a eu soin de chercher, pour ses rénovations, une pierre qui se fondait avec les pierres anciennes. Comme disaient les paysans des alentours, il a fait de la belle ouvrage. Les tourelles dont on a flanqué les angles du vieux mur d'enclos sont peut-être un peu mignardes, un peu joujoux et trop nombreuses; mais un architecte est-il toujours libre dans ses desseins ou ses desseins?

J'avoue que j'aimais mieux la vieille maison, mais elle allait choir et nous allions la perdre; on l'a un peu repeint et fardé, comme elle est aujourd'hui, mais elle a la vie saune et c'est l'essentiel.

Le travail de la Commission sera toujours précaire si les producteurs ne s'organisent pas pour défendre leurs intérêts. Plusieurs associations furent fondées sans succès dans le passé. Une seule a réussi à se maintenir tant bien que mal: la *Montreal Milk Producers Association*. Or, cette association ne groupe que le cinquième des producteurs, ceux de langue anglaise surtout.

Les producteurs ont mauvaise grâce de se plaindre du traitement qu'ils reçoivent s'ils refusent de s'organiser pour se protéger. Devant le comité d'enquête fédéral, le professeur Toupin, d'Oké, a suggéré que le gouvernement oblige, par une législation, tous les cultivateurs qui expédient du lait dans une ville à faire partie d'une association.

Nous ne croyons pas que le ministre prenne une telle initiative. Mais si les producteurs la réclamaient? Aussi, l'Union catholique des Cultivateurs veut-elle demander, par referendum, à tous les expéditeurs de lait s'ils sont, en faveur d'une association obligatoire pour défendre leurs intérêts. Avec l'approbation de la grande majorité des producteurs, le gouvernement provincial ne devrait avoir aucune objection à passer cette législation.

Il existe un précédent bien connu. Quand les deux tiers des cultivateurs d'une région se prononcent pour la tuberculisation du bétail laitier, tous les troupeaux sont passés à l'épreuve malgré l'opposition de la minorité.

Nous espérons donc que tous les cultivateurs qui expédient du lait à Montréal répondront au questionnaire qui leur sera adressé sous peu. La plupart des producteurs attendent pour entrer dans une association que les autres en fassent partie. Quand l'association sera obligatoire, cette objection tombera. Les fournisseurs de lait auront entre les mains l'arme la plus puissante pour défendre leurs intérêts et la Commission d'industrie laitière sera mieux appuyée dans son travail.

Albert RIOUX

Reprise du procès des compagnies de charbon de Québec

(Voir page 3)

C'est donc là, près du manoir Colville, que le rapin automnal se livre à la plus vive débauche de couleurs. Je voudrais bien la décrire, cette débauche, mais je crois que la plume si souple et si nuancée de la marquise elle-même hésiterait au-dessus du papier. Ici c'est un arbre qui arde de toutes ses feuilles. Il est or, ou rouge feu ou laque, suivant l'angle et suivant l'heure. Et cette mutation de couleur s'applique également à la haute futaie. Celle-ci est une tapisserie de gobelins acrochée pour une grande fête, aux flancs des montagnes. On penserait que le roi ou quelque illustissime personnage va venir cueillir du regard ce défilé. La tête verte des sapins et celle plus sombre des pins apparaît comme léchée de flammes, dans ce fantastique incendie de forêt sans fumée, sous un ciel pur et un soleil dont les rayons vibrent d'aise sur ce prodigieux clavier.

* * *

Nous voilà dévalant vers le pont Alexandre-Taschereau après avoir dépassé une cascade qu'on dirait faite de main d'homme, tant elle est "précieuse", tant elle évoque Trianon.

Dieu nous garde de mettre ici de la politique, mais c'est, ma foi, vrai que le pont Taschereau, rouge et tout en fer, rompt le charme, quand on l'a dépassé, la forêt reste belle, mais c'est une variation sur deux tons. Le violon n'a plus que deux cordes, la jaune et la verte. La symphonie est amaigrie, atténuée.

Bientôt c'est Saint-Théodore de Chertsey et... la gifle en pleine figure pour tirer de l'estase: LOG GARAGE, et au tournant: Hot dogs, sandwiches, hot drinks, en lettres titubantes tel un touriste dans une boîte de nuit.

A propos de touristes, combien de touristes américains passe-t-il par là? Combien en passe-t-il de ce temps-ci qui, pour apaiser leur faim, ont besoin de cette invitation qui les tire, comme nous, du charme et leur rappelle que cette belle terre qu'ils ont sous les yeux si royalement parée, n'est pas, après tout, si française que ça?

Ce pont sot, ces affiches sangnues, c'est la belle humaine écartant cette tenture divine pour exhiber son mufle.

Paul ANGER

Carnet d'un grincheux

M. Bouchard parlait-il pour M. Taschereau?

Ce collège de la noblesse sera fort utile, s'il en a quelque peu, en un temps où nombre de gens manquent de toute véritable noblesse.

Si les feuilles tombent, la crise tient.

Plus il y a de gens qui chôme et plus on parle d'immigrants nouveaux. Il n'y en a qu'un seul qu'il faudrait recevoir, — et il ne vient pas vite: le bon sens.

Tout le monde voudrait pouvoir souscrire au nouvel emprunt. C'est un cas où, de vouloir à pouvoir, il y a un gouffre.

Un nouveau parti... un nouveau chef... Qui est-ce qui parle de cela? PAMPHILE

En page 4:
La "corvée" du "Devoir": feuille de recrutement.

Opinions . . .

Incompétence et malhonnêteté

Parlant à une réunion de comptables de prix de revient et d'ingénieurs industriels, le ministre du Commerce, M. H. H. Stevens, a souligné le fait que si depuis 1914 la population du Canada a augmenté de 36 pour cent, la dette fédérale a par contre augmenté de 725 p. c., les dettes réunies des provinces de 388 p. c., celles des chemins de fer de 88 p. c., celles des entreprises commerciales de 489 p. c., et celles des municipalités de 160 p. c. Et il terminait en disant qu'il a pu constater, depuis qu'il est ministre du Commerce, qu'une foule de prétendus financiers ne connaissent à peu près rien en finance.

Sa remarque, adressée aux financiers, pourrait s'appliquer avec autant de justification à bon nombre de nos hommes publics, non seulement en ce qui regarde les problèmes purement financiers, mais pour tous les problèmes administratifs en général. Surtout, cette constatation est incomplète. La malhonnêteté, plus encore que l'incompétence, est responsable de la situation qu'il décrit.

Dans le domaine public, c'est le dix ou le quinze pour cent que l'entrepreneur se voit ou se croit forcé de verser à la caisse électroale, quand ce n'est pas tout simplement à un représentant du peuple qui trafique de son influence et de son vote. Dans le cas des compagnies comprenant un grand nombre d'actionnaires, impuissants parce que s'ignorant les uns les autres, le prix de revient — et par conséquent le coût pour le consommateur — est augmenté du coût des cadeaux qu'il faut verser à tel acheteur pour pouvoir compter sur la clientèle de la maison qui l'emploie, les pots-de-vin à certains fonctionnaires ou à ceux qui détiennent le pouvoir, les salaires exagérés que les directeurs et les fonctionnaires supérieurs s'assurent et le mouillage qui souvent servira à les enrichir rapidement. Et si dans le cas des municipalités les dettes n'ont pas augmenté dans une plus grande proportion, c'est que leur pouvoir d'emprunt est limité.

Partout, c'est donc de l'abus de confiance. Cet abus n'est pas exclusif à la démocratie non plus qu'au capitalisme. Il s'est manifesté et continue de se manifester sous tous les régimes. Il peut être proportionnellement moindre lorsqu'un pays ou une entreprise quelconque sont aux mains d'hommes consciencieux, désireux de remplir tout leur devoir. C'est l'exception. Il ne sera possible d'amorçoir les fautes commises que le jour où les contribuables sauront s'intéresser à la chose publique autrement que pour obtenir une place ou un contrat ou pour servir un parti politique, et où les actionnaires sauront exiger plus que des rapports financiers annuels incomplets. C. H.

Un notaire

Avec le notaire J.-Hector Desaulniers, inhumé aujourd'hui à Ste-Flore, est disparu l'un de ces notaires de campagne comme on en voit de moins en moins à notre époque. La mort l'a pris subitement à sa famille et à la paroisse où il a exercé sa profession pendant plusieurs dizaines d'années. Aussi son deuil s'étend-il à toute la paroisse.

Le notaire Desaulniers s'était en somme identifié à la vie religieuse et municipale de Ste-Flore. Assidu aux cérémonies, à l'église, il avait, d'autre part, jusqu'à ses derniers temps, agi comme secrétaire-trésorier du conseil municipal. M. Desaulniers était l'un de ces hommes de profession de campagne qui vivent au milieu du respect et de l'estime de tous. C'est un représentant d'une génération de plus en plus éclaircie qui s'éteint avec lui. A. A.

Très bien!

Ceux qui désirent que leur ville soit belle, et pour qui tous les détails comptent, seront heureux d'apprendre qu'une équipe d'une vingtaine d'ouvriers vient de commencer à préparer le terrain autour de la Cour des jeunes délinquants, afin de gazonner un endroit qui commençait à prendre des apparences de dépôt. Avec plusieurs autres nous avons dénoncé la négligence des autorités à ce sujet parce qu'elles ne terminaient pas une tâche peu coûteuse en somme et qui, complétée, aura pour effet de relever l'apparence d'un demi-million. Il est à espérer que cette fois le travail sera entretenu avec soin, comme on le fait de celle du boulevard St-Joseph, à deux pas de là. C. H.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241*

La navigation

Le creusage du fleuve jusqu'à Montréal

Une déclaration du ministre de la Marine, M. Duranleau, à l'occasion du nouveau fleuve du nord, en aval de Québec — Le niveau de l'eau dans le port de Montréal

(Par EMILE BENOIST)

L'inauguration toute récente du nouveau chenal du nord, sur le Saint-Laurent, en bas de l'île d'Orléans, marque une date, une nouvelle étape dans l'histoire de notre navigation océanique. Ce chenal, qui est maintenant creusé à 32 pieds ½ de profondeur sur une largeur de 500 pieds, en attendant d'être profond de 35 pieds et large de 1,000 pieds, complètement plutôt qu'il ne remplace le chenal du sud, dans la même région.

Le chenal fluvial, en aval de Québec, se divise, vis-à-vis Saint-Jean

de l'île d'Orléans, en deux branches qui vont se souder de nouveau, 120 milles plus bas, au large du cap Saumon.

Il est bon de rappeler — dans le cas des gens de Montréal, il faudrait plutôt le leur apprendre — que la question des deux chenaux, en aval de Québec, est l'objet d'une controverse qui dure depuis au moins de trente ans et qui, paraît-il, en dépit des travaux qui s'achèvent du côté nord, n'est pas encore terminée. Les gens de la ville et de la région de Québec sont, comme l'on voit,

(Suite à la page 2)

Bloc-notes

Coïncidence?

Siôt rentré à Montréal, M. Beatty parle de la nécessité d'une immigration contrôlée; et des son passage à Winnipeg, M. Bennett parle d'une immigration choisie, qui sera, dit-il, nécessaire dans un avenir plus ou moins rapproché. Coïncidence, que ces remarques de deux Canadiens en vue sur le même sujet, et dans le même sens? M. Beatty fournit plus de précisions que M. Bennett. D'après lui, il faudrait bientôt "une immigration surveillée, modérée et appuyée, financièrement parlant... Je suis d'avis que cette sorte d'immigration, dont on parle maintenant, et qui viserait à placer sur la terre, selon un projet bien étudié, des hommes que l'on aiderait et qui pourraient se suffire vite à eux-mêmes, est un projet qui mérite étude. Il ne faudrait pas oublier que nous n'attendons ni ne désirons tout de suite un courant considérable d'immigration, que le projet même le plus mûri ne pourrait s'exécuter avant un an et donc que les plans établis en 1934 ne pourraient prendre corps qu'un an plus tard; nous n'aurions rien à craindre d'une immigration stable chaque année, d'un relativement petit nombre d'hommes, que l'on établirait sur la terre d'après un programme nettement défini, tant dans leur intérêt que pour la protection du pays", a dit en substance M. Beatty. L'on s'attendait que les compagnies de transport, les propriétaires de terres à vendre et bien d'autres groupements vont ressusciter toutes sortes de projets d'immigration chez nous. Et aussi que certains de nos gouvernements leur feront plus ou moins écho. La crise ne leur a pas fait abandonner leurs idées, là-dessus. Il est indubitable que, le cours normal des affaires une fois rétabli, le Canada pourra recevoir certaines sortes d'immigrants, triés sur le volet. Mais, à l'heure présente, tout projet d'immigration pour 1934 ou 1935 est nettement prématuré et ne correspondrait pas aux véritables intérêts généraux du pays.

G. P.

les il déroba plus de deux millions de dollars, par une suite d'opérations remontant à plusieurs années. Lorsqu'on lui fit son procès en septembre 1932 et qu'il recut son arrêt, l'on trouva plutôt indulgent le tribunal qui le condamnait à sept ans de détention. A la vérité, Machray était déjà atteint depuis des mois d'un mal incurable, le cancer; il en est mort après un séjour prolongé à l'infirmerie du bagne. L'université manitobaine recevra peut-être, en déduction de la créance d'un demi-million qu'elle avait contre Machray, un peu moins de \$200,000, produit d'une police d'assurance-vie qu'il lui transporta jadis. Il n'est pas certain que les autres créanciers de Machray ne contestent pas ce transport et ne tenteront pas de faire répartir cette somme entre eux tous. — ce qui donnerait lieu à un autre procès dont le coût diminuerait d'autant la somme disponible. Pour ce qui est de l'Eglise anglicane, elle n'a rien réclamé de Machray; et une généreuse souscription parmi les fidèles a rétabli le fonds dissipé par le fiduciaire. L'affaire, qui eut passablement de retentissement dans le temps, se clôt par la mort de Machray, dont la punition, si elle ne fut pas très longue, ne se fit pas attendre. Aux Etats-Unis, la justice n'aurait pas été aussi expéditive; et d'un appel à l'autre, d'une procédure dilatoire à l'autre, Machray aurait eu le temps de mourir avant sa condamnation. Qu'on se rappelle l'affaire d'Insel, écartée vers le même temps que celle de Machray, et qui n'en est encore qu'aux préliminaires, si l'on peut dire.

Propos d'Ottawa

M. Bennett et l'emprunt

Le cas de M. Gagnon à Sherbrooke

Ottawa, 9. — Aujourd'hui, jour d'action de grâces, congé général aux services fédéraux. Sauf pour les employés au ministère des finances qui ont travaillé ferme afin de mettre au point tous les détails de l'emprunt de remboursement. Voilà deux semaines qu'ils sont à la tâche et que les principaux fonctionnaires sont en constantes communications avec les banquiers de Montréal et de Toronto. Pour une fois le ministère des finances s'est dispensé des services d'un comité extérieur. Il dirige lui-même les opérations. Et les choses ne semblent pas aller plus mal que lors des emprunts précédents. On a suivi la méthode anglaise.

Les journaux publient mardi ce qu'il faut connaître de l'emprunt. Banquiers et courtiers le savent depuis samedi. On a voulu tenir les banquiers et courtiers au courant du prix et du rendement avant le grand public, afin de les initier et leur permettre de s'assimiler les différents détails de l'emprunt. Ce privilège n'a été accordé qu'à la "professional fraternity", pour employer l'expression dont s'est servi le fonctionnaire responsable.

La publicité

Il ne semble pas nécessaire de revenir sur ce qui a déjà été publié. L'emprunt a donné lieu cependant à un incident plein d'enseignements. On parle de cette opération financière depuis longtemps. Les journaux demandent à leurs correspondants à Ottawa de leur envoyer toutes les nouvelles possibles à son sujet. Comme l'on gardait un silence parfait au ministère des finances, les journalistes écrivaient les conjectures, rumeurs et potins qui circulaient. Inutile de dire que les dépêches qui partaient d'Ottawa s'appuyaient sur des chiffres. Aussi, il s'est imprimé des choses hirsutes qui ont fait sursauter le

(Suite à la page 2)

Derrière le rideau

"Maitre Bolbec et son mari"

Bien que n'ayant pas l'attrait de la nouveauté, la pièce que nous a donnée hier soir au His Majesty's la troupe Georges Colin a connu un vrai succès, grâce à l'interprétation habile qu'on en a faite.

Maitre Bolbec et son mari, comédie de Georges Berr et Louis Verneuil, est une pièce assez peu compliquée et qui, parfois, manque de souffle. L'histoire qu'elle raconte est celle d'une femme-avocat qui néglige pour le Palais son mari et son foyer.

Me Colette Bolbec est tellement absorbée par sa carrière, par ses clients, qu'elle se désintéresse absolument de ses devoirs conjugaux et domestiques. Seule la jalousie pour réveiller son cœur de femme et lui faire voir que son bonheur est menacé: elle abandonnera alors la toge et reprendra sa place normale au foyer.

Le rôle de Colette Bolbec suffirait à lui seul à remplir la pièce: il se détache au premier plan; les autres rôles: ceux du mari, du client, de la cliente et du secrétaire ne sont là que pour faire ressortir encore plus le rôle-titre.

Nous n'aimons ni n'approuvons les théories étranges qu'avance la femme-avocat, dans la pièce de MM. Berr et Verneuil: on y fait entre autres une satire de l'honnête homme qui n'est pas des plus flatteuses pour les honnêtes gens.

Le personnage de Maitre Bolbec a permis à Mme Marthe Alysia, la grande vedette de la troupe Colin, d'illustrer sa souplesse: naïve et coquette dans la Sonnette d'Alarme, pathétique dans *Françoise*, Mme Alysia a été, hier soir, tour à tour fouguese, ironique et tendre. Elle s'est montrée de nouveau artiste accomplie.

M. Jean Poc, qui avait un rôle sympathique, mais un peu pitoyable, a joué avec naturel et élégance — il nous faut nous répéter, puisque le naturel et l'élégance sont les deux qualités qui frappent d'abord chez Jean Poc.

De Mme Andrée Doria, nous aurions préféré un ton moins aigu. Je veux bien croire que Mme Doria avait la tâche un peu cruelle d'incarnar la femme insignifiante et sottise, mais elle pourrait le faire, semble-t-il, sans se fatiguer le timbre inutilement, ni fatiguer le tympan de ses auditeurs. Quant au geste et à la mimique, Mme Andrée Doria mérite des félicitations.

M. Henri Guisot a fait un assez bon Valentin, bien qu'il ait parfois poussé trop loin la nervosité. M. Léon Berson et Mme Hélène Tossy se sont acquittés à merveille de leurs rôles de second plan. La mise en scène était sobre. Nous ne saurions nous en plaindre puisque la comme dans bien des domaines, mieux vaut la déficience que la profusion.

Lucien DESBIENS

Mgr MacKinnon, grièvement blessé

Bellingham, Washington, 10 (S. P.C.) — Mgr M. W. MacKinnon, vicaire général de l'archevêque de Vancouver, a été grièvement blessé dans un accident d'automobile, en se rendant à l'intronisation de Mgr Shaughnessy, de Seattle.

Avis de décès

BEAUCHEMIN-LANGVIN. — A Varennes, le 9 octobre 1933, à l'âge de 68 ans, est décédée Rose-Anne Langvin, veuve d'Émile Beauchemin. Funérailles, jeudi, le 12, à 9 heures, à Varennes. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

DOYON. — A Montréal, le 5, à 12 ans, Jacques, fils d'Henri Doyon et d'Agnes Laurin.

GROUX. — A Bourg-Royal le 4, à 79 ans, Xavier Groux, époux de feu Delvina Huot.

LABERGE. — A Montréal, le 4, à 46 ans, Anna Bélanger, épouse de Donat Laberge.

LEBON. — A l'hôpital Western, le 6 octobre, Mlle Alexandra Lebon.

MAYSSENHOFER. — A Montréal, le 6, à 66 ans, Albert Maysenhofer.

RACIOT. — A Montréal, le 6, à 58 ans, Mme Gaston Raciot, née Fidèle Langlois.

RIENDEAU. — A Montréal, le 6, à 29 ans, Edgar Riendeau, époux d'Yvonne Lepine.

VARIN. — A Montréal, le 7, à 58 ans, Ladywiska Emond, épouse de Claude Varin.

LA BIENFAISANCE QUI SE FAIT COMPASSIONNANTE

C'est la bienfaisance hospitalière du logis familial que l'on retrouve dans nos salons mortuaires.

Direction de Funérailles
Salons Mortuaires
Assurance Funéraire
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES

L.-E. Courtois, Secrétaire
J. Courtois, Ass.-Général
G. Courtois, Ass.-Général

Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: PLateau 7-9-11

DEMANDEZ NOS BROCHURES ILLUSTRÉES

Le creusage du fleuve jusqu'à Montréal

(Suite de la 1ère page)

conservateurs quant à leurs contre-verse.

Le chenal du nord

Dès 1901, les ingénieurs du ministère fédéral de la Marine, faisaient une minutieuse enquête sur le terrain et recommandaient l'amélioration du chenal du nord plutôt que celle du chenal de la rive sud. Celui-ci pourtant resta en faveur, continuant d'attirer tous les navires de fort tonnage. Si bien que le gouvernement d'Ottawa décida de le creuser à 30 pieds. Le travail de dragage, principalement à travers les battures de Beaujeu et de Saint-Thomas, fut exécuté de 1906 à 1911. Il fut alors question de continuer le creusage jusqu'à 35 pieds. Comme cette entreprise entraînait une dépense considérable, le nouveau dragage devant se faire en grande partie dans le roc, le gouvernement décida à cette fois de creuser plutôt le chenal du nord dont le lit est de sable et de glaise.

En 1927, ce nouveau chenal était déjà profond de 25 pieds sur toute sa longueur et détournait à son profit une bonne partie des cales océaniques. Les travaux de dragage se sont poursuivis et le chenal du nord, creusé à 32 pieds 1/2 de profondeur et large partout de 500 pieds, vient d'être ouvert à la navigation de fort tonnage. Ce qui revient à dire que la navigation océanique sur le Saint-Laurent, en bas de Québec, dispose maintenant de deux chenaux. Le chenal du sud ne doit pas en effet être abandonné parce que l'autre est ouvert.

La visite du chenal du nord

Le ministre de la Marine, M. Alfred Durand, n'a pas voulu que l'événement de l'inauguration du chenal nouveau, bien qu'il se produisit à la veille du congrès conservateur de Sherbrooke, passât inaperçu. A cette occasion, il a reçu un petit groupe d'invités de Montréal et de Québec, notamment des armateurs, représentants des compagnies de navigation, à bord du *Lady Grey*, brise-glace de l'Etat, pour faire la visite du chenal nouveau.

Visite qui n'a pas, comme de raison, été sans discours. Discours brefs cependant, strictement au point, discours d'hommes d'affaires et hommes d'affaires qui sont des armateurs, donc au fait de l'arrimage, qui est l'art d'arranger méthodiquement et solidement la cargaison d'un navire. Les discours des invités de M. Durand étaient bien arimés. Et, pour cause, ils ont été brefs.

Dans son allocution, M. Durand avait dit que c'est l'intention de son ministère non seulement d'approfondir le chenal nord, en aval de Québec, à 35 pieds et de l'élargir de 500 à 1000 pieds, mais aussi de pousser le creusage jusqu'à Montréal. Le ministre espère que d'ici deux ans le chenal aura été creusé à 35 pieds jusqu'à Montréal et que, jusqu'à Montréal aussi, il aura été élargi à 1000 pieds, aux endroits nécessaires, par exemple dans les courbes.

Vers Montréal

M. W. Nicoll, président de la *Shipping Federation of Canada*, association qui représente les armateurs et les compagnies de navigation, prenant la parole après le ministre, s'en est tenu à quelques remarques. La navigation océanique du Saint-Laurent, dit-il en substance, ne finit pas à Québec mais doit se continuer jusqu'à Montréal. Si, d'ici deux ans, un chenal de 35 pieds doit être creusé jusqu'à Montréal, la *Shipping Federation* n'a pas grand-chose de plus à demander. Ce chenal de 35 pieds ne profitera pas qu'à la seule ville de Montréal mais à tout le Canada.

Cependant, M. Nicoll fait observer que le bas niveau de l'eau dans le port de Montréal en même temps que dans le fleuve en aval doit attirer l'attention des ingénieurs du gouvernement fédéral. Le jour même où l'on inaugurerait le chenal du nord, en bas de Québec, profond de 32 pieds 1/2, le niveau de l'eau dans le port de Montréal n'était que de 28 pieds, 1 pouce. Un si bas niveau crée une situation impossible pour les armateurs. Quand le niveau de l'eau n'est qu'à 28 pieds, 1 pouce, dans le port de Montréal, cela signifie que les gros océaniques ne peuvent y prendre qu'une partie de leurs cargaisons; d'où retard, transbordements coûteux. Il faudrait que le port de Montréal fût assuré d'un niveau d'eau minimum jusqu'à la fin de la saison de navigation. A noter que c'est en fin de saison que le niveau de l'eau est trop bas à Montréal et que le gros des expéditions de blé et des autres produits agricoles se fait précisément à cette époque-là. Montréal ne peut rester grand port de mer international à moins que les chenaux d'approche et que le port lui-même ne soient amplement pourvus d'eau.

Les eaux basses

Dans les derniers jours de septembre, M. Nicoll lançait un cri d'alarme. Le niveau de l'eau, dans le port de Montréal, était alors de 28 pieds, 1 pouce; deux jours plus tard, le premier octobre, le niveau devait descendre encore davantage, à 27 pieds, 10 pouces, le plus bas étiage depuis des années.

La navigation océanique du St-Laurent ne finit pas à Québec mais à Montréal. On l'entend dire et répéter. Pour que cela soit vrai en fait encore faut-il que le port de Montréal ait assez d'eau pour recevoir les cales océaniques avec leurs cargaisons, pour permettre à ces mêmes cales de repartir d'ici avec leurs cargaisons complètes.

Dès le mois d'août, lundi 27, le *Montréal Star* publiait, dans ses

nouvelles maritimes, l'information suivante: "Le niveau de l'eau dans le port de Montréal a baissé à 29 pieds et 2 pouces, ce matin, soit une baisse d'un pouce depuis samedi et dimanche. Une nouvelle baisse de deux pouces pourrait entraîner des conséquences sérieuses. Car au dessous de 29 pieds, à condition que les cargaisons soient assez fortes, il se pourrait que les plus gros navires fussent contraints de compléter leur cargaison à Québec. Il y a un an, le niveau enregistré était de 30 pieds 4 pouces."

"Le service hydrographique du Canada a publié un bulletin, aujourd'hui, sur les niveaux des grands lacs et du fleuve Saint-Laurent. Il y est démontré que dans le port de Montréal, pendant le mois écoulé, l'eau était de 31 d'un pied plus bas qu'en juillet 1932 et 1.74 pied plus bas qu'en juillet 1931. Le niveau de l'eau depuis la dernière décade et 3.75 pieds plus bas qu'au cours des 73 dernières années."

Le danger que le *Star* indiquait au mois d'août est devenu bien plus grand encore. Le niveau de l'eau dans le port de Montréal est non seulement descendu en bas de 29 pieds mais il a touché 27 pieds, 10 pouces, le plus bas étiage depuis un grand nombre d'années. Ce bas étiage se produit dans la période la plus active de la saison de navigation.

La *Presse* de vendredi dernier, dans ses colonnes de nouvelles, disait que "le bas niveau de l'eau au port de Montréal cause une certaine crainte parmi les armateurs qui seront dans l'obligation de compléter les cargaisons de leurs navires à Québec, pour peu que la situation actuelle se continue."

La même nouvelle portait encore: "On nous fait remarquer que pour remédier à l'état de choses, il faut de toute nécessité poursuivre sans délai les travaux de dragage dans le chenal navigable du Saint-Laurent". Et la nouvelle se terminait ainsi: "La seule et unique solution dans le cas présent, conclut notre informateur, c'est de continuer le dragage dans le chenal."

Quels moyens faut-il prendre pour que Montréal, annoncé comme port de mer, reste port de mer? Il appartient aux autorités d'en décider. Une chose certaine, c'est qu'un étiage de 27 pieds, 10 pouces, dans le port de Montréal, au 1er octobre, qu'un bas étiage également, le long du chenal, entre Québec et Montréal ne sont pas de nature à améliorer la situation.

Pour que Montréal soit grand port de mer, il faut que les navires puissent s'y rendre, y entrer et en sortir facilement.

Emile BENOIST

Les films

"La Madelon"

Une comédie "coquettino-casernière"? Voilà comment l'on peut définir le film que le Cinéma de Paris a mis à l'affiche cette semaine. Le film ne manque pas de distraire, d'amuser et de divertir. Par plusieurs points, il s'apparente à *Mam'zelle Nitouche* qui a fait s'écarter tant de fervents du cinéma. Toutefois, *La Madelon* est peut-être légèrement plus puéril. Tous ceux qui ont vu *Mam'zelle Nitouche* verront avec plaisir *La Madelon*.

La Madelon n'est autre que le film déjà connu à la radio par la chanson *La Margoton du Bataillon*. On a simplement changé le titre, sans prétexte de rencontrer davantage la faveur du public, vu que la chanson *La Madelon* est fort populaire depuis la guerre.

Raimu tenait le principal rôle dans *Mam'zelle Nitouche*. Armand Bernard fait de même dans *La Madelon* et se montre l'émule du premier. Le public canadien est maintenant habitué à voir Bernard à l'écran; et c'est pour lui une promesse de succès d'un film d'y apprendre que Bernard en est une étoile. Janine Merrey y incarne la Nitouche du couvent et elle est fort bien secondée par les autres coquettines.

A. A.

Spectacles

CE SOIR

STELLA: *Ma sœur de luxe*, d'André Birabeau, par l'Académie canadienne d'art dramatique (avec André Laurent, Germaine Gérance, Jacques Auger, Demons, D'Esté, Deslauriers, Duquesne, Devglun, Philippe). Directeur, Letondal.

HIS MAJESTY'S: *Maitre Bolbec et son mari*, de MM. Georges Berr et Louis Verneuil, par la troupe Georges Colin (Gauvin, Impresario), avec Marthe Alysia, Jean Poc, Berson, Guisot, Doria, Tossy, Casinon.

Cercle des avocats de Montréal

Le déjeuner hebdomadaire du Cercle des avocats aura lieu demain midi, de 12 h. 45 à 1 h. 45, à l'hôtel Place-Viger. M. Henry Chauvin, bâtonnier général de la province de Québec, sera présent.

Docteurs, Consultez !!!

Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale

Gallois & Cie
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouge
Lampes aseptiques pour salles d'opérations.

Établissements G. Boulitte
Instruments de Diagnostic

Collin & Cie
Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL H.A. 2337

vichy célestins

Par excellence, l'eau de régime des rhumatisants. Indiquée dans les affections de l'estomac, du foie, des reins et de la vessie.

Consultez votre médecin
AGENCE VICHY-CELESTINS
807 AVE. MORILL COLLEGE, MONTREAL

1681-3, rue Dorchester est
Cherrier 4747

1256, rue Robin
Cherrier 6602

L. L. GAMACHE
BOIS ET CHARBON
COKE LASALLE
PRIX TRÈS SPÉCIAUX
Demandez notre représentant. Il ira vous voir à l'heure que vous lui fixerez.
Spécialité: Nous nettoyons gratuitement votre fournaise au vacuum, sans poussière.

CANADIAN INDUSTRIES LTD.
C-I-L
LIMITED
DEMANDEZ LES PRIX A
Coopérative Fédérée de Québec
130 ST-PAUL EST MONTREAL
PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Propos d'Ottawa

(Suite de la 1ère page)

financiers. Le *Financial Post* de Toronto a pris à partie deux dépêches publiées par un journal quotidien de la ville-reine, habituellement mieux informé sur ce qui se passe à Ottawa.

"Pourquoi, demanda le *Financial Post*, le Dr Clark, sous-ministre des finances, ne voit-il pas les journalistes? Il éviterait ainsi que l'on répande toutes sortes d'erreurs". Le Dr Clark a suivi le conseil qui était excellent. Il a vu les journalistes plusieurs fois au cours de la semaine. C'est une petite victoire des journaux sur la politique du silence suivie depuis trop longtemps par le gouvernement.

"Se taire a de grands avantages, d'abord, écrit un journal parisien. Hautain, mystérieux, un chef de gouvernement taciturne paraît un habile escrimeur qui se couvre. L'adversaire se fend dans le vide. Même s'il n'a rien à cacher, derrière ses lèvres closes, le silence donne encore l'apparence de posséder des trésors d'idées inédites et qu'il enfume, pour les révéler, à l'heure venue. Mais cette heure ne venant pas, l'opinion, et surtout les politiciens, se lassent d'ignorer toujours où ils sont menés et même s'ils sont conduits. Alors, l'indiscrétion vient compenser le secret profond: les bruits courent".

Et quand les bruits courent, on peut s'attendre à tout: aux pires sottises comme aux plus heureuses dévinations.

Le voyage de M. Bennett

Le premier ministre a quitté la capitale samedi. Il avait passé une semaine besogneuse à la préparation de l'emprunt, aux entrevues et à la routine absorbante. Il est parti avec la quasi-certitude qu'il obtiendrait les \$225,000,000 qu'il lui faut. Ce soir il parle à Winnipeg pour assurer aux banquiers et rentiers que les affaires reprennent et s'améliorent. Il lance un appel au patriotisme. Ce matin il a porté la parole à une réunion d'étudiants, pour consacrer le reste de la journée à l'organisation conservatrice. Mardi soir, il parlera aux membres de la Chambre de Commerce de Winnipeg.

Un voyage de repos? M. Bennett n'y songe pas. La première partie de son itinéraire est chargée. Mercredi il sera à Saskatoon et adressera la parole au congrès conservateur de la province. Jeudi matin il parlera aux membres de la Chambre de Commerce d'Edmonton et de la soirée il prononcera un discours à un grand ralliement. De là il passera à Calgary, à Regina, et retour à Ottawa.

Officiellement M. Bennett est dans l'Ouest pour expliquer les avantages que le pays producteurs de blé ont signé à Londres, la Russie exceptée. Mais de fait, il s'occupe de propagande conservatrice. Le dernier voyage de M. Mackenzie King dans les provinces des prairies n'a pas été sans causer de vives et dangereuses impressions. M. Woodsworth et ses collègues de la C.C.F. ne restent pas inactifs non plus. M. Bennett veut voir par lui-même et contre-carier l'influence des deux autres partis. L'homme d'Etat ne peut jamais se départir des habitudes contractées au cours d'une longue carrière de lutttes politiques.

Le cas de M. Gagnon

L'attention, au cours de la semaine s'est successivement portée sur l'emprunt de remboursement, la menace de fer et le voyage de M. Bennett. Mais elle fut constamment ramenée sur le conservateur de Sherbrooke. On s'attendait à la victoire de M. Maurice Duplessis. M. Gagnon, apparemment le candidat de M. Bennett — celui-ci n'a jamais nié la rumeur qui le rendait responsable de la candidature du député de Dorchester — reviendra à ses devoirs de membre de la Chambre des Communes.

Son prestige n'aura pas grandi. Il fut un temps où on mentionnait le nom de M. Gagnon à la succession de M. Sauvé, advenant la nomination du ministre des postes au Sénat. Plus récemment il était rumeur que M. Gagnon pouvait remplacer M. Maurice Dupré, lequel irait à Paris remplir les fonctions de ministre du Canada auprès de la république.

M. Gagnon n'est pas homme à se décourager. Mais des revers de fortune politique comme celui dont il vient d'être victime ne sont pas pour l'aider dans son ascension vers les postes supérieurs. Et puis, en supposant que cette fois il ne porterait pas le fardeau des péchés qu'il n'a pas commis, sa défaite aux mains de M. Duplessis serait-elle l'occasion d'une union plus étroite entre les conservateurs provinciaux, même entre les conservateurs de Québec au parlement fédéral? Il semble que des députés à M. Duplessis ne soit pas précisément l'indice d'un rapprochement ni l'arc-en-ciel annonciateur d'un ciel sans orages.

G. D.

La motion Auger sur l'immigration

Le comité des œuvres catholiques de Montréal en souhaite l'adoption

Le comité des œuvres catholiques de Montréal a envoyé la lettre suivante à l'échevin Auger pour le fléchir de sa motion sur l'immigration:

LE COMITÉ DES ŒUVRES CATHOLIQUES

1961 rue Rachel est, Montréal
7 octobre 1933.

M. l'échevin Auger,
Montréal.
Monsieur,
Le Comité des Œuvres catholiques de Montréal se fait un devoir de vous adresser, au nom des vingt grandes associations qui le constituent, ses vives félicitations pour votre attitude sur la question de l'immigration.

Comme les signataires du programme de restauration sociale, récemment publié, les membres du Comité croient que toute immigration en cette période de chômage, serait nuisible aux intérêts du Canada.

Mais des intérêts particuliers peuvent y trouver profit et s'emparer en sa faveur. Aussi est-il opportun que tous les groupes qui se préoccupent d'abord du bien de leur pays manifestent vigoureusement leur opinion sur ce sujet aux autorités fédérales.

C'est ce que votre proposition permet à la ville de Montréal de faire. Nous souhaitons donc qu'elle soit adoptée. Nos gouvernements sauront ainsi ce que la métropole pense sur cette importante question.

Veillez nous croire, mon cher monsieur,
votre bien dévoué,
Le Comité des Œuvres catholiques de Montréal
par P. H. Testevaire, secrétaire

M. Duplessis à Québec

La manifestation que les amis de M. Maurice Duplessis veulent lui faire à Québec promet d'être un grand succès. Elle aura lieu à la salle St-Pierre, sous la présidence de M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur, et Honorien Béique, député de Chambly, vendredi, le 13 octobre courant.

Le Barreau poursuit l'Association des détaillants

Le Barreau de Montréal poursuit l'Association des marchands détaillants du Canada et réclame le paiement d'une amende de \$200 au Barreau, alléguant que la défenderesse a illégalement pratiqué le droit.

CIGARETTES DUCHESSE
(Conservez les "mains de bridge")

Huile à Chauffage, Bois et Charbon
Attention spéciale aux institutions religieuses.
EMILE LEGER CO.
Agente exclusifs des produits "SHELL"
Bur.: 809 est St-Royal, Entrée: 435, Lamoricière
Tél.: FAIK. 2828 Montréal Tél.: DOIL. 3329

JOUISSIEZ DE CE FAMEUX SERVICE VERS L'EUROPE
Vous trouverez le summum de confort et de confort tel que vous n'avez jamais espéré rencontrer sur un transatlantique. Bien-être complet dans les salles publiques et privées. Cuisine impeccable, égale sinon supérieure à celle des meilleures hôtelleries. Il y a aussi le Service Personnel Cunard, toujours courtois et empressé, quelle que soit la classe que vous voyagez. Sur tous les paquebots Cunard, il y a des stewards qui parlent le français à perfection. On les distingue au bouton tricolore qu'ils portent.
Départs réguliers de Montréal tous les vendredis à destination de Plymouth, Le Havre et Londres avec raccourcissements immédiats par rapide ou avion pour Paris et tous les centres Européens. Taux océaniques pour l'aller et retour à partir de Classes Cabine \$213. (Havre \$222.). Touriste \$168. (Havre \$172.) et Troisième \$131.50 (Havre \$135.50).
S'adresser à l'Agent local ou au Bureau Cunard le plus rapproché: 230 rue de l'Hôpital (M.A. 5651), 1312 ouest rue Sherbrooke (P.L. 6935), Montréal.

VOYAGEZ CUNARD ANCHOR-DONALDSON

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Lalonde, I.C. M. Cailloux, I.C.
G.-J. Fapineau, I.C. et arpenteur.
Les ingénieurs Associés
LIMITÉ
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
Dépôtaires des greffes Rielle et Irwin.
EDDICE THEMIS MONTREAL
10, St-Jacques ouest. H.A. 0482

ASSURANCES

Paul-E. Gravel

ASSUREUR-CONSEIL

Tous les genres. Tous les risques.
Analyses des polices gratuitement.
Tél. PL. 6039 - 276 O., St-Jacques

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU

AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Excl. 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitute Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R. M. Goudreau, C.R.
Antonio Garneau H.-N. Garceau,
Marcel Pigeon.

CARTIER, BARCELO & RIVARD

AVOCATS

Charlebois 920, "Tramways Bldg"
159 ouest, rue Craig - Montréal.

Maur. D'UPRE, L.L.L., C.R., M.P.

Soliciteur Général

AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon, de Billy & Meighen
Imm. Ins. Excl. 276 ouest, rue St-Jacques
111 (COTE DE LA MONTAGNE)
Téléphone: 2-4778 et 2-4779
QUEBEC

Anato Vanier, O.R. Guy Vanier, O.R.

AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbord 2841

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de
librairie du "Devoir", 430 rue
Notre-Dame est, Montréal. (Tél.
Harbord 1241).

TAXIS MODERNES

Cherrier 1171

- 15\$ AU DÉPART

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Librairie du "Devoir"

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, président

— CALENDRIER —

Demain: MERCREDI, 11 octobre 1933.
Maternité B. V. M. doub. 2e cl.
Lever du soleil, 6 h. 10.
Coucher du soleil, 5 h. 24.
Lever de la lune, 10 h. 24.
Pleine lune, le 3, à 0 h. 14 m. du soir.
Dernier quart, le 11, à 11 h. 32 m. du matin.
Nouvelle lune, le 19, à 0 h. 51 m. du matin.
Premier quart, le 25, à 5 h. 27 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

MAXIMUM ET MINIMUM
BEAU
Aujourd'hui maximum 63.
Minimum 45.
Même date l'an dernier 67.
Minimum aujourd'hui 45.
Même date l'an dernier 42.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.75. 11 h. a.m. 29.75.
Midi: 29.74.
Chiffres fournis par la maison M. R. de Montréal,
1616, St-Denis, Montréal.

Le livre des minutes de la
"Montreal Coal Association"

M. le juge Laliberté en permet la production, sous réserve de l'objection des avocats de la défense — Sir Alfred Cope et le sénateur Webster assistaient à la séance de ce matin

Québec, 10 (D.N.C.) — Le procès des compagnies de charbon poursuivies par le procureur général, en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions qui avait été ajourné il y a trois semaines afin de pouvoir faire entendre comme témoin spécial Sir Alfred Cope, un magnat du charbon, alors retenu dans le pays de Galles, a commencé de s'instruire ce matin sous la présidence de M. le juge Wilfrid Laliberté, de la Cour supérieure. Le premier témoin entendu a été M. Charles P. Speartie, secrétaire de la Montreal Coal Association.

La Couronne, représentée par Mire Louis-S. Saint-Laurent, c.r., a interrogé ce témoin pour établir certains faits sur le commerce du charbon durant la période mentionnée par l'indictment. Mire Saint-Laurent a fait produire au témoin une copie des lettres patentes de l'Association qu'il représente et, peu de temps après, le livre des minutes de la même association. C'est alors que les avocats de la défense se sont opposés à ce que la Couronne fit sa preuve au

Le congrès
des détaillants

Le maire Rinfret en préside l'ouverture à l'hôtel Viger, ce matin, et prononce une allocution ainsi que l'échevin Goyette et le président Desmarais

Le congrès annuel de l'Association des marchands détaillants du Canada s'est ouvert, ce matin, à l'hôtel de la Place-Viger, sous la présidence de M. S.-E. Desmarais. Des délégués venus d'un peu toutes les régions de la province y prennent part. Le congrès a été ouvert par le maire, M. Fernand Rinfret.

Le maire Rinfret

M. Rinfret a souhaité la bienvenue aux congressistes et il les a félicités d'avoir choisi l'hôtel de la Place Viger pour tenir leur réunion. Il s'est fait une campagne de propagande, dit-il, pour obtenir que le Pacifique Canadien maintienne l'hôtel de la Place Viger dans l'est de Montréal. La compagnie a acquiescé à cette demande mais dans l'espoir que le public canadien-français ferait sa part pour encourager l'hôtel. L'Association des marchands détaillants a donc bien fait de tenir son congrès à l'hôtel de la Place Viger.

Le commerce de détail se ressent de la crise. Les marchands indépendants subissent une concurrence nouvelle et ils s'en plaignent. L'administration municipale de Montréal en sait quelque chose. Quant à lui, M. Rinfret tient à dire qu'il est à l'entière disposition des marchands détaillants. Il est le maire de toute la ville de Montréal mais il est aussi, à la Chambre des Communes, le député d'une circonscription de l'est de Montréal. Il saura se le rappeler à l'occasion.

Le secours par le travail

M. Goyette, échevin de Saint-Jean-Baptiste, a parlé après le maire. Sans se prononcer pour le bon de secours négociable partout, il considère que le mode actuel de secours, où les chômeurs laissent à désirer, ce qui lui semble recommandable c'est le secours par le travail à la place du secours gratuit. Cinq mille chômeurs, dit-il, pourraient être mis à l'œuvre dans le parc du Mont-Royal, 2,000 autres dans le parc de l'île Sainte-Hélène et quelques milliers de plus dans les autres parcs municipaux. Il ne s'agit pas de travaux qui s'accomplissent d'urgence mais ces travaux procureraient du travail à bon nombre de chômeurs montréalais et il conviendrait que la ville les entreprenne sans délai.

La ville de Montréal, construite sur une île, n'a pas la moindre plage. Pourquoi n'en établit-elle pas une au plus tôt? Cela représenterait du travail pour les chômeurs. Et il vaut mieux faire travailler les gens, même à des travaux qui ne sont pas immédiatement indispensables, que de les entretenir gratuitement.

M. S. E. Desmarais

Le président de l'Association, M. S.-E. Desmarais, dit que le retour de la prospérité dépend du pouvoir d'achat de la classe agricole. Le prix des produits agricoles, constate-t-il, est encore loin du niveau auquel il doit s'élever pour que les cultivateurs de notre province et de tout le pays soient en état d'absorber la production de nos industries.

M. Desmarais préconise la décentralisation industrielle. Mais l'industrie et le commerce des centres ruraux ne progresseront pas facilement si l'on ne les protège pas contre la concurrence souvent injuste de la grande industrie et du grand commerce. L'Association des marchands détaillants, depuis plusieurs années, préche la décentralisation. Elle sollicite la protection du commerce local et pour cela elle cherche à obtenir des diverses autorités municipales l'imposition de taxes spéciales aux étrangers. Dans cette campagne de décentralisation, l'Association attend encore le

moyen de ce livre procès-verbal.

Les avocats de la défense, MM. Alexandre Prud'homme et Lucien Cannon, ont prétendu que la Couronne ne pouvait faire sa preuve autour des événements que pour les actes commis durant les deux dernières années précédant le 11 septembre 1933. On a aussi demandé que le livre des minutes ne fût pas produit devant la Cour en entier mais qu'on produisît uniquement les extraits se rapportant à la date mentionnée.

M. le juge Wilfrid Laliberté a permis à la Couronne de faire sa preuve et de produire le procès-verbal en entier sous réserve de l'objection des avocats de la défense. La cause des compagnies de charbon a commencé de s'instruire vers 10 h. 30 après l'appel du rôle du terme des Assises.

On remarquait dans la salle d'audience les avocats des compagnies, plusieurs témoins importants et parmi ces derniers, Sir Alfred Cope, magnat du charbon, et le sénateur Lorne C. Webster.

concombre des compagnies d'électricité.

Le rapport du secrétaire

Le secrétaire de l'Association, M. Rosario Messier, a soumis un volumineux rapport. Conformément au désir exprimé, l'an dernier, par le congrès tenu à Sorel, l'Association s'est employée à démontrer aux législateurs provinciaux de même qu'aux administrateurs des diverses municipalités provinciales que l'intérêt général exige que l'on mette un frein à l'expansion des magasins à succursales (chain stores). Une taxe votée par la ville de Montréal rencontre bien le but visé par l'Association: créer le plus de revenus possible pour le trésor municipal, arrêter le progrès des Chain Stores, faire verser par ces organisations un montant égal, pour chaque magasin, à ce que chaque détaillant indépendant dépense pour secourir les pauvres et aider les œuvres sociales.

L'Association continue sa campagne dans le sens de la décentralisation du commerce. M. Messier fournit des détails sur l'organisation de cette campagne. Son rapport porte encore sur un grand nombre d'autres sujets: les secours directs, la vente des marchandises non réclamées chez les pelletiers, les autos laissées dans les garages et non réclamées, les agents de recouvrement, la vente à tempérament, certaines législations qui intéressent certaines sections de l'Association, l'importation de la chaussure anglaise, le colportage, la liberté du commerce et le commerce local, la vente des remèdes, les associations fictives, la comptabilité, les activités de diverses sections.

Cet après-midi, les congressistes visitent le port et la partie sud-ouest de Montréal, avec arrêt à Verdun. Ce soir, ils se réunissent à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Le congrès se poursuivra demain et après demain.

L'envoie de Kingsford-Smith

Londres, 10 (S. P. A.). — Un câblagramme de l'île de Java annonce que l'aviateur sir Charles Kingsford-Smith a entrepris de dépasser le record Angletre-Australie de 8 jours, 20 heures, 47 minutes. Sir Charles, qui est dans la ville javanaise de Soerabaya, espère atteindre l'Australie six jours et trois heures après son départ de Londres. Il ne lui reste plus que 1,250 milles à franchir. A son départ, il n'avait pas révélé son projet de record.

L'emprunt canadien

Ottawa, 10. (P.C.) — Quoiqu'il ne soit pas possible de connaître avant ce soir le montant total des souscriptions à l'emprunt canadien, à midi on savait que 52 millions de dollars au moins avaient été souscrits et on estime que la première journée devrait donner un total de 75 millions.

Toutes les banques canadiennes ont souscrit de foris montants à l'emprunt. Au nombre des importantes souscriptions reçues ce matin on note: Imperial Oil, 3 millions; Canada & Dominion Sugar Co., \$950,000; Confederation Life Association, 1 million; Standard Brands of Canada, \$500,000; L'Ordre des Forestiers canadiens, de Brantford, Ont., \$200,000; Robin Hood Mills, \$100,000.

La Tuque, 10. — La ville de La Tuque a été éprouvée samedi dernier par un drame pénible. Une jeune femme de 34 ans, Anna-Marie Tremblay, fille unique de M. et Mme Alexis Tremblay, a été étranglée par son mari, Patrick-Maurice Corrigan. Celui-ci, apparemment dans un moment de folie, a étouffé sa femme avec une corde de fer à repasser puis a couru au poste local de la police pour avouer son crime et se livrer aux mains de la justice.

M. Taschereau
à Montréal

A quand les élections complémentaires? — Le discours de M. Bouchard sur l'électricité — Un voyage à Mont-Laurier

Les journalistes n'avaient qu'une question ce matin à la bouche, lorsqu'ils se sont présentés chez le premier ministre, M. Taschereau, à savoir quelle serait la date des élections complémentaires dans les comtés de Jacques-Cartier, Wolfe et Nicolet, maintenant que le parti conservateur provincial s'est choisi un chef. Toutefois, M. Taschereau n'a pu contenter leur désir. La date, si elle est fixée, ne peut encore être dévoilée.

"Le ministre des finances d'Ottawa m'a demandé d'adresser la parole à la radio en faveur de l'emprunt de conversion que le gouvernement se dispose à faire, dit M. Taschereau, et le ministre de la marine, M. Durand, au même moment, critique les finances de la province de Québec, souligne notre déficit.

"Ainsi, dit le premier ministre en jouant avec son lorgnon, on nous demande de vanter les finances d'Ottawa pendant qu'un ministre d'Ottawa tente de discréditer les nôtres. C'est la première gaffe de M. Durand..." ajouta-t-il.

Invité à commenter le discours prononcé hier soir à la radio par M. T. D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et président de l'Assemblée législative, sur la municipalisation de l'électricité et sa critique indirecte de la politique du gouvernement en cette matière, M. Taschereau s'y est refusé pour la bonne raison qu'il n'a pas entendu le discours. Il a ajouté que M. Bouchard était libre d'avoir ses opinions personnelles sur ce point même si elles diffèrent des siennes. Le parti libéral est un parti de liberté, reprit-il.

Le premier ministre a ensuite confié aux journalistes qu'il arrivait d'une tournée dans le nord qui l'a conduit jusqu'à Mont-Laurier. Il a causé avec Mgr Limoges de la construction d'une route, comme moyen de remédier au chômage régional et d'ouvrir un territoire plein de promesses à la colonisation, à l'agriculture et au commerce. On n'a pas de misère là-bas, dit-il. On a soin de ses pauvres. C'est une région très intéressante de la province.

Une délégation de médecins de l'Université de Montréal s'est présentée chez le premier ministre ce matin pour lui remettre un rapport qu'il leur avait demandé.

Japon et Russie

Un nouveau différend entre ces deux pays jette une ombre sur la paix en Extrême-Orient

Tokio, 10. (S.P.A.) — Un nouveau différend entre le Japon et la Russie jette une ombre sur la paix en Extrême-Orient. Il s'agit du chemin de fer de l'Est chinois, à Moscou, on fait circuler des documents destinés à établir que les Japonais projettent de s'emparer de ce chemin de fer. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères du Japon a commencé par dire, à ce sujet, que le gouvernement japonais se contenterait d'une enquête. Par la suite, il a ajouté que "des mesures plus énergiques s'imposeraient peut-être" si les Soviétiques ne produisaient pas sans retard des preuves de bonne foi.

On sait que le Japon est officiellement l'intermédiaire de la Russie et du Mandchoukouo pour l'acquisition du chemin de fer par ce dernier pays.

Tué à la chasse

Québec, 10 (D.N.C.) — Un drame de la chasse s'est déroulé à Grand Fonds, comté de Charlevoix. Roland et David Bouliane, âgés respectivement de 17 et de 15 ans, étaient partis pour la chasse. Leur fusil refusant de fonctionner, l'aîné ouvrit la culasse pour voir où se trouvait le défaut. Au même moment, le coup partit et le jeune David Bouliane recut la décharge en pleine poitrine. Il a succombé deux heures plus tard.

Dans Yamaska

LA CAMPAGNE CONSERVATRICE COMMENCERA DIMANCHE A PIERREVILLE

La campagne conservatrice dans l'élection complémentaire d'Yamaska, commencera dimanche, par une assemblée à Pierreville. La nouvelle n'est pas encore annoncée officiellement toutefois, mais il est peu probable que la décision soit changée.

Comme M. Antonio Elie, député provincial d'Yamaska, s'occupe de la lutte fédérale, on dit que M. Maurice Duplessis ira apporter le concours de sa sympathie à M. Elie. La nomination aura lieu lundi prochain, à St-François-du-Lac, et sera suivie d'une assemblée contradictoire, en face de l'hôtel de ville.

M. Paul Comtois est candidat conservateur contre M. le notaire Aimé Boucher, candidat libéral.

Aux Assises de Québec

Québec, 10 (D. N. C.). — Ce matin, la Cour du Banc du Roi, division criminelle, s'est ouverte, mais pour la forme seulement, et le greffier, après avoir fait l'appel des causes, a annoncé que la Cour était ajournée au 22 octobre prochain. Parmi ces causes apparaît le deuxième procès de Philippe Troitier, accusé de meurtre.

M. Bennett dans
l'Ouest canadien

Le premier ministre parlera ce soir sur le blé, devant les membres du jeune "Board of Trade" de Winnipeg

Winnipeg, 10. (S.P.C.) — Le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, a prononcé trois causeries, hier, il a parlé d'immigration aux étudiants de l'Université du Manitoba (voir page 8). Il a parlé à un déjeuner de l'association féminine conservatrice de la ville, puis, le soir, à un dîner de l'association conservatrice manitobaine. Ce soir, il doit prononcer un discours important en présence des membres du jeune Board of Trade. Il participera à un congrès conservateur.

M. Bennett a dit que le monde entier semble bien être sur la voie de la prospérité et que ce doit être une raison de plus de remercier le Ciel en un jour spécialement affecté aux actions de grâce. Il a exprimé l'opinion qu'aucun gouvernement ne peut garder l'affection du peuple dans une crise comme la présente. Quant à lui, il pense, comme Talleyrand, qu'un homme politique doit avoir le courage d'être impopulaire. Il est convaincu que l'œuvre du présent gouvernement canadien subit fort bien une comparaison avec celle que n'importe quel autre gouvernement a accompli au cours de la présente période.

Après avoir dit que le peuple canadien, qui est de moins de 10,500,000 âmes, a accompli dans un pays neuf un travail qui dépasse tout ce qu'on trouve dans l'histoire, toutes choses égales, le premier ministre a mis ses auditeurs en garde contre toute innovation de nature à détruire les résultats de ce travail. Il a expliqué que des situations nouvelles exigent certes des politiques nouvelles. Mais, a-t-il ajouté, en coupant la branche malade il faut veiller à ne pas détériorer le tronc.

M. Bennett a fait quelques autres allusions au radicalisme. Ce soir, M. Bennett parlera de la question au point de vue blé, paraît-il.

Au conseil municipal

LA MOTION AUGER, CET APRES-MIDI

Le conseil municipal tient une assemblée cet après-midi. On y discutera notamment la motion Auger pour protester contre toute nouvelle immigration au Canada, étant donné la situation créée par le chômage.

Le comité exécutif présentera 26 rapports. Il demande de voter une police d'assurance acquittée de \$1,000 aux pompiers U. Martel, E. Lamarre, Charles Lefort, Frank Allan et Israël Verdon; il accorde à G. M. Best Ltd le contrat pour la pose de conduits souterrains dans le district no 22, au prix de \$55,641. Le district comprend la rue Ontario, de la rue du Havre au boulevard Pie IX; il demande d'approuver la cession d'un lopin de terre par le sénateur Marcellin Wilson, pour ouvrir le boulevard Persillier et former un parc; il demande un crédit de \$116,000 pour dépenses pour l'envoi de colons en Abitibi.

Les libéraux

à St-Hyacinthe

A la grande assemblée de dimanche, M. J.-F. Pouliot griffe M. Bennett et passe tous les ministres fédéraux de la province à la censure

St-Hyacinthe, 10. — Les libéraux ont tenu une grande assemblée, dimanche, sous la présidence de M. T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et député provincial. Les orateurs étaient MM. Jean-François Pouliot, député fédéral de Temiscouata, le Dr Hermas Deslauriers, député fédéral de Ste-Marie; Cyrille Dumais, député fédéral de Bagot; T.-A. Fontaine, député fédéral de St-Hyacinthe; Vincent Dupuis, député fédéral de Laprairie-Napierville.

M. Pouliot s'est appliqué à griffer M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada. Dans le compliment obligato aux dames, M. Pouliot a ajouté notamment, en aparté, que si M. Bennett ne s'était pas marié, c'était sans doute parce que les dames n'en voulaient pas.

M. Pouliot a passé tous les ministres fédéraux à la censure. Mais il a fait une exception pour M. C.-H. Cahan. Il a exprimé le regret que M. Cahan ne soit pas un Canadien français, car il prétend que M. Cahan est le seul ministre de la province dont on n'ait pas à avoir honte.

"Ce n'est un devoir, dit M. Pouliot, de vous dire de quelle façon ignoble la province de Québec est représentée dans le ministère. N'y a que M. C.-H. Cahan, sur toute la députation conservatrice, qui ne nous fasse pas honte et malheureusement il n'est pas canadien-français. Ce n'est pas le temps de crier, par la crise que nous traversons, que M. Bennett est un grand homme, un superhomme. M. Dupré dit qu'après Dieu, c'est M. Bennett que nous devons le plus. Il peut le dire, en effet, parce qu'il n'y aurait pas un autre premier ministre que M. Bennett qui l'aurait pris dans son gouvernement."

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241*).

La Fabrique
de St-Etienne

Le juge Boyer rejette la requête présentée par un groupe de créanciers pour faire déclarer nulle la mise en faillite de cette Fabrique

M. le juge Boyer a rendu jugement ce matin sur la requête présentée par un groupe de créanciers de la Fabrique de Saint-Etienne pour faire déclarer nulle la mise en faillite de cette Fabrique. Le juge a rejeté la requête sans frais. Voici un résumé de son jugement:

La fabrique a fait session de ses biens, cession acceptée après résolution à cette fin passée par la Fabrique et approuvée par l'évêque. Les créanciers prétendent que la Fabrique ne tombe pas sous l'opération de la loi des faillites; que la débitrice n'est pas insolvable vu qu'elle peut payer au moyen de revenus fixes ou par répartition; que la cession et la nomination du séquestre n'ont pas été autorisées régulièrement; que la dette remonte à une date antérieure à 1920.

La Fabrique a soumis qu'il ne saurait être question d'une répartition vu que la dette remonte à 1900, et non de \$600,000 a été autorisée, et que le sous-sollement d'église construit n'aurait pas coûté plus que cette somme.

Les créanciers n'ont pas argumenté leur premier moyen, savoir que la loi de faillite ne s'applique pas aux Fabriques, mais ont refusé de l'abandonner, et se sont limités à argumenter deux moyens, savoir: que la dette remonte à 1913, la loi de faillite ne s'applique pas; et que la résolution de la Fabrique était irrégulière et insuffisante.

La nouvelle loi de faillite, contrairement à l'ancienne et à la cession de biens de notre code, s'applique généralement à toute personne résidant au Canada. Or le mot personne comprend non seulement les personnes physiques, mais les personnes légales créées par la loi, et les Fabriques sont dans ce cas. La loi ne fait d'exception que pour les cultivateurs et les salariés ne gagnant pas \$1,500 d'une part, et de l'autre pour les banques, les compagnies d'assurance, de construction, de fiducie, de prêts et de chemin de fer. Elle ne fait pas d'exception pour les corporations religieuses. D'ailleurs la Fabrique n'est pas, à proprement parler, une corporation religieuse, car elle est créée par le pouvoir civil pour des fins pécuniaires et temporelles.

Un débiteur peut faire cession lorsqu'il est en état de faillite, à une date antérieure à 1920. L'article qui limite l'application de la loi sur ce point ne s'applique pas à la cession volontaire, et comme la Fabrique aurait pu faire cession volontaire, qu'elle persiste à vouloir que ses biens soient liquidés en vertu de la loi de faillite, il n'y a pas lieu d'appliquer la section 8, édictée en faveur du débiteur et qui lui seul peut invoquer.

Quant à la question de la répartition, elle peut toujours se soulever dans un cas comme dans l'autre; il s'agit seulement d'espérer que les francs-tenanciers se taxeront volontairement, et il n'y a pas lieu de raison d'espérer d'une façon ou de l'autre. Il s'ensuit que les créanciers n'ont aucun intérêt et ne souffrent aucun préjudice et qu'ils ne peuvent en conséquence se prévaloir de la section 8.

Comme il s'agit d'une question nouvelle et de grande importance, sur laquelle il n'y a pas encore de jurisprudence, et qui intéresse la grande majorité des habitants de la province de Québec, et que les requérants sont exposés à perdre la majeure partie de leurs créances, il nous semble équitable de n'en pas accorder. En conséquence, la requête est rejetée sans frais.

Au Fort Lennox

Excursion de journalistes de Montréal, dimanche

La Société historique de Montréal organise une excursion de journalistes de Montréal à l'ancien Fort de l'île-aux-Œufs, aujourd'hui le Fort Lennox. Cette excursion sera sous la direction de M. le juge Philippe Demers, historien de la vallée du Richelieu, qui connaît tous les endroits historiques de la région et principalement l'île-aux-Œufs. M. Gérard Malchoussé, membre de la Société historique de Montréal et secrétaire du comité de révision du dictionnaire géologique Tanguay, s'occupe de la préparation du voyage. Ce voyage est fixé à dimanche prochain. Il sera remis à une autre date si la température est pluvieuse.

La disparition

de Mlle Asch

Québec, 10 (D.N.C.) — Le département du procureur général vient encore de mettre ordre à deux nouvelles rumeurs au sujet de la disparition des Mlles Maude et Marguerite Asch.

De Peninsule, M. Elmer J. Asch, a écrit à l'éditorial, disant qu'il avait appris que les deux jeunes filles étaient détenues à la prison de Dolbeau. Après enquête, on s'assura que le fait était absolument faux.

Du Nouveau-Brunswick on télégraphie aussi au département que les disparues avaient été vues à Campbellton et à Fredericton, mais comme dans le premier cas, il s'agissait d'une fausse nouvelle.

Les grèves aux Etats-Unis

La moitié des houilleurs en grève de la Pennsylvanie, retourne au travail, à la suite d'un appel de Roosevelt

New-York, 10 (S.P.C.) — Le président d'une compagnie de producteurs de charbon, M. Thomas Moses, et M. Philip Murray, vice-président du groupement syndicaliste dit des United Mine Workers, confèrent ensemble aujourd'hui, sur les moyens à prendre pour mettre fin à la grève qui paralyse les houillères de l'ouest de la Pennsylvanie. Le nombre des mineurs en grève s'élevait à 75,000 avant un appel que le président Roosevelt a lancé il y a plusieurs heures. Près de la moitié des grévistes est retournée au travail, par suite de cet appel.

Dans l'Indiana, une surveillance militaire a été instituée après des

rixes entre mineurs en grève. En Virginie occidentale, on signale la fin d'une grève de 10,000 ouvriers métallurgistes.

Dans le New-Jersey, la grève de la main-d'œuvre de l'usine d'assemblage Ford est entrée dans sa douzième journée, mais il y a lieu de noter qu'environ 100 des quelque 1,600 grévistes sont retournés au travail.

En Californie, 10,000 ouvriers des cultures de coton et de laitue viennent d'entrer en grève. M. Frank C. Macdonald, commissaire du travail de l'Etat, dit que la situation résultant de cette grève est dangereuse.

Lucien Martin

Lucien Martin peut prendre rang parmi les beaux violonistes. Sans doute ne peut-il se comparer encore à ceux dont l'âge et l'habitude du concert ont fait des maîtres; mais combien n'y en a-t-il pas que, seule, une publicité bien menée, à laquelle on serait gène de ne pas souscrire, a menés au pinacle, ou d'ailleurs ils ne restent pas toujours longtemps?

Deux choses, entre autres, ont donné hier soir une consécration à son talent: le choix d'un programme impeccable et le grand style avec lequel il l'a exécuté. Pas de ces petits attrape-oreille de pizzicati des deux mains, d'harmoniques, de débanchements d'archet, mais une technique solide servie par un mécanisme sûr de lui-même. Bach et Mozart paraissent faciles dans leur absence de difficultés apparentes, mais le Prélude de la sonate en mi pour le violon seul du premier, et le Rondo du second, tous les deux joués merveilleusement, seraient insupportables aux mains d'un violoniste qui n'y verrait que des sons à jouer juste et des coups d'archet bien sonnants.

Avec ces deux pièces, l'artiste a donné une Sonate de Sylvio Lazari, le Concerto en ré mineur de Brahms et la Romance Andalouse de Sarasate. Programme éminemment violonistique d'abord, puis, qu'il faisait ressortir toutes les qualités de l'artiste et maintenant à la virtuosité pure sa proportion juste, — cadence de Kreisler dans le premier mouvement de concerto; programme entièrement composé de véritable musique et excluant tous ces dérangements d'œuvres pour le piano et la voix, auxquels s'adonne certaine école. En effet, M. Martin n'a joué, et encore c'était en rappel, Après un rêve, de Fauré, que parce qu'il aime la mélodie et malgré l'accompagnement de cinéma que lui a donné Mischa Elman.

Avec un instrument d'une honnête moyenne, Lucien Martin a donné la preuve de sa valeur par une sonorité à laquelle on ne peut guère reprocher que sa minceur et c'est encore là une qualité que l'on demande le plus souvent à un violon authentiquement ancien ou qui sort de l'atelier d'un grand luthier. Que n'aurait-il pas fait avec un Kaul ou un Labret!

Au piano, Mlle Jeanne Servière, qui est élève de M. Arthur Letondat, a montré non seulement sa maîtrise de l'instrument, mais aussi une intelligence entière de son rôle, ne s'abandonnant jamais que là où il le fallait au rôle de servile accompagnatrice.

L'auditoire était malheureusement trop restreint pour une soirée de cette intelligence, d'ailleurs de fois en trouver la raison dans le fait qu'on n'avait pas affaire à un artiste étranger, que je n'y reviendrai pas, mais j'aimerais éveiller le regret, chez ceux qui n'y étaient pas, d'avoir manqué la chance de montrer que le succès de l'un de nous ne les laissait pas indifférents.

Frédéric PELLETIER

Mort du R. P. Trézières

Le vicaire général de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur est décédé en Belgique

Les Clercs de Saint-Viateur viennent d'apprendre la mort du vicaire général de leur institut, le R. P. P.-E. Trézières, décédé à la maison-mère de la communauté à Jette-Saint-Pierre (Belgique), à l'âge de 58 ans.

Pour haler avec le "Devoir"

A la Palestre ce soir

Les Directeurs de la campagne du "Devoir" sont priés de se réunir, ce soir, à 8 heures 15, à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier, salle des Voyageurs de Commerce catholiques.

A l'ordre du jour de la réunion sont les principaux points suivants: plan Tailon, comités paroissiaux, achat chez nous, séances d'abonnements, "cervée" des dames, collants, campagne en province, abonnements, plan Guérard. MM. Georges Pelletier, Omer Héroux, Louis Dupire, Lévis Lorrain et Etienne Gaulin, du "Devoir", assisteront à cette réunion des organisateurs.

A SAINTE-PHILOMENE DE ROSEMONT

Jeudi soir, à 8 heures 15, tous les Lecteurs du "Devoir" de la paroisse Sainte-Philomène de Rosemont sont priés de se rendre à la salle paroissiale, sur la 5ème Avenue, près de la rue Masson, pour assister à une réunion au cours de laquelle on désire fonder un Comité. Bienvenue à tous.

Les normaliennes
de Valleyfield

Au pensionnat de Saint-Lambert

St-Lambert, 10 (Spécial au Devoir). — Quatre-vingt-dix-sept pour cent des élèves de l'Ecole Normale de Valleyfield sont entrées depuis jeudi dernier à l'Ecole normale du pensionnat de St-Lambert qui dirige les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, selon ce que nous annonçait aujourd'hui M. le chanoine Mousseau, principal de l'Ecole normale.

M. Mousseau regarde ce chiffre comme un témoignage bien touchant à l'adresse des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de la part de leurs élèves. Celles-ci n'ont pas craint de s'imposer quelques petits sacrifices pour continuer à recevoir l'enseignement de ces religieuses, à la suite de l'incendie qui a ruiné leur magnifique pensionnat et Ecole normale de Valleyfield il y a quelques semaines.

Depuis vendredi dernier, les classes fonctionnent normalement à St-Lambert et les élèves pourront rattraper le temps perdu.

Journal interdit
en Autriche

Vienne, 10 (S.P.A.) — Le gouvernement Dollfuss a interdit de vendre dans les rues l'organe socialiste Arbeiter Zeitung et imposé à ce journal la distribution postale à un tarif double de l'ordinaire

Ordination à la Nativité

S. E. Mgr McGuigan ordonne à la prêtrise M. l'abbé Gérard-O. Morissette — Les allocutions à la messe et au banquet

M. l'abbé Gérard-O. Morissette a eu le grand honneur, dimanche dernier, d'être élevé à la dignité sacerdotale dans l'église de sa paroisse natale, la Nativité, par l'archevêque de son diocèse, S. E. Mgr James Charles McGuigan, archevêque de Régina.

A la même occasion, quatre religieux capucins ont reçu l'ordre du diocèse: les RR. FF. Camille, de St-Alexandre de Rimouski; Jean-Berchmans, des Trois-Pistons; Michel de St-Aubert et Jérôme de St-Eloi, de la Réparation.

L'église de la Nativité, vaste et claire, était décorée de mille fleurs et de mille fleurs pour la circonstance. L'ordination n'était pas seulement une fête familiale, mais une fête paroissiale.

Mgr Georges LePailleur, curé, a souhaité la bienvenue à S. E. Mgr l'archevêque de Régina au prône de la messe et a expliqué brièvement la cérémonie qui allait se dérouler. Il a ajouté que la paroisse de la Nativité se réjouissait de voir l'un de ses fils devenir prêtre et de voir aussi quatre religieux s'acheminer vers le sacerdoce.

L'archevêque de Régina, revenant de Québec où il avait assisté à la réunion plénière des évêques du Canada, s'est arrêté à Montréal pour ordonner l'un de ses prêtres, originaire de la Nativité. Il était assisté de MM. les abbés Joseph Pigeon et Nap. Poirier, MM. les abbés A. Lambert et Gérard Gervais remplissant les fonctions de maîtres de cérémonies. Dans le sanctuaire on remarquait plusieurs membres des clergés séculier et régulier, notamment: M. l'abbé Joseph-Arthur Morissette, curé de Radville, diocèse de Régina, oncle de l'ordonné et son parrain à la cérémonie; le R. P. Georges-Albert, O.F.M., supérieur provincial des Franciscains au Canada; le R. P. Ferdinand, capucin, curé de la Réparation, etc.

Mgr l'archevêque de Régina a prononcé à la fin de la messe une brève allocution en français dans laquelle il a montré les grands devoirs et les responsabilités du sacerdoce. Il a terminé en exprimant la grande joie que la mère du jeune prêtre devait éprouver, puisque son fils était maintenant comblé: son fils est prêtre.

Il a remercié Mgr LePailleur et M. l'abbé J.-A. Morissette d'avoir songé à faire coïncider cette ordination dans la paroisse du jeune prêtre avec son passage à Montréal.

Il a ajouté quelques mots à l'adresse des nouveaux diacres capucins et de leur famille.

Le banquet

La cérémonie religieuse terminée, suivit un banquet servi dans la salle paroissiale. M. l'abbé Lambert présenta les orateurs.

M. l'abbé J.-A. Morissette, oncle du nouveau prêtre, a exprimé sa reconnaissance au Seigneur d'avoir choisi dans sa famille un élu pour l'élever au sacerdoce. Il a remercié S. E. Mgr McGuigan d'avoir bien voulu venir ordonner son neveu dans la paroisse de ses parents et amis, Mgr LePailleur, A. le dévoué curé de la Nativité, et les hauts dignitaires présents. Il loua la bonne mère du nouvel élu, au cœur sacerdotal, qui a préparé la vocation de son fils, tout en sachant qu'il sera éloigné d'elle pour se dévouer au salut des âmes dans l'Ouest canadien. Puis il s'adressa à son neveu et lui rappela la haute

dignité du prêtre, qui peut changer le pain au corps de Jésus-Christ, pouvoir que n'a pas l'ange. Il signala la beauté et aussi les responsabilités de la mission sacerdotale. Il termina en assurant que les prières de tous, parents et amis, l'accompagneront à sa première messe pour demander à Dieu un long et fructueux apostolat.

Le nouveau prêtre

M. l'abbé Gérard-O. Morissette, dans son discours d'ordination, a développé le texte suivant: "Que vous rendrai-je, ô Seigneur, pour tous les biens que j'ai reçus de vous?" Et il a exprimé sa reconnaissance envers le Dieu qui l'a appelé à la dignité sacerdotale, envers la Sainte Vierge, Regina Cleri, Reine du clergé, puis envers tous ceux qui l'ont guidé vers le sacerdoce, d'abord Mgr McGuigan, à qui il promet la soumission la plus filiale et la plus absolue, puis à ses parents, qui n'ont épargné aucun sacrifice pour lui. Il a des accents émus pour remercier sa mère bien-aimée, dont la vie est pleine d'abnégation, de piété et de crainte de Dieu. Il a mentionné sa sœur Yvonne qui a tant fait de sacrifices pour lui, qui a aidé son regrettable père et qui a soin de sa mère. Il a une pensée pour tous les parents, Mgr LePailleur, le bon curé de Radville, son protecteur et son guide sûr et éclairé. Il exprime aussi sa reconnaissance au Jardin de l'enfance, au pensionnat Saint-Laurent, aux collèges Bourget et Mathieu, au séminaire Regina Cleri et à tous ses professeurs, M. Lambert, le maître de cérémonies, et toutes les personnes qui ont travaillé à cette belle fête, les vicaires de la paroisse et ses consacrés, leur promettant un souvenir à sa première messe.

S. E. Mgr McGuigan

"Je n'ai pas grand chose à ajouter aux paroles que j'ai prononcées ce matin, dit-il dans un excellent français. Je veux encore une fois remercier Mgr LePailleur de sa courtoisie et de sa bienveillance envers moi et envers M. l'abbé Gérard Morissette, le nouveau prêtre de Régina. Je veux aussi féliciter celui-ci de son discours et lui dire que je suis sûr maintenant d'avoir en lui un prêtre dont je suis justement fier. J'ai reçu, ce matin, de Régina, un télégramme venant du séminaire Regina Cleri, qui me tient à cœur. En voici le texte: "Prière de transmettre au nouveau prêtre nos félicitations et nos vœux. Ad multos annos — Faculté et séminaristes". Vous le voyez, la ville de Régina s'unit à cette paroisse dans cette fête et je suis sûr qu'elle réservera un très cordial accueil au nouvel ordonné. Je tiens à féliciter de tout cœur la bonne mère et toute sa famille. Je prie Dieu, madame, de vous récompenser des sacrifices que vous avez faits pour votre fils et indirectement pour mon diocèse. Je sais que vous en recevrez une récompense éternelle".

Mgr LePailleur

A Mgr LePailleur revenait de prononcer un discours débordant d'éloquence, que nous devons malheureusement résumer en quelques traits. "En pareille circonstance, dit-il, un curé ne peut garder le silence. En regardant autour de cette salle, on se dit que c'est toute l'église qui est représentée. En effet, la paroisse, c'est le prolongement de la famille. Le Christ domine dans cette salle, où l'on voit tous les jours sous la direction de l'abbé Lambert des spectacles intelligents. Mais aujourd'hui, cette salle qui fut déjà honorée par la présence d'un évêque du Bengale, Mgr Alfred LePailleur, C.S.C., mon neveu, reçoit un pontife au regard toujours si plein de bienveillance, qui porte la croix pectorale de son père à son neveu et lui rappelle la haute

rature rappelle un grand voyage qu'il fit avec les Artisans dans l'Ouest canadien et fait un rapprochement entre les paroisses de l'Ouest si pareilles à celles du Québec. Il conclut ainsi en s'adressant à l'archevêque de Régina, dont la bonté gagne irrésistiblement tous les cœurs: "Monseigneur, emportez un peu de notre cœur en sachant que vous occupez une grande place dans notre propre cœur".

Il ne faut pas oublier parmi les prêtres présents à l'ordination, le R. P. Georges-Albert Laplante, provincial des Franciscains, qui fut un des professeurs de l'abbé Gérard Morissette. On sait que des franciscains sont professeurs au séminaire Regina Cleri.

Après le banquet, S. E. Mgr McGuigan a présidé la procession de la sainte Vierge dans les rues de la paroisse, malgré la température plutôt froide et saisisante. Les RR. FF. Camille et Berchmans, capucins, l'assistaient comme diacre et sous-diacre. Un autel avait été érigé en face de l'église pour la bénédiction du Saint-Sacrement, qui termina ce beau jour de fête.

Les langues étrangères à l'Ecole des Hautes Etudes

Depuis plusieurs années, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales donne le soir, des cours de langues étrangères: espagnol, italien, allemand. Afin de répondre à une demande de plus en plus pressante, elle décidait il y a deux ans de doubler le nombre d'heures attribuées chaque semaine à cet enseignement. Les cours de langues étrangères sont donnés par des professeurs originaires des pays où ces langues se parlent. Il est inutile d'insister sur les avantages nombreux que peut offrir aux employés de commerce, aux hommes d'affaires et aux hommes de profession libérale l'étude d'une des trois langues ci-dessus. L'importance de ces langues au point de vue commercial va sans cesse grandissant. Nos relations avec les pays où elles se parlent se multiplient d'année en année. Il nous faut, si nous voulons vaincre la concurrence, pouvoir traiter dans leur langue avec les pays qui nous achètent nos produits. Voilà pour les hommes d'affaires. Les hommes de profession libérale, médecins, avocats, notaires, de leur côté, peuvent se recruter une clientèle fort intéressante dans les colonies espagnole, italienne ou allemande de nos grands centres, à condition de pouvoir, il va sans dire, s'exprimer dans la langue des gens qui requièrent de nos services. Quant aux employés de commerce, les situations se multiplient pour ceux d'entre eux qui, outre les langues officielles du pays, connaissent bien l'une ou l'autre des langues ci-dessus.

Il est donc à souhaiter qu'un grand nombre d'étudiants s'inscrivent cette année aux cours de langues étrangères de l'Ecole des Hautes Etudes. Ces cours commenceront le lundi 2 octobre prochain. On peut obtenir des renseignements complets à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales même, tous les jours (sauf le samedi après-midi et le dimanche) de 9 à 12 le matin, de 2 à 5 l'après-midi et de 7 à 9 le soir. Brochures et prospectus gratuits sur demande. (Communiqué)

Funérailles du R. F. Arsène

Les funérailles du R. F. Arsène, professeur au collège de Longueuil, ont été célébrées à la chapelle de la maison-mère des Frères, à Laval des Rapides, le lundi 2 octobre, au milieu d'un grand concours de parents, de confrères et d'élèves.

A 8 heures 30, la levée du corps fut faite par M. le chapelain de la maison, M. l'abbé Borel, qui assista au sanctuaire et à la fosse, au cimetière, après le service. L'office a été chanté par M. l'abbé J.-O. Gauthier, premier vicaire à Longueuil, assisté de M. l'abbé Quessel, aumônier de l'orphelinat Saint-Arsène, comme diacre, et pour sous-diacre, un prêtre des Missions étrangères.

Dans l'assistance, il y avait les parents du défunt, son père et sa mère, M. et Mme Philippe Arguin; ses frères: Achille, Rosée, Eugène; sa sœur: Adolphe; ses oncles et tantes: Charles, Elphège, Arguin et Eugène Gingras, Mme Victoria Fortier; son cousin, le R. F. Cyrille, des Frères des E. C., et autres parents et connaissances: Mlle E. Gingras, Mme A. Proteau, M. Lanthier, M. Edmond Dumas et sa femme. On remarquait encore, le R. F. Nivard, visiteur des Frères des E. C.; le R. Paul, directeur du collège de Longueuil, ses confrères et quelques employés de cette institution, des représentants des communautés des Frères de Montréal et Lachine, tout le personnel de la maison provinciale et presque tous les élèves du collège de Longueuil.

A l'issue du service, un long cortège formé de toute l'assistance accompagna la dépouille mortelle au cimetière de la communauté; en tête marchaient les élèves pensionnaires et externes du collège, réchant le chapelet à haute voix. Après les dernières prières liturgiques, ce ne fut pas sans émotion, de la part des assistants, que la vit descendre le cercueil. Ceux qui ont connu le cher défunt ont pu le conduire à sa dernière demeure en gardant un précieux souvenir.

Samedi, un service solennel a été célébré dans l'église de Longueuil, par M. le curé J.-G. Payette, assisté à l'autel de MM. les abbés S. Bonin et G. Coupal, en présence des communautés religieuses de la cité, de leurs élèves, d'un grand nombre de paroissiens, de confrères et amis venus de Montréal.

Mort d'un sénateur

Island Pont, Vermont, 9. — Le sénateur Porter Dale, de Vermont, est décédé après une longue maladie à l'âge de 66 ans. Le défunt fut député du Vermont à Washington de 1915 à 1923 et fut élu au Sénat en 1923, et réélu en 1926 et en 1932. Il était républicain.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, 10 octobre

WABC
520 p.m. Phil Regan.
545 p.m. Discours de la NRA.
630 p.m. Betty Bartholomew.
820 p.m. The Voice of Experience.
900 p.m. Mélodies de Californie. Orchestre Raymond Paige. Entrevue de Jack LaRue par Eleanor Barnes.
1000 p.m. The Legend of America. Histoire dramatisée.
1030 p.m. Les Soeurs Boswell.
1115 p.m. Columbia News Service.
1200 minuit — Orchestre Vincent Lopez.

WGY
330 p.m. Woman's Radio Revue, NBC.
405 p.m. Le trésor d'or — Poésie.
500 p.m. Melodic Thoughts.
530 p.m. Duos de piano par Schiemer et Schmidt.
730 p.m. Lum et Abner, comédiens.
800 p.m. Blackstone Plantation.
1000 p.m. L'été à Stakes. Orchestre Harold Stokes, NBC.
1100 p.m. Orchestre Henry King.
1200 minuit — Ralph Kirby, le chanteur du rêve.

Les beaux concerts

WABC
930 p.m. Nino Martini, ténor, avec The Columbia Symphony Orchestra. Direction Howard Barlow. — Programme échangé avec le Canada: Ho Se Tu Dormi Ancora, de Bassani; La grotte de Fingal (ouverture), de Mendelssohn; Chaudière et le Wagner; Muzette, de De Nicola.
1000 p.m. The New World Symphony Orchestra, avec Howard Barlow. — La princesse jaune (ouverture), de Saint-Saëns; La nuit de Glazounoff; Danse slave no 4, de Dvorak; Canzonetta, de d'Ambrósio; Aubade, de Lalo; Polonaise (Boris Godounov), de Lousorgues; From the Cantrake, de Gardner; Czardas (Coppélia), de Delibes.

Quatrième émission de l'A.C.J.C.

525 p.m. CKAC. Directeur: J. Paul Verschelden, avocat, membre du comité central. Causerie par Lucien L'Allier, membre du Comité central sur "La restauration régionale". Programme musical exécuté par les Tziganes, quatuor de voix mixtes qui interprète: Clair de lune (Adagio), Fauré; Beethoven; Non, je n'irai plus au bois, Grétry; Ma poupée chérie, De Séverac.

L'Heure provinciale

800 p.m. CKAC. Programme musical avec le concours de M. Jean-Marie Beaudet, organiste; de Mlle Eugénie Havard, soprano; et de M. René Jobin, ténor.
8 h. Causerie: Une étude sur l'inspiration d'Emile Nelligan, M. Albert Beaudet.
8 h. 15. Concert:
1- Orgue. Toccata en Fa majeur. J. S. Bach.
2- Chant. M. Jean-Marie Beaudet.
a) Chanson triste. Duparc.
b) Que deviennent les roses. G. Paulin.
c) Nuit d'Espagne. Massenet.
3- Orgue. Pastoral. César Franck.
4- Chant. M. Jean-Marie Beaudet.
a) Si nos anges gardiens. Paquin.
b) Spleen. Poldowski.
c) Tout s'endort. Gretchaninoff.
5- Orgue. M. Roméo Jobin.
6- Orgue. Cortège et Litanie. Marcel Dupré.
7- Orgue. (première audition) M. Jean-Marie Beaudet.

L'Alliance Arts et lettres

Voici le programme d'ouverture de la troisième saison de l'Alliance Arts et Lettres, qui aura lieu ce soir, le 10 octobre, à l'hôtel Windsor, à 9 heures, sous la présidence d'honneur de M. le juge Édouard Fabre-Survery.
Harpe: a) Simple Mélodie. A. Hasselmann.
b) Espagnole. L. H. Tedeschi.
Poèmes: a) L'éclair. Mme Edgar Tinel.
b) Le Doigt de la Femme. Victor Hugo.
c) Les Oiseaux du Conservatoire. XXX.
Causerie: Jeanne-Mance Duquette.
"Le salon et la cuisine". Henri Girard.
Harpe: a) Première Arabesque. C. Debussy.
b) Mazurka. Ed. Schuecker.
Allocution du président d'honneur.

Postes locaux

MARDI, 10 OCTOBRE

CHLP
500 Musique de danse.
530 Heure de repos.
600 Bourse des mines.
615 Romance.
645 Al Benoit-Benoit.
700 Heure de la prospérité.
730 Féd. des ouvriers.
745 Laure Choquette.
800 Fantaisie.
815 Le rêve.
830 Sérénades vénitienne.
900 L'île conservatrice.
915 Menuet de la Silva, pianiste.
930 Les "Vive-la-Jolie".
945 Dialecte.
1000 Amateurs.
1030 Samovar.
1100 Orch. de danse.
1130 Lola Peterson.
1145 Mélodies.

CKAC
400 Fanfare.
430 Cote de la bourse.
445 Orchestre.
500 Musique de danse.
525 A.C.J.C.
530 Heure du foyer.
615 Éphémérides.
630 Elisabeth Barthell.
645 Orchestre.
700 Cle de transport provincial.
715 La Belle Dow.
745 Aventure.
800 Heure provinciale.
900 Mélodies.
930 Nita Martin.
1000 Cécile et Jeanne.
1015 Forum.
1030 Soeurs Boswell.
1100 Nouvelles.
1115 Forum.
1130 Musique de danse.

CFCP
415 Causerie.
430 Musique.
500 Orchestre.
530 Soliste.
545 Fantaisie.
600 Heure du crépuscule.
630 Horoscope.
645 Musique populaire.
700 Studio.
715 Studio.
730 Mélodies.
745 Chant.
800 Programme de Toronto.
830 Musique de danse.
900 Studio.
930 Beethoven.
1000 CCR.
1100 Nouvelles.
1115 Poèmes.
1130 Orchestre.

Longueur d'ondes en mètres et fréquences en kilocycles des principaux postes:
Postes Mètres Kilocycles
CKAC 411. 730
CFCP 500. 600
CHLP 525. 1120
CHRC 465. 645
CKCV 229. 1310
CRCE 272. 1100
WABC 348.6. 860
WEAP 454.3. 660
WJZ 394.5. 760
WVCY 379.5. 790
WTCO 282.5. 1060
WLWL 272.6. 1100

Causerie du Dr Gaspard Fauteux

Ce soir, à l'Union libérale Papineau, rue Ontario, près Panet, le Dr Gaspard Fauteux, député de Ste-Marie, fera une conférence.

"Toutes mes amies admirent ma robe neuve en soie bleu marine"

"J'éprouve le besoin de faire une déclaration utile à toute femme obligée de mesurer et de ménager le tissu pour s'assurer, même occasionnellement, la possession d'une robe neuve". Écrir une intelligente Québécoise. "J'avais, le printemps dernier, une robe de soie bleu Copenhague qui se salissait si facilement qu'il me fallait la laver presque tout le temps. Naturellement, elle perdait vite sa beauté originale. Je n'avais rien pour l'automne et, l'argent étant plus rare que jamais, je décidai de teindre ma robe en bleu marine et d'en atténuer ainsi l'usure. J'avertis le pharmacien qu'il me fallait une teinture qui me garantisse succès, car c'était toute ma garde-robe d'automne qui était en cause. "Employez alors les Teintures Diamond, me dit-il. Elles contiennent en plus forte proportion la toute meilleure qualité de teinture d'aniline qui soit, et c'est pour cela qu'elles sont si sûres." Je fus enchantée de ma robe; elle sortit de l'opération d'un riche bleu marine lustré, tout comme un tissu neuf. C'est ainsi que j'ai pu conserver une vieille robe et en acquérir une neuve." Des centaines de femmes peuvent ainsi, même si elles sont un peu dans la gêne, obtenir de jolis vêtements et garnitures de maison par ce procédé simple et peu coûteux. Elles emploient les Teintures Diamond avec bouillantage pour obtenir des couleurs foncées permanentes et les Diamond Tints sans bouillantage pour teindre en nuances pâles. Les deux donnent d'excellents résultats. Essayez-les. Tous les pharmaciens tiennent les Teintures Diamond et les Diamond Tints.

Feu le notaire J.-H. Desaulniers

Sainte-Flore, 10. (Spécial au Devoir). — Les funérailles de M. J.-Hector Desaulniers, notaire, décédé subitement vendredi soir dernier à l'âge de 67 ans, ont eu lieu ce matin. Tous les citoyens de la paroisse s'étaient fait un devoir d'être présents. Le défunt laisse après lui, outre sa femme, huit enfants: Mmes Alphonse Marcotte, de Grand'Mère, et Henri Leduc, de Ste-Flore; Henri, notaire, Jeanne, Juliette et Germaine, Joseph et Olivier, tous de Sainte-Flore; son frère, le notaire Napoléon Desaulniers, de Shawinigan; sa sœur, Mme E. Chatillon, de Nicolet.

Mort accidentelle du constable Lafleur

Lavaltrie, 10. — Le constable Joseph Lafleur, 32 ans, 1267, rue Maisonneuve, Montréal, a été tué instantanément près d'ici hier après-midi vers cinq heures lorsque sa motocyclette est venue en collision avec une automobile.

Création d'une Cour seigneuriale à Québec

Québec, 10. (D.N.C.) — La collégiale d'armes de la noblesse vient de créer une Cour seigneuriale à Québec. M. Antoine-G. Taschereau, frère du premier ministre, comptable en chef de l'Assemblée législative et secrétaire-trésorier de la

MAISON D'EDUCATION Ecole Technique COURS DU SOIR

Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. L'Ecole décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

Mathématiques appliquées	Forge (ateliers)	Soudure Electrique
Chimie industrielle	Fonderie (ateliers)	Automobile (mécanique et électrique)
Electricité théorique	Ingénieur stationnaire	
Electricité (ateliers)	Peinture d'enseignes	Automobile (cours spécial pour dames)
Radio (théorie)	Menuiserie (ateliers)	
Radio (pratique)	Charpente (ateliers)	
Dessin industriel	Modèlerie (ateliers)	Aéronautique
(tout genre)	Construction et lecture des plans	Moteurs d'aviation
Plomberie et chauffage (théorie)	Estimation en construction	Imprimerie (composition)
Plomberie (ateliers)	Travaux en menuiserie et construction	Tracé du meuble
Ferronnerie (théorie)	Soudure autogène	Composition du meuble
Ajustage (théorie et pratique)		Ébénisterie (pratique).

Inscriptions de 7 h. 30 à 9 h. p.m., lundi, samedi exceptés.
IMPORTANT: A cause de la crise les rétributions des cours du soir sont réduites de moitié.

LINOLEUM "Battleship" DOMINION



Parquet qui convient aux églises

L'aspect sobre et digne du Linoléum "Battleship" Dominion, sa longue durée et sa qualité exceptionnelle en font le parquet idéal pour églises, hôpitaux, couvents, écoles et institutions diverses. Confortable, chaud et silencieux sous le pied, il permet de réaliser de beaux effets artistiques, grâce à l'élégance de ses dessins. Il est aussi très facile à entretenir. Parmi les églises et institutions de tous genres qui s'en servent, mentionnons:

L'hôpital Notre-Dame et l'orphelinat St-Joseph, à Montréal; le monastère des Ursulines et l'hôpital St-Joseph, à Trois-Rivières; l'église des Pères Dominicains, à St-Hyacinthe; les Soeurs Missionnaires Franciscaines de Marie, à Rigaud, et nombre d'autres.

Revenez pour obtenir échantillons et renseignements sur la Garantie de 5 ans.

DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM CO. LIMITED — MONTREAL
Fabricants de couvre-planchers depuis plus de 50 ans.

La "corvée" du "Devoir"

C'est le temps de vous inscrire

Le Devoir du 4 octobre terminait ainsi son premier-Montreal:

Les circonstances sont difficiles, nous ne faisons point difficulté de l'avouer, et nous avons besoin de l'aide, de l'énergie et de tenace concours de tous nos amis, de tous ceux qui croient le journal utile; mais que tous ceux-là veuillent bien haler avec nous, s'inviter à la corvée du Devoir (il n'y aurait de survenants que ceux qui voudraient nous mettre des entraves), et nous passerons à travers.

... Mais le succès — le succès profond, durable, qui nous permettra de rendre tous les services que nous rêvons — le succès est à cette condition.

C'est donc le temps d'organiser la corvée du Devoir.

Pour faciliter le travail, pour permettre le répérage et la coordination de toutes les bonnes volontés, nous prions tous ceux qui, d'une façon quelconque, veulent participer à la corvée du Devoir de vouloir bien remplir et envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous la formule suivante:

La Corvée du Devoir,
à la Palestre nationale,
840, rue Cherrier,
à Montréal (Can.).
Amis du Devoir,
Je veux être de votre corvée. Je vous prie donc de m'envoyer toutes les indications nécessaires.
Avec tous mes remerciements,
(Signature) _____
Rue..... Téléphone.....
Ville..... Paroisse.....
Travail préféré: Plan Taillon [] — Achetons chez nous [] — Séances publiques [] — Propagande par les imprimés []
MARQUER D'UNE CROIX LE OU LES TRAVAUX PRÉFÉRÉS.

VOYAGES

LES CINQ CONTINENTS en GROUPE ou INDIVIDUELS
Océaniques - Chemin de Fer
AUTOBUS — AVIONS
HOTELS — VISITES EN AUTOCARS

Assurances: bagage, accident — Chèque de voyages — Passeports.

NOS VOYAGES INDIVIDUELS offrent tous les avantages d'un voyage en groupe, à un coût moindre. Des centaines de clients témoignent de l'excellence de nos services; citons entre autres ceci:

Le Devoir-Voyages
Mes deux jeunes filles (1) sont revenues d'Europe absolument ravies.

L'organisation de leur voyage était vraiment merveilleuse et elles tiennent à vous en rendre témoignage dès leur retour. Pas le moindre contretemps. Toujours quelqu'un aux gares qui les devaient sans qu'elles aient besoin de se nommer et qui en prenait soin. Les hôtels étaient les plus confortables, le service d'autocar parfait, la visite des endroits où elles ont séjourné toujours bien agencée et bien complète.

Je vous remercie des mille prévenances que vous avez eues pour elles.

M..... avocat.

(1) Agées de 16 et 18 ans.

Le DEVOIR - VOYAGES
430 Notre-Dame Est
Tél. Harbour 1241 Montréal
Fils télégraphiques directs à nos bureaux
Bureaux centraux à
NEW-YORK — PARIS — ROME — BUENOS-AIRES
Correspondants dans toutes les principales villes.
EN PREPARATION
Rome — décembre 1933 Buenos-Aires — oct. 1934
Canonisation de Bernadette Soubirous. Congrès International Eucharistique.

La Page féminine

Le Collège Marguerite-Bourgeoys, joyau de l'Université

Le recteur de l'Université de Montréal appelle ainsi l'Ecole d'enseignement secondaire pour les jeunes filles — La collation de diplômes annuelle a lieu hier — Nouvelles bachelères — Les 25 ans du Collège

S. E. Mgr GEORGES GAUTHIER

L'archevêque-coadjuteur de Montréal, Son Excellence Mgr Georges Gauthier, a présidé lui-même hier après-midi à la collation des grades au Collège Marguerite-Bourgeoys, dirigé par les Dames de la Congrégation. Il y a vingt-cinq ans ce mois-ci que Son Excellence donnait son approbation à l'inauguration d'une école d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, aussi les religieuses du Collège profitèrent-elles de l'occasion pour offrir en termes choisis leurs hommages à celui qui fut toujours le protecteur de l'institution. M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, se fit l'interprète des professeurs et des élèves et lut l'allocution de bienvenue dans laquelle il était délicatement fait allusion au soixante-deuxième anniversaire de S. Ex. Mgr Gauthier qui coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Collège Marguerite-Bourgeoys.

Le rapport des activités de l'année 1932-1933 a été également lu, ainsi que le palmarès. Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr A.-V.-J. Piette, joignit ensuite ses hommages à ceux des professeurs et des élèves à l'égard de notre archevêque coadjuteur.

Mgr Piette

"Nous reconnaissons en vous, dit Mgr Piette en s'adressant à S. Ex. Mgr Gauthier, le père de l'institution dont nous fêtons aujourd'hui le jubilé d'argent. Nous sommes heureux que de ce côté-là, au moins, il ne nous soit venu que des succès et des consolations. Nous considérons cette filiale — le Collège Marguerite-Bourgeoys — comme Cornélie autrefois ses enfants: il est notre plus beau joyau et nos plus riches ornements."

En 1908, 12 élèves suivaient les cours réguliers de l'école d'enseignement secondaire qui en était à ses débuts, et 37 les cours spéciaux. Aujourd'hui, le Collège Marguerite-Bourgeoys compte en tout 227 bachelères et arts. Il y a 120 élèves actuellement au cours régulier, 150 au cours commercial, 85 en musique, 80 en dessin, 300 élèves des couvents de la C.N.D. assistent chaque semaine au cours de littérature, 75 B.A. sont religieuses, 34 sont maristes, 60 sont professeurs, 7 font du journalisme, 16 s'occupent d'action sociale, 8 font du travail de laboratoire, 6 sont secrétaires archivistes, traductrices, bibliothécaires. Il y a deux médecins et une licenciée en droit, 18 continuent encore leurs études à l'Université.

Après avoir mentionné ces chiffres, le recteur parle ainsi à l'archevêque-coadjuteur de Montréal: "Vous êtes, Monseigneur, le père de notre Université autonome, c'est

vous qui avez particulièrement veillé à sa naissance dans le monde de l'autonomie.

Vous avez été son soutien principal dans l'épreuve qu'elle traverse actuellement, et au milieu de laquelle nous gardons encore assez de force d'âme pour espérer et entrevoir dans un espace pas trop lointain des jours ensoleillés."

S. E. Mgr Gauthier

S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur offre au recteur de l'Université toute sa sympathie dans l'épreuve dont il souffre plus que tout autre, puis il le remercie ainsi que les professeurs et les élèves du Collège Marguerite-Bourgeoys pour les hommages qui viennent de lui être offerts.

Mgr Gauthier parle ensuite de l'anniversaire qu'on fête en ce moment: les 25 années du Collège Marguerite-Bourgeoys, dont les oeuvres participent en une large mesure, dit-il, à la pérennité du catholicisme. Il y a vingt-cinq ans, il y avait quelque hardiesse à fonder à Montréal un collège pour les jeunes filles, mais les hardieses nécessaires n'ont jamais effrayé Mère Sainte-Anne-Marie: au cours d'une carrière remarquable, elle a dû prendre bien d'autres initiatives, toujours couronnées de succès parce qu'elles répondaient à un besoin certain.

En 1908, l'éducation classique s'imposait pour les jeunes filles et l'expérience a démontré que les craintes du début n'étaient pas justifiées. Notre collège ne s'est jamais préoccupé de préparer nos jeunes filles à des spécialités; il a été un instrument de solide culture intellectuelle. Il est de mode aujourd'hui d'aller vite, de brûler les étapes: l'ordre intellectuel n'a que faire de ces cultures hâtives et pressées qui portent des fruits sans saveur. Il ne s'agit pas de suralimenter l'esprit jusqu'à l'indigestion; il s'agit de le former. La formation est ce qui reste quand on a tout oublié et un cerveau normal trouve perfectionnée par la discipline classique telle qu'on l'exerce au Collège Marguerite-Bourgeoys.

Les jeunes filles arrivent sans doute aux études classiques avec une préparation que ne possèdent pas toujours nos jeunes gens. Elles mettent à l'étude une ardeur, une persévérance, une application que leurs frères pourraient imiter avec avantage.

Donnant en terminant de sages conseils aux nouvelles bachelères, S. E. Mgr Gauthier les engage à mettre leur culture au service de leur foi.

BACHELIÈRES ES ARTS

Ont reçu hier leur baccalauréat es arts: Mlle L. Guindard qui a obtenu les 4-5 des points en sciences et plus des 2-3 en lettres et figure au même rang au tableau d'honneur des collèges classiques pour

Très pratique pour la demi-saison



N.B. Nous ne fournissons pas les patrons de ces modèles.

juin 1933, avec la note distinction, Claire Vallin, a.d., G. Massicotte, a.d., R. Robert, a.d., Jeanne Cyphrot, a.d., Madeleine Montplaisir, a.d., M. Rochon, a.d., les RR. SS. S. Louise des Anges, C.N.D. a.d., et S. Marie de Fourvières, C.N.D. a.d., Mlle Rina Lanier, Léontine Robert.

SCIENCES

On a aussi subi l'examen de Sciences avec distinction: Sœur Sainte-Aurèle et Sœur Thérèse de Jésus, des Ursulines de Rimouski et Sœur Lacroix, des Sœurs Grises de Montréal; Sœur Bellemare, des Sœurs Grises de Montréal.

RESULTAT DE L'EXAMEN DE CHIMIE

Ont subi cet examen avec succès: Mlle Marie-Jeanne Laroche, Adèle Labrèche, Raymond Boité, Marcel Vanier, Gernale Paquin, Guédelupe Rodrigue, Lucie Hébert, Lucie Rodrigue, Françoise Vanasse, Sœur Louise-des-Anges, C.N.D., Sœur Edouard Martyr, C.N.D.

LETTRES

Classe de rhétorique
Sœur Marie de Saint-Basile, des Sœurs de Sainte-Croix, a conservé 88,4 dans les cinq examens universitaires. Soit deux dixièmes de moins que l'élève qui a obtenu le prix Collin.

Sœur Marie de Sainte-Jeanne-Marguerite, également des Sœurs de Sainte-Croix, 84,1 points.
Les noms de Sœur Marie de Saint-Basile et de Sœur Marie de Sainte-Jeanne-Marguerite ont été inscrits au tableau d'honneur des examens des collèges en juin dernier.

Sœur Marie de Saint-Salomon, encore des Sœurs de Sainte-Croix, 75,4.
Mlle Jacqueline Goulet, 83,1; Gilberte Vallancourt, 79,2; Berthe Guertin, 77,8; Lucie Trépanier, 73,9; Cécile Renaud, 72,7; Judith Jasmin, 70,0; Cécile Julien, 70,4; Mariette Savage, 69,8; Béatrice Grenier, 68,8; Irène Falardeau, 66,7; Irène Legault, 66,3; Janine Dorval, 64,8; Rita Faray, 62,6; Françoise Papineau, 57,0.

LITTÉRATURE

Le cours de littérature française de l'Université de Montréal est suivi par la classe de rhétorique du Collège Marguerite-Bourgeoys.

Ont mérité le certificat d'études littéraires, sanction des examens oraux et écrits, proposés par M. le professeur Domrowski:

Mlle Janine Dorval, Béatrice Chénier, Berthe Guertin, Judith Jasmin, Françoise Papineau, Cécile Renaud, Rachel Trépanier, Gilberte Vallancourt, Yvonne Laplante, Camille Dubuc, Sœur Marie de Saint-Basile et Sœur Marie de Saint-Salomon. St. Thérèse-de-Jésus des Ursulines, de Rimouski.

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE

Mlle Cécile Labrèche avec grande distinction, 97 p.c.

LICENCE ES-LETTRES

Sœur Saint-Ladislée des SS. de l'Assomption avec la note "grande distinction".

LES PRIX

Le R. S. Marie de St-Basile, des SS. de Sainte-Croix, un volume, prix du consultant français; Sœur Marie de St-Basile, des SS. de Sainte-Croix, un volume, prix du consultant français; Mlle Berthe Guertin, Mlle O. Vaillancourt, \$10,00 en or pour application et succès en classe, don de M. l'abbé François Archambault, professeur d'anglais; Mlle J. Goulet, \$10,00 en or pour avoir obtenu le plus grand nombre de points aux examens du baccalauréat, don de M. l'abbé J.-O. Maurice, Mlle Cécile Renaud, prix de discours français; médaille donnée par MM. Vanier et Vanier, avo-

cats, Mlle Cécile Labrèche, prix de piano offert par le Collège; Mlle Rachel Robert, prix de philosophie-sciences, magnifique loupe donnée par le R. F. Adrien, C.S.C., directeur des Cordes des Jeunes Naturalistes, Mlle Rina Lanier, prix de sociologie, Mlle Lucie Guindard, prix de physique, \$10,00 offert par l'amicale Notre-Dame; Mlle M.-J. Laroche, prix de chimie offert par la directrice de l'institution. Mlle M. Rochon, prix de mathématiques fondé par M. le sénateur Bédard. Prix de philosophie, \$10,00 offert par M. l'abbé L. Pineault, mérité par Mlle O. Massicotte. Mlle Claire Vallin, prix de philosophie; volume offert par la Supérieure générale, Mlle M. Montplaisir, \$15,00 prix de religion offert par M. l'abbé Choquette, amoncelé de la maison (prix tiré au sort par 6 élèves). Mlle Lucie Guindard: médaille de S. Ex. le lieutenant-gouverneur de la province. Mlle Jeanne Cyphrot, jeune élève aveugle, a mérité la médaille de St. Sain-t-Pie XI à l'élève qui a surmonté le plus de difficultés pendant les années préparatoires au baccalauréat et obtenu tout même un très beau succès (prix offert par Mgr l'administrateur). Sœur Sainte-Anne-Marie a offert une jolie œuvre-souvenir à la fidèle compagne de Mlle Cyphrot: Mlle Léontine Robert.

Une question par mois

Mères et filles...

La meilleure façon, je dirai même l'unique façon d'agir de la part d'une mère envers sa fille — ou d'un père envers son fils — pour que celle-ci la considère comme sa meilleure amie et ne craigne pas de lui faire ses confidences, c'est de l'aimer tendrement, avec sagesse, douceur et fermeté.

L'aimer tendrement. D'abord aimer l'âme de son enfant; chercher à édifier son bonheur éternel. Puis aimer la jeune fille pour elle-même, c'est-à-dire l'aimer d'un amour généreux, vigilant, d'un amour exempt d'égoïsme et de vanité. L'envelopper d'une vive sollicitude afin que même éloignée de sa mère, cette tendresse lui serve de talisman et de sauvegarde.

Avec sagesse. Avoir un esprit droit capable de concilier les exigences de la vie actuelle avec les devoirs de sa conscience. Avoir un esprit large, apte à concevoir l'inutilité de certaines défenses; prêt à donner confiance à la jeune fille et lui permettre d'exercer cette confiance. Car c'est au contact des responsabilités qu'elle donnera sa valeur morale et permettra ainsi à l'instinct maternel de redresser la ligne de conduite, s'il y a lieu de le faire, et de prévenir les fautes.

Avec douceur. "Tout progrès émane de la douceur", dit un moraliste. Cette pensée trouve sa juste signification dans les rapports affectueux d'une mère avec sa fille, car une saine bonté doit présider à tous ses actes. Cette bonté pousse dans une intelligence avertie et clairvoyante la force de ne pas dégénérer en faiblesse car les rôles seraient renversés et l'oeuvre éducative grandement compromise.

Avec fermeté. Non pas une fermeté qui se manifeste selon les caprices de l'heure, mais une fermeté basée sur des principes d'ordre moral et religieux. Si la mère exerce son autorité avec douceur et bienveillance, elle touchera le coeur de sa fille et chassera cet esprit d'indépendance, cause si fréquente de désaccord dans la famille.

Puis le bon exemple, cette prédication silencieuse qui possède la puissance de l'aimant attirera le coeur de la jeune fille vers sa mère, et il s'établira, entre ces deux êtres, une douce intimité, là où régnerait, au moins d'une part, la tiédeur et l'indifférence.

P. D'ASSISE

Les institutrices laïques

ET LE CONGRES DE LA LIGUE CANADIENNE FÉMININE

Les institutrices laïques sont tout spécialement invitées au congrès de la Ligue catholique féminine, le 19 octobre prochain. La première partie de l'après-midi leur sera consacrée. Une causerie sur l'éducation apôtre sera donnée par une des leurs, Mlle Laure Gaudreault, fervente ligueuse et décorée du mérite scolaire. M. l'abbé Victorin Germain parlera de la Charité dans l'éducation.

Afin de permettre à un plus grand nombre d'assister à cette séance, le surintendant de l'Instruction publique, M. Cyrille Delage, a accordé congé pour la journée du 19 aux institutrices de toute la province. Elles devraient donc être nombreuses, au moins celles de la

La Lettre de Fadette

Nous publierons demain dans cette page la Lettre de Fadette, que nous avons été empêchés de passer aujourd'hui à cause de l'abondance de matière.

ville, au pèlerinage à Notre-Dame de Roc-Amadour, à 8 h., le matin, et aux trois séances à l'Université Laval.

Elles sont également conviées à la séance solennelle de la veille qui clôturera la Journée diocésaine d'Action catholique et sera en même temps l'ouverture du congrès, et qui sera présidée par Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Afin de pouvoir leur garder des places spéciales pour la réunion de l'après-midi du 19, elles voudront bien donner leur nom à l'avance.

Elles auront ainsi l'occasion d'étudier des questions qui les intéressent et les motifs qu'elles ont de tenir leur vocation en grande estime ainsi que les nombreux moyens mis à leur disposition pour faire de l'Action catholique et pour donner le bon exemple, dans leur milieu respectif.

Au pensionnat

Mont-Royal

Le 17 octobre, à 3 h. p.m., aura lieu la réouverture du cercle de lecture. Comme par le passé, cette réunion aura lieu tous les mardis à 3 h. Toutes les anciennes sont invitées.

Retraite fermée

au Mont-St-Anne

Le jeudi soir, 26 octobre prochain, s'ouvriront les exercices d'une retraite fermée au Mont-St-Anne, 18ème avenue, Lachine, P.Q. Les retraitantes sont priées de se munir de leur nécessaire de toilette et d'un voile blanc ou noir, pour les exercices à la chapelle. Qu'elles veuillent bien adresser leur nom le plus tôt possible à la directrice des retraites, Mont-St-Anne, Lachine, P.Q.

Feu Mme J.-E. Piché

Saint-Bruno de Guigues, 9. — Mme J.-E. Piché, née Lavallee, (Marie-Anne), femme du député du comté de Témiscamingue, à Québec, est décédée à l'âge de 52 ans et 2 mois.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 10 heures.

Le Devoir offre ses condoléances à M. Piché et à sa famille.

Feu Mme L. Laroche

Saint-Remi de Napierville, 7. —

Ces jours derniers ont eu lieu dans notre paroisse les funérailles de Marie-Jeanne Faubert, femme de Lucien Laroche, décédée à l'âge de 39 ans.

Lui survivent: outre son mari, un fils Pierre-René; son père, J.-O. Faubert; une soeur Irène et quatre frères: Ludger, Raoul, Hervé, M.D., et Hector; sa belle-mère, Mme Sév. Laroche.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-A. Majau. Le service fut chanté par M. l'abbé H. Primeau, assisté des abbés Julien et Thoin comme diacre et sous-diacre. Les élèves du collège assistaient au chœur ainsi que les élèves du couvent dans la nef. La chorale, sous la direction de M. R. Benoit, exécuta la messe d'Yon, Mme Sainte-Marie toucha l'orgue. Après le libéra, MM. A. Poissant et A. Picotte chantèrent le *Crucifixus* de Faure.

Précédait le corbillard un landau de fleurs, M. Raoul Laroche, beau-frère de la défunte et M. L.

Le bonheur de la maternité

Dépend de la santé—Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



"Avant la naissance de mon premier bébé, j'étais malade et j'avais le vertige. Mon mari alla m'acheter une bouteille de Composé Végétal et m'en fit prendre, suivant les directions. Il m'a certainement rétablie. Le bébé pesait huit livres et nous étions tous deux en santé. J'ai trois enfants, maintenant, et j'ai l'air aussi jeune qu'à l'époque de mon mariage. Il a aussi fait du bien à ma jeune soeur de 17 ans." — MME J. P. MERRILL, 405 rue Eleanor, Montréal, P.Q.

Laroche, cousin, conduisaient le cortège. Les porteurs étaient MM. J.-A. Blain, Brunelle, Léveillé, Anatole Martin, Adrien Lamoureux, Maurice Laporte, L.-P. Merizzi, notaire.

Un groupe considérable de dames de Sainte-Anne précédait le cortège. Porteurs: Mesdames H. Laporte, Remi Benoit, J.-A. Viau, J.-N. Lazure, J.-A. Blain et P.-G. Coupal.

Conduisaient le deuil: le mari de la défunte; son père, sa soeur, ses frères: Ludger, Raoul, Hervé et Hector. Ses beaux-frères: R. Robert, Anatole Laroche, Emile Laroche, Hector Laporte; son neveu, Philippe Laporte; son oncle, J.-E. Lamoureux, Dr. Primeau, H. Primeau, Dr. Z. Marchand, Yvon Marchand, Ludovic Côté, E. Marchand, P. Marchand, M. Bruno Côté, Mme J.-E. Lamoureux, Mme J.-E. Carmel, Mlle Thuot, cousins et cousines.

Dans le cortège on remarquait: MM. C.-H. Lamarre, Dr. J.-A. Viau, A. Collette, F. Collette, P. Parent, J.-F. Lamarre, P.-G. Coupal, notaire, Max. Coupal, notaire, J. Daignault, Ant. Tongas, Louis-H. Lazure, F. Provencal, Jos. Valiquette, Dr. R. Imbeault, A. Valiquette, H. Gagné, D. Lefebvre, H. Thérien, Jos. Poupart, Alf. Huberdeau, ainsi qu'un grand nombre d'autres amis.

Ecoles Ménages

Provinciales

Ce soir, à 7 h. 30, cours d'hygiène: soins d'urgence.
Jeudi soir, même heure, cours de puériculture: soins du bébé, par le Dr. Longpré. Ces leçons peuvent être suivies à la leçon ou à la série de dix, à des conditions toutes spéciales. Ainsi pour les cours de mardi soir, la direction compte sur un bon auditoire: car les lumières que cet enseignement apporte rendent de grands services dans la vie quotidienne, aident même à sauver des existences. C'est beaucoup de l'apprendre à garder son sang-froid, à savoir bien appliquer un bandage, à empêcher une hémorragie, et de donner habilement le remède en attendant le médecin.
Le cours d'ouvrages de fantaisie se donne le jeudi à 7 h. 30.

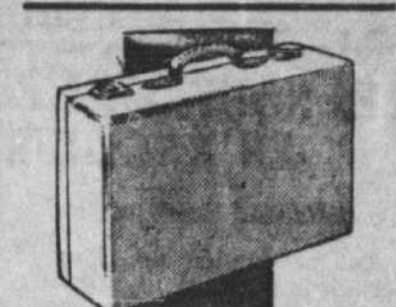
Bénédiction d'un calvaire à Ste-Anne de Bellevue

S. E. Mgr Deschamps bénira, dimanche le 15 octobre, le calvaire nouvellement installé au cimetière. Tous les anciens de Sainte-Anne de Bellevue sont invités à la cérémonie qui aura lieu à 3 heures.

La journée du 15 au collège M.-Bourgeoys

Le dimanche, 15 octobre courant, les anciens professeurs et élèves ainsi que les élèves et professeurs actuels du Collège Marguerite-Bourgeoys célébreront le 25ème anniversaire de fondation de l'Ecole d'enseignement secondaire pour les jeunes filles. Il y aura messe à 9 h. 30. dimanche matin, déjeuner à 1 h. p.m. et réception intime à 4 h. p.m. Cet anniversaire coïncide avec l'anniversaire de naissance de la fondatrice et directrice actuelle, la Révérende Mère Sainte-Anne-Marie.

EATON



Petites malles en cuir

Pour les courtes excursions de fin-de-semaine.

Elles sont meilleures que la moyenne étant faites de cuir de vache grenu. En noir ou brun. Belle doublure et 4 poches. Environ 18" x 11 1/2" x 6". Achetez avant la hausse récente des prix du cuir, elles peuvent être offertes à ce prix.

7.50

Boîtes anglaises à chapeaux

A un prix spécial que vous ne croiriez pas possible

Très légères et très pratiques. Fabriquées en brun, noir ou bleu. Dimensions d'environ 14" x 13" x 6 1/2". Les poignées sont assez grandes pour vous permettre d'y passer le bras.

2.50

Spécial mercredi, chacune, Au catalogue chez Eaton, rue Université.

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

A N.-Dame de Lourdes

Aujourd'hui est la journée de Ste-Thérèse à Notre-Dame de Lourdes; elle prend un cachet spécial dans le mois d'octobre, mois de la fête de la petite sainte. La messe a été dite à 7 heures ce matin et la cérémonie du soir aura lieu à 7 h. 30 p.m. Beaucoup de personnes aimeront à cette occasion à faire bénir des roses de Sainte-Thérèse: elles trouveront des roses à la sacristie, si elles n'en ont pas apporté.

St-Eusèbe de Vercel

Assemblée générale des dames patronnesses de St-Eusèbe de Vercel, sous le patronage distingué de M. le curé Dupuis et sous la présidence de Mme H. Deslauriers, mercredi le 11 octobre, dans la salle de l'ouvrier, sous-sol de l'église, à 2 h. 30.

Toutes les dames qui désirent faire partie de l'Association sont cordialement invitées.

"Le Savoir au service de l'Amour"

PAR LE P. FELIX-M. BEAUCHEMIN, O.F.M.

Messieurs les philosophes et théologiens, et vous tous qu'intéresse la pensée catholique, ne manquez pas de lire ce volume du P. Félix. C'est une mine d'érudition que vous pourrez utilement exploiter. L'auteur a su en même temps éviter l'emploi trop fréquent de termes techniques qui dérouteraient les profanes. Son livre, qui plaira surtout aux philosophes et aux théologiens, s'adresse à tout le monde. Il apprendra à ses lecteurs comment la joie de connaître mène au plaisir d'aimer. Au service de librairie du Devoir, 75 sous francs.

Mots en chaîne

Solution du No 31

-DEPOPULARISER -
M-RATA-I-ABOT-C
EL-SANG-ABIU-TA
GAT-IN-V-AS-TIN
ADAM-ECART-LOTO
LINOT-O--CONAN
ON-LA-LAPSUS-NI
C--C-OBA-R--S
ES-THENAR-EN-GA
PATEE--I-ROSAT
HUER-HAMAC-SALI
ARS-MA-U-AC-ABO
LE-TALC-EDOM-AN
E-SOLE-O-EDIT-S
-HETEROPEALES-

Feuilleton du "Devoir"

La douce Conquête

par Myriam CATALANY

33 (suite)

Voyant qu'elle ne répondait pas, il eut un soupir découragé.

Certes, il n'avait jamais compté sur une trop prompt victoire, sachant bien à quelle fièvre adversaire il se mesurait. Mais les jours passaient, et la forteresse hautaine restait entière, ne montrant aucune brèche où le vainqueur pût se glisser. Pourtant, dans cette partie suprême dont le bonheur de sa vie était l'enjeu, Pascal avait pris comme alliées des forces puissantes; c'était d'abord la grâce et l'esprit d'une race fine entre toutes, puis l'héritage prodigieux

de siècles de gloire et de bravoure; enfin, le charme prenant des paysages déroulés comme une grande frise lumineuse, tous plus beaux les uns que les autres, et si divers, si harmonieux, qu'aucune autre nation du monde ne peut se flatter d'en posséder de semblables!

Tout cela restait inutile. Frédéric opposait à tout le même silence dédaigneux, et dans le coeur de Pascal ce dédain creusait peu à peu une ingérissable blessure.

...Il jeta sa cigarette: on apportait le thé qu'il avait demandé, et Mme Irritu sortit de son accablement pour s'emparer de la

verseuse et manier avec adresse les tasses de fine porcelaine.

—Merci, Frédérique, murmura Pascal.

Machinalement, il fit fondre le sucre dans le liquide ambré, puis but d'un trait l'odorant breuvage. La jeune femme avait repris sa pose lasse; son regard, filtrant à travers les longs cils, s'élevait parmi les corbeilles fleuries du jardin désert.

—Vous ne buvez pas?... lui demanda son mari; ne laissez pas refroidir ce thé, ce serait dommage: il est délicieux.

Elle eut un léger haussement d'épaules et ne bougea point. Alors il se pencha, inquiet.

—Non, répondit-elle sèchement.

—Quoi, alors?... reprit-il, insistait encore.

Elle se redressa, éternuée.

—Ne comprenez-vous pas que je suis lasse de ces voyages, balbutia-t-elle, et que j'ai hâte d'arriver aux lieux où doit se fixer ma vie?... Jusqu'à ce moment-là, je serai dévorée d'incertitude; comprenez-moi Pascal, et laissez-moi regarder

l'avenir en face, tel qu'il vous a plu de me le préparer! Il m'effrayera moins, je vous jure, que les visages changeants de ces pays que nous traversons sans y prendre racine!...

Maintenant elle ne regardait plus les roses du petit jardin. Accoudée à la table, elle tendait vers Irritu une figure à la fois impérieuse et suppliante, où l'ardeur de son désir faisait monter un peu de flamme. A travers la fumée bleue qui s'élevait de la tasse de thé, ses yeux avaient un éclat mouillé et ne chaient pas leur détresse.

—Vous avez rêvé de me faire aimer votre patrie, reprit-elle plus vite; renoncez-y, Pascal. Emmenez-moi, je me sens étrangère ici. Il me tarde de voir la demeure où je devrai vivre, et je vous promets que je m'efforcerai de la chérir... mais, gré tout!...

Elle se tut brusquement, sentant qu'elle n'était plus maîtresse d'elle-même ni de ses paroles, et que peut-être ce regard aigu qui ne la quittait pas allait s'emparer de la clarté du triomphe.

—Vraiment... dit le jeune hom-

me avec lenteur, vraiment, il vous tarde de connaître ma maison coloniale, Frédérique?... J'ai pourtant bien des merveilles à vous montrer encore sur la côte bretonne!... Et vous voulez partir tout de suite?... Si j'étais présomptueux, je dirais que vous avez peur d'être vaincue!...

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Consolidated Smelting

La production de Consolidated Smelting, pendant le troisième trimestre, s'est établie comme suit, comparativement à la période correspondante de 1932: plomb, 31,521 tonnes contre 29,262; zinc, 16,289 tonnes contre 15,877; or, 7,418 onces contre 8,837; argent, 1,485,392 onces contre 1,263,068.

Cours de l'argent

Londres, 10 (P.A.) — Le marché de l'argent en lingot est faible et le prix recule de 3-16 à 18 5-16 pence.

Cours du sucre

New-York, 10 (P.A.) — Le marché du sucre est à peine ferme. Options: déc. 1.30; jan. 1.30-31; mars 1.33-34; mai 1.38-39; juil. 1.43-44; sept. 1.49.

Cours du café

New-York, 10 (P.A.) — Les cours du café sont plutôt fermes: Rio: déc. offre, 5.80; mars, offre, 5.95; mai, offre, 5.99; juil. et sept. non cotés.

Santos: déc. offre, 8.15; mars, offre, 8.25; mai, offre, 8.32; juil., offre, 8.38; sept. non coté.

L'emprunt canadien

Dans le discours qu'il a prononcé hier soir à la radio, le premier ministre Bennett a rappelé que depuis 1931 le Canada a converti pour un montant total de 688 millions de dollars de la dette nationale à des conditions plus avantageuses pour le pays. Cette politique de conversion permet au pays d'économiser environ 6 1/2 millions de dollars par an et le présent emprunt assurera une économie annuelle supplémentaire de 2 1/2 millions environ.

M. Rhodes a annoncé que les obligations pour le nouvel emprunt seront à 2 ans, à 6 ans et à 12 ans. Les premières seront émises au prix de 99 1/2 pour rapporter 3 1/2 %, les secondes à 99 pour rapporter 4 1/2 %, et les troisièmes à 98 1/2 pour rapporter 4 3/8 %. Les certificats seront en dénominations de \$100 et plus.

Les banques se sont de plus engagées à avancer aux souscripteurs qui le désireront jusqu'à concurrence de 74 % du montant de leurs souscriptions, ces prêts devant être consentis à 4 1/2 % d'intérêt.

Le marché des animaux

(P.C.) — Le nombre d'animaux mis en vente sur le marché de Montréal ce matin était de 12,601, soit 1,169 bêtes à cornes, 2,159 veaux, 6,494 agneaux et moutons et 2,779 porcs.

Le marché des bêtes à cornes a été ferme et s'est même amélioré quelque peu. Les boeufs se sont vendus de \$1.50 à \$4 suivant le poids et la qualité, mais la grande majorité des transactions se sont faites entre \$2 et \$2.50 pour ceux de qualité commune et entre \$3 et \$3.50 pour ceux de qualité moyenne. Ceux de qualité choisie ont commandé de \$3.75 à \$4.

Les veaux de qualité se sont vendus entre \$6 et \$6.75, ceux de qua-

lité commune et moyenne de \$2.75 à \$5.75; et les veaux à l'herbe de \$1.75 à \$2.50.

Les agneaux de bonne qualité ont commandé de \$5.75 à \$5.90; ceux de qualité commune de \$3.75 à \$3.90 et les moutons de \$1 à \$3 quoique la plupart se soient vendus entre \$1.50 et \$2.50.

Le prix des porcs a quelque peu fléchi, les pores à bacon et à boucherie se vendant à \$6.15 avec prime de \$1 pour ceux de qualité choisie. Les lourds se sont vendus à \$5.85; les extra-lourds à \$5.15 et les légers à \$6.

Bourse de New-York

New-York, 10 (P.A.) — Le marché a évolué sans intérêt ce matin. Les utilités étaient quelque peu en demande, les pétroles et les ferroviaires sont restés fermes, tandis que les alcools et plusieurs industries étaient plus faibles.

Au nombre des titres qui se sont légèrement avancés on note Consolidated Gas, American Water Works, North American, DuPont, Santa Fe, Nickel, American Telephone, N. Y. Central, Johns-Manville, Public Service of N. J., Standard of N. J., Socony-Vacuum, tandis que U. S. Steel, National Distillers, Allied Chemical, Case, American Can, American Commercial Alcohol et Kennecott ont légèrement fléchi.

Dans la deuxième heure les alcools ont encore faibli et on a constaté quelques prises de bénéfices. U. S. Industrial Alcohol a reculé de 2 points.

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE, courtiers, 225, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Air Reduction	100%
American Can	94 1/2
American Foreign Power	95
American Power & Light	10
American Smelting	44 1/2
American Water Works	23 1/2
American Tel. & Tel.	120 1/2
Anacosta	16
Atchafalaya	56 1/2
Baltimore & Ohio	28 3/4
Bethlehem Steel	35 1/2
Canadian Pacific	13 1/2
Cons. Gas of New York	38 1/2
Chrysler Motors	45 1/2
Coca Cola	93 1/2
Columbia Gas & Electric	43 1/2
Cons. Gas of New York	43 1/2
Continental Can. Co.	67 1/2
Corn Products	89 1/2
Commonwealth Southern	2 1/2
Dupont	79
Elec. Power & Light Corp.	7 1/2
General Foods Corp.	30 1/2
General Motors	30 1/2
General Electric	20 1/2
Hudson Motors	12 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	13 1/2
Johns-Manville	36 1/2
Kennecott Copper	21 1/2
Montgomery & Ward	21 1/2
Nash Car Co.	21 1/2
National Biscuit	49 1/2
National Power Light	11 1/2
New York Central	40 1/2
North American	20 1/2
Noranda Mines	34 1/2
New Haven	20
Packard Motors	3 1/2
Pennsylvania R. R.	30 1/2
Phillips Petroleum	16 1/2
Pub. Service of New Jersey	38
Radio Corporation	7 1/2
Remington Rand	15 1/2
Republic Iron & Steel	15 1/2
Sears Roebuck	42 1/2
Simmons Bed	22 1/2
Southern Railway	27 1/2
Standard Brand	26 1/2
Standard Gas & Electric	11 1/2
Standard Oil of New Jersey	43
Socony Vacuum Oil	12 1/2
Studebaker	5 1/2
United Aircraft	34 1/2
United Gas Improvement	17 1/2
U. S. Rubber	16 1/2
U. S. Industrial Alcohol	73 1/2
U. S. Steel	47 1/2
Vanadium	22 1/2
Western Union	56 1/2
Westinghouse	38 1/2
Woolworth	40 1/2

Documentation

Bulletin de renseignements

commerciaux (7 oct.)
Les débouchés dans le Royaume-Uni pour les vaches laitières.
Informations commerciales de la Nouvelle-Galles du Sud.
Les importations néo-zélandaises du Canada, de janvier à juin.
Les débouchés pour le lait concentré en Malaisie britannique.
Le commerce de l'Afrique du Sud en 1932.
Amélioration du service de transport sur la Chine du Nord.
Les débouchés pour les accessoires d'automobiles en Argentine.
L'Exposition Nationale des Bestiaux en Argentine.

La situation économique à Cuba.
Les importations suédoises en 1932.
Les débouchés pour le blé en France.
Vente de bestiaux canadiens à Glasgow.
Augmentation des importations de tabac canadien dans le Royaume-Uni.
Les débouchés pour les lattes dans le Nord de l'Angleterre.
Les débouchés dans le Royaume-Uni pour les conserves de pickard.
Modifications tarifaires et règlements douaniers.

Cote des changes étrangers pour la semaine finissant le 2 octobre 1933.
Demandes de produits canadiens à l'étranger.
Départs des navires des ports canadiens.

Lettre commerciale mensuelle (oct.)
Publiée par la Banque de commerce.
Les conditions économiques — Prix et pouvoir d'achat au Canada — Les marchés et les prix — Les statistiques du mois.

Business Week (7 oct.)
Striking at recovery — Labor week in Washington — Labor cost study — Code

labyrinth — Master food code — Sugar solution — Safety glass — \$1. crude agn — 7 1-2 millions fewer hogs — Fair profits — First new cars — Ship subsidy — Code to strengthen banking — Laggard bank credit — Recovery race — Public works begin to work — The price of gold — Business abroad — The figures of the week — The financial markets — The labor crisis.

Sur le Curb

(P.C.) — Les cours ont fléchi sur le Curb ce matin. Distillers Seagrams a reculé de plus d'un point. Regent Knitting de 3-8 et Imperial Tobacco d'une fraction tandis que Hiram Walker s'est avancé de 1/4.

Sur le marché des mines, Lake Shore a reculé de 50 sous, Noranda de 40, Ventures de 9.

L. J. FORGET & Co
471, rue Saint-François-Xavier
Ouv. Haut Bas Mid

10 Bud. Brew.	12 1/2
25 Cons. Paper	2 1/2
406 D. Corp. Se.	28
25 Claude Neon	50
25 Home Oil	1 1/2
45 Imperial Oil	13 1/2
55 Imp. Tobac.	11 00
10 Int. Petrole.	19 1/2
25 Melchers	13 1/2
325 Price	50
405 Walk. Good	49
40 Walk. G. pri.	15 1/2

MINES:
100 Lake Shore 50 00
3400 Macassa 1 03
200 Moss 97 1/2 98
385 Noranda 35 50
1460 Slocow 1 48
4100 Sullivan 16 16 1/2
200 Ventures 89

MINES HORS LISTE
1500 Big Mias. N. 44
400 Parkhill 40
1600 San Antonio 1 49

Bourse des mines

Cours fournis par la maison CHANG, BURKE & Co.

225, rue Notre-Dame ouest	Hier	fer.	Ouv.
Acme	17	17	17 3/4
Amulet	47	49	49
Arno	7	7	7
Algonquin	14 1/4	14 1/4	14 1/4
Barry Hollinger	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Base Metals	11 50	11 40	11 40
Bracegirdle	12 00	12 00	12 00
B. C. Pioneer	23	23	23
Boblo	33	33	33
Castle Treth	63	63	63
Cent. Patricia	1 20	1 50	1 50
Coniagas	38 00	36 80	36 72
Dome Mines	3 35	3	3
Dom. Explorers	3 35	3	3
Falconbridge	83	82	82
Granada	10 60	10 60	10 60
Hollinger	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Homestead Oil	1 21	1 21	1 19
Howey Gold	20 10	20 40	20 20
Int. Nickel	39	39	39
Kirkland Lake	50 10	50 00	50 25
Lake Shore	1 04	99	99
Macassa	44 00	43 00	42 50
McIntyre	2 00	1 90	1 89
Mining Corp.	2 1/4	2 1/4	2 1/4
Moffatt Hall	1 23	1 23	1 20
Premier Gold	1 49	1 48	1 48
Nipissing	1 25	1 25	1 20
Noranda	35 65	35 25	35 10
Pros. Airways	75	75	75
San Antonio	1 37	1 38	1 36
Sheritt Gordon	1 27	1 26	1 26
Siscon	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Stadacona	1 37	1 38	1 36
Sudbury Basin	1 27	1 26	1 26
Sylvanite	47	50	50
Test Hughes	54	51	51
Towagmac	8 25	8 20	8 05
Wright Harg.	22	22	22
Big Missouri	16	16 1/2	16
Central Man.	1 75	1 70	1 70
Chem. Research	3 00	3 00	3 00
Cost Copper	75	83	83
Coniarum	3 80	3 80	3 80
Eldorado	35	32	32
East Cross	1 86	1 89	1 85
Home Oil	10 50	10 00	10 00
Hudson Bay	60	53	53
Kirk. Hudson	2 1/2	2 1/2	2 1/2
McLeod River	12	14	14
Nordal	12	14	14

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Cie:

Cle:	Fair	Ouv.
Angleterre, liv. st.	\$4.86 2-3	\$4.80
France, franc	\$0.0392	0.0607
Belgique, belga	0.1390	0.2170
Italie, lire	0.0526	0.0816
Suisse, franc	0.193	0.3010
Espagne, peseta	0.402	0.6282
Hollande, florin	0.193	0.124
Espagne, peseta	0.268	0.2476
Norvège, couronne	0.268	0.2411
Danemark, cour.	0.1196	0.0865
Bresil, milreis	\$1.00	2 1/4
Etats-Unis, dollar.	0.2382	0.3699

A MIDI
Cours officiels tels que fournis par la Presse Canadienne:

Livre sterling à Montréal \$4.79 1/2
Dollar américain à Montréal \$1.02 3-16
Franc français à Montréal \$0.607 1/4
Livre sterling à New-York \$4.69 1/4
Dollar canadien à New-York \$0.97 1/2
Franc français à New-York \$0.595
Livre sterling à Paris 78.97 1/2 frs
Dollar canadien à Paris 16.47 frs
Dollar américain à Paris 16.81 frs

Les cours moyens à Wall Street

New-York, 10. P. C. — La moyenne des cours des valeurs principales à la clôture des compilations de Standard Statistics:

Hier	50	44 1/2	72 1/2	62 1/2
Semaine dernière	86 1	41 5	72 3	76 8
Mois dernier	92 9	49 9	84 0	84 7
L'an dernier	90 0	23 5	79 1	31 0
1930	139 7	109 7	189 9	143 8
1927	139 3	121 5	125 7	130 3
Haut 1933	102 1	38 0	113 7	98 5
Bas 1933	42 3	23 5	61 5	43 3

Cours du blé

WINNIPEG	Samedi	Ouv.	Haut	Bas	Mid
Octobre	60 1/4	60 1/4	60 1/4	59 1/2	60 1/4
Décembre	60	60 1/4	60 1/4	59 1/2	60 1/4
Mai	64 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2	65
CHICAGO	55 1/4	55 1/4	55 1/4	54 1/2	55 1/4
Octobre	58 1/4	58 1/4	58 1/4	57 1/2	58 1/4
Mai	64 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2	65
Juillet	88 1/4	87 1/2	87 1/2	87 1/2	87 1/2

(Suite à la septième page)



Ayant obtenu la LIMITEE
charte du gouvernement provincial, la
compagnie est maintenant en mesure
d'affirmer au public des parts privilégiées
ou ordinaires. Cette lampe merveilleuse
vous épargne 40 p.c. de courant.
Pour renseignements s'adresser à:
LUMIERE LEMAY LTD.
40 St-Jacques Ouest, Ch. 2, H.A. 2644
REVETUS obtenus par Albert Fournier,
914 St-Catherine Est.



GOUVERNEMENT DU

DOMINION DU CANADA

EMPRUNT DE REMBOURSEMENT DE 1933

Le Dominion du Canada met en souscription publique les obligations suivantes:

Bons 3 1/2 % à deux ans, échéant le 15 octobre 1935

Prix d'émission: 99.50 et les intérêts courus,
rendant jusqu'à l'échéance 3.75 %

Bons 4 % à six ans, échéant le 15 octobre 1939

Prix d'émission: 99.00 et les intérêts courus,
rendant jusqu'à l'échéance 4.10 %

Bons 4 % à douze ans, échéant le 15 octobre 1945

Prix d'émission: 98.50 et les intérêts courus,
rendant jusqu'à l'échéance 4.38 %

Le principal est payable sans frais, en monnaie légale du Canada, au bureau du ministre des Finances et Receveur général du Canada à Ottawa ou au bureau du Sous-receveur général à Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary ou Victoria.

Les intérêts sont payables semestriellement, le 15 avril et le 15 octobre, en monnaie légale du Canada, sans frais, à toute succursale canadienne d'une banque à charte

Coupons:

Bons à deux ans, \$1,000
Bons à six ans, \$500 et \$1,000
Bons à douze ans, \$100, \$500 et \$1,000

Souscriptions en espèces

Les souscriptions en espèces ne seront admises qu'aux bons 4 % à six ans et à douze ans et seront toutes sujettes à répartition. L'annonce du barème de répartition sera suivie d'une prompte livraison des titres provisoires contre paiement intégral des bons attribués.

Souscriptions de conversion

Les porteurs de Bons de la Victoire 5 1/2 % échéant le 1er novembre 1933, pourront, tant que les listes de souscription resteront ouvertes, et après en avoir détaché et retenu le coupon du 1er novembre prochain, présenter leurs bons, au lieu d'espèces, en paiement de souscriptions à une égale valeur nominale de bons d'une ou plusieurs échéances de la nouvelle émission et recevoir promptement et entière livraison de la totalité des titres auxquels ils auront souscrit. Le prix de rachat des Bons de la Victoire 5 1/2 % est fixé ainsi qu'il suit:

100 p. 100 de leur valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 3 1/2 % à deux ans et aux bons 4 % à six ans.

100 p. 100 de leur valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 4 % à douze ans déposés le ou avant le 16 octobre, et 100 p. 100 de leur valeur nominale après cette date.

Il ne sera pas exigé d'intérêt couru sur les nouveaux bons auxquels les souscriptions de conversion auront été effectuées le ou avant le 16 octobre. Après cette date l'intérêt couru du 15 octobre sera exigé.

Les porteurs recevront en espèces la différence entre le prix de rachat de leurs bons de la Victoire et le prix des bons de la nouvelle émission.

Le montant de l'emprunt est limité à \$295,000,000

L'emprunt est autorisé par un acte du Parlement du Canada. Le principal et l'intérêt en sont imputables sur le fonds du revenu consolidé du Canada.

Le produit de l'emprunt servira à rembourser \$169,971,860 d'obligations 5 1/2 % du Dominion du Canada échéant le 1er novembre 1933 et \$40,000,000 de bons du Trésor à court terme. Le restant sera affecté aux besoins généraux de l'Etat.

Les souscriptions seront reçues et les récépissés délivrés par toute succursale canadienne d'une banque à charte et par les banquiers en valeurs attitrés, qui fourniront aux intéressés les bulletins de souscription et les copies du prospectus officiel donnant les détails de l'emprunt. Seules seront valides les souscriptions rédigées sur les bulletins imprimés par l'Imprimeur du Roi.

La souscription sera ouverte le 10 octobre 1933 et close le ou avant le 24 octobre 1933, sur ou sans avis, au gré du ministre des Finances

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — L'activité était considérablement réduite sur le marché local ce matin et le marché avait des tendances irrégulières. Les avances légères du début ont été effacées en grande partie lorsqu'il s'est manifesté un certain mouvement de vente à la suite de la tenue de Wall Street.

(Comptation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid	Chang.
245	Brazilian	13.2	13.3	13.2	13.3	
25	B.C. Power "A"	25	25.1	25	25.1	
20	Canada Cement	6.4	—	—	—	
5	Can. Car. and Found.	7.2	—	—	—	
1	Can. Car. and Fund. priv.	15	—	—	—	
630	Can. Ind. Alcohol "A"	19.4	19.4	19.2	19.4	+ 1/4
8835	Can. Ind. Alcohol "B"	17.4	17.4	17.2	17.3	+ 3/8
75	Can. Pac. Ry.	13.6	—	—	13.6	
20	Cockshutt Plow	8.3	—	—	—	
245	Con. Smelting	135	—	—	—	
1	C. Hydro Elect. priv.	52	—	—	—	
1/2	Can. North. Pow	15	—	—	—	
90	Dom. Steel and Cl. "B"	3	2.4	2.3	2.3	
15	Dryden	5.6	—	—	—	
—	General Steel Wares	3.2	—	—	—	+ 1/4
25	Helfinger	10.60	—	—	—	
855	Int. Nickel	20.25	20.25	20.20	20.20	+ .20
35	Lake of the Woods	13	—	—	—	
15	Lake of the Woods priv.	65	—	—	—	
37	Mont. Power	34.4	35	34.4	35	+ 1/2
41	Mont. Pow. Deb.	45	—	—	—	
45	Nat. Breweries	25.6	25.7	25.6	25.7	+ 1/8
1	Ogilvie Flour	187	—	—	—	
170	Power Corp.	7.6	7.6	7.5	7.6	+ 3/8
25	Quebec Power	15.2	—	—	—	+ 1/8
105	Shawinigan W. and P.	17.2	—	—	—	
65	St. Law. Corp. priv.	6.2	—	—	—	
10	So. Can. Power	4.6	—	—	—	
10	Steel of Canada priv.	31	—	—	—	
20	Can. North. Power	10	—	—	—	
BANQUES						
2	Commerce	147	—	—	—	
10	Montréal	191	—	—	—	

LA VIE SPORTIVE

Sandor Szabo s'assomme en tombant

Sandor Szabo, le fameux lutteur hongrois, a perdu une belle chance de vaincre Jim Browning hier soir à l'Arena Mont-Royal, car, après avoir pris la première chute en vingt-sept minutes et trente secondes par une double prise de bras, à la suite de plusieurs coups de bélier bien appliqués, Sandor voulut en finir trop vite avec son rival qui paraissait encore étourdi et à la suite d'une attaque Szabo passa à travers les câbles et se blessa assez gravement dans sa chute. Le lutteur hongrois resta étendu sur le plancher, hors de l'arène, et l'arbitre compta les dix secondes réglementaires avant que Szabo pût se remettre sur ses pieds et de fait quatre constables durent transporter le lutteur blessé dans sa loge et les médecins de la Commission Athlétique tentèrent de le ranimer dans les dix minutes allouées, mais ce fut en vain et l'arbitre dut déclarer Browning vainqueur par défaut.

Szabo avait eu presque constamment l'avantage sur Browning dans le premier engagement, le mettant souvent en danger avant de lui voler les épaules au tapis et il semblait devoir remporter la palme dans la reprise suivante, mais son inquiétude et son manque de jugement lui ont joué un vilain tour. Ce n'est que très tard dans la soirée que le lutteur hongrois put quitter l'Arena et se rendre à son hôtel, accompagné d'un médecin.

Casey Kazanjian et Charlie Strack ont fait les frais de la semi-finale, limitée à une chute ou à 15 minutes, mais malgré les efforts des deux lutteurs, le match se termina sans aucune chute et l'arbitre Ernest Boucher dut déclarer la rencontre nulle. C'aurait été très rude pour Strack s'il avait été particulièrement mis en évidence sous le rapport de sa brutalité, mais l'arbitre put cependant mettre un frein aux tactiques de l'Allemand.

Dans les autres combats à l'affiche, John Spelman et Buck Weaver ont fait match nul de 20 minutes, alors que Jim Clinstock a vaincu Joe Dokes en prenant une chute en 14 minutes et 5 secondes.

Conacher s'est distingué hier

Toronto, 10. — Lionel Conacher, l'athlète complet, ancienne étoile du football, est retourné à son ancien sport favori hier après-midi alors que le "Gros Train" a figuré avec avantage sur l'équipe de Toronto dans une joute d'exhibition contre le Rochester et Lionel fut sans contredit l'étoile de son équipe, qui, malheureusement, s'est fait battre par 18 à 15. Dix mille personnes ont été témoins de cette joute qui n'a manqué d'être intéressante et contestée du commencement à la fin.

Composition des équipes:

Toronto: Aile volante DeVos, J. Conacher Demi Seig, C. Conacher Demi Sworthout, McCarry Demi Feary, Savoldi Quart Zimmer, Hendry Centre Cahill, Kasabowski Intérieur Cohen, Watson Intérieur Leblanc, Mercurio Milieu Kincaid, Thomas Milieu J. Franklin, Ouden Extérieur Fredericks, Charney Extérieur McGivern.

Rochester, subs.: Sacks, Parnell, Britnell, Loughrin, Convey, Sprino, Zellars, McHue et Laha.

Rochester, subst.: Cummings, Chamberlain, Heveron, Joe Franklin et Siebold.

Les résultats du football

SENIOR, SERIES DE LA VILLE
Montreal 13, McGill 0.
SENIOR O.R.F.U.
Loyola 9, Ottawa 8.
JUNIOR, EXHIBITION
Loyola 2, Ottawa 2.
COLLEGES, EXHIBITION
Bishop's College 10, Old Boys 5.
PROFESSIONNELS
Rochester 18, Toronto Chiefs 15.
SENIOR, OUEST
Winnipeg 39, Garrison, 0.
Meramelas 12, Vancouver A.C. 3.
Moose Jaw Millers 11, Saskatoon H.Tops 0.
U. de Saskatchewan 4, Regina Roughriders 7.
INTERMÉDIAIRE, O.R.F.U.
St. Thomas 8, Sarnia Wanderers 1.
Galt 30, Brantford 5.
St. Catharines 12, M. 9np q29.
JUNIOR O.R.F.U.
Woodstock Grads 28, London 0.
Toronto Argos 14, Balm Beach 2.
Sarnia Gediems 13, Walkerville 0.
RUGBY ANGLAIS
Québec 7, Ontario 5.

6 JOURS DE COURSES EN BICYCLE FORUM DU 9 AU 14 OCTOBRE

"Sprints" spéciaux cinq fois par jour. De 3 à 5 p.m., 9 p.m., 11:30 p.m., 2 a.m.

Prix

De LUNDI à MERCREDI SOIR.
Circule, 50c; amphithéâtre, 75c; soutes de loges, \$1.25. Après-midi, toutes la semaine, jusqu'à 4:30 p.m.; adultes, 35c; enfants, 15c.

Tous les prix taxé comprise.

Van Kempen et Parrott sont en tête

Van Kempen et Parrott mènent dans la course de six jours commencée à minute et une minute, lundi matin, au Forum, tandis que Peden et Audy viennent en deuxième place avec un tour en arrière, mais ces derniers mènent dans le total des points pour les sprints avec 99 contre 91 pour la première équipe.

Plus de huit mille spectateurs ont fort applaudi de belles exhibitions de la part des coureurs. Plusieurs en particulier se sont distingués et ont réussi à gagner plusieurs tours, cependant pour être suivis de près. Ottevaire et Gachon qui, pendant la journée d'hier furent invincibles ont failli à la tâche, tard hier soir, pour prendre sept tours, aussi la première place. A la fin du classement on les voit en quatrième position. Van Kempen a pédalé fort pour offrir une gigantesque exhibition. Son effort bien combiné avec celui de Parrott lui permit de gagner sept tours. Peden et Audy suivent, un tour en arrière.

Ces deux champions ne se sont pas encore forcés à la limite et se contentent de se rapprocher du premier, temporairement. L'équipe d'Ewald Wissel et Zénon Saint-Laurent, est peut-être la plus formidable, actuellement. Tous deux sont rapides et doués d'une belle force physique. Les leaders n'ont pas la partie gagnée d'avance, avec ces deux athlètes derrière eux. Ils occupent la troisième position, un tour en arrière et égaux avec Peden et Audy. Letourneur et Lepage ont encore six tours en arrière, mais tous deux commencent à afficher une belle tenue, malgré la grande fatigue qui les harasse.

Vingt tours furent volés entre dix et onze heures. Plusieurs cependant perdent beaucoup de terrain. Laporte-Beckman sont dix tours en arrière; Baggio et Maltese, douze; ZaZhel et Hurley, 15; Horan et Petri, 18 tours en arrière.

Quand Alfred Letourneur est arrivé à Montréal au lever du jour, hier, son partenaire, Henri Lepage, roulait déjà depuis six heures sans repos, contre les douze équipes. A bout de forces, Henri avait tenté de suivre tant bien que mal dans les chasses, mais il lui avait nécessairement fallu perdre du terrain. Sept tours derrière les meneurs, il voyait arriver Letourneur avec une satisfaction bien compréhensible; non seulement il pouvait trouver quelques instants de répit mais encore, pouvait-il se mettre à la tâche de reprendre le terrain perdu.

C'est du reste ce qu'on fait les deux du vélo, avec un tel brio que les milliers de spectateurs qui ont profité du congé, hier, pour faire un stage au Forum, ne leur ont pas ménagé les applaudissements.

Les équipes Saint-Laurent-Wissel et Baggio-Maltese ont abandonné ce matin à deux heures. Saint-Laurent souffrait d'un mal sérieux d'estomac. Peu de temps après, et Baggio ont formé équipe ensemble.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES A 1 HEURE A.M.

	M.	Pts
Van Kempen-Parrott	1	459
Peden-Audy	2	458.9
St-Laurent-Wissel	3	458.9
Gachon-Ottovaire	4	458.9
Gadou-Bartell	5	458.7
Saetta-Zach	6	458.7
5 tours derrière		
Fielding-McDonald	7	458.5
6 tours derrière		
Letourneur-Lepage	8	458.4
8 tours derrière		
Elder-Van Slambrouck	9	458.2
10 tours derrière		
Laporte-Beckman	10	458
12 tours derrière		
Baggio-Maltese	11	457.8
15 tours derrière		
Zahmel-Hurley	12	457.5
18 tours derrière		
Horan-Petri	13	457.2

SPRINTS DE 3 HEURES

1. — Bartell, Petri, Fielding, Baggio.
2. — Beckman, Horan, Maltese, Van Kempen.
3. — Bartell, Fielding, St-Laurent, Baggio.
4. — Wissel, Maltese, Peden, Saetta.
5. — Letourneur, Parrott, Laporte, Baggio.
6. — Wissel, Beckman, Peden, Maltese.
7. — St-Laurent, Audy, Parrott, Bartell.
8. — Van Kempen, Ottovaire, Horan, Peden.
9. — Fielding, Laporte, Baggio, Hurley.
10. — Peden, Horan, Saetta, Maltese.

SPRINTS DE 5 HEURES

1er — Van Kempen, Petri, Hurley, Fielding.
2ème — McDonald, Horan, Peden, Lepage.
3ème — Van Kempen, Letourneur, Fielding, Petri.
4ème — Parrott, Lepage, Maltese, Bartell.
5ème — Letourneur, Fielding, Petri, Baggio.

SPRINTS DE 9 HEURES

1er — Van Kempen, Beckman, Bartell, Van Slambrouck.

Montréal a triomphé du McGill

Le club Montréal, du Big Four, a remporté une victoire concluant sur le McGill senior, dans la joute annuelle du Jour d'Action de Grâce, disputée hier au Stade Molson en présence de 3.500 personnes. Les Roues Ailiées ont remporté la victoire par un résultat final de 13 à 0.

Un botté bloqué au premier quart et une erreur de tactique des étudiants au champ arrière au troisième quart ont pavé le chemin de deux touchés pour les vainqueurs. Carl Perina a enfoncé les lignes défensives des étudiants et a bien failli réussir un convert. Les vainqueurs ont aussi compté un simple dans chacun des trois premiers quarts.

Le dernier quart a été témoin d'une avalanche de passes en avant d'un côté que de l'autre. Aucun point n'en est résulté cependant.

Les deux derniers quarts n'ont duré que 10 minutes chacun par exemple entre les deux équipes comme l'obscurité descendait avec rapidité. A la fin de la partie une pluie fine et froide tombait et rendait, avec l'obscurité, le jeu très difficile.

Les vainqueurs n'ont pas eu de difficulté à remporter la victoire mais les partisans du McGill n'ont pas s'attristés car leurs idoles ont montré beaucoup d'amélioration. Si leur effectif n'eût été affaibli par la présence de plusieurs de leurs réguliers sur la liste des écopés, ils auraient peut-être vaincu. Le capitaine Don Young, Al Krukowski, Olker, Degnan Craig et Richard n'étaient pas sur l'alignement.

Composition des équipes:

MONTREAL	McGILL
Haynes	aile volante Markham
Whitty	demi Westman
Welch	demi Byrne
Perry	demi Gilbert
Perina	quart Riddell
Newton	centre Shaughnessy
Pigeon	intérieur Stockwell
Adams	intérieur Pierce
Hempey	milieu Letourneau
J. Jotkus	milieu Hornig
Grant	extérieur Carsley
Garbarino	extérieur Savage
Subs, Montréal:	Abbott, Bennett, Brown, Edelberg, Halbert, Hutton, M. Jotkus, McBrearty, H. Murray, K. Murray, Patrick, Ryan, Stevenson, Taft et Terry.

McGill, subs: Freeman, Bishop, McMorran, Wigle, Matheson, McGreor, Drury, Hemens, Carswell, Boyd, Conklin, Sellar, McLernon.

Arbitres: O'Brien, Foster et Barwick.

Résultat par période:

Montréal 6 1 6 0-13
McGill 0 0 0 0-0

SOMMAIRE
Première période
1 Montréal: Rouge: Welch 1
2 Montréal: Touch: Perina 5
Deuxième période
3 Montréal: Rouge: Whitty 1
Troisième période
4 Montréal: deadline kick: Welch 1
5 Montréal: Touch: Stevenson 5
Quatrième période
Pas de point.

2ème — Saint-Laurent, Letourneur, Maltese, Gachon.
3ème — Wissel, Fielding, Baggio, Horan.
4ème — Gadou, Petri, Saetta, Parrott.
5ème — Van Kempen, Beckman, Ottevaire, Lepage.
6ème — Gadou, Saetta, Saint-Laurent, Laporte.
7ème — Beckman, Baggio, Lepage, Zahmel.
8ème — Audy, Petri, Letourneur, Gadou.
9ème — Lepage, Peden, Horan, Bartell.
10ème — Gadou, McDonald, Parrott, Van Slambrouck.
SPRINTS DE 11h. 30 P.M.

1er — McDonald, Zahmel, Gachon, Baggio.
2ème — Peden, Horan, Zach, Ottevaire, (Peden gagna une cotellerie en argent).
3ème — Saetta, Zahmel, Baggio, Gadou.
4ème — Peden, Beckman, Saint-Laurent, Van Kempen.
5ème — Pour la bière: Parrott, Petri, Gadou, Baggio.
6ème — Van Kempen, Peden, Bartell, Beckman.
7ème — Petri, Zahme, Elder, Saetta.
8ème — Beckman, Bartell, Van Slambrouck, Zach.
9ème — Wissel, Laporte, Elder, Baggio.
10ème — Peden, Bartell, Fielding, Saint-Laurent.

POINTS TOTAL DES SPRINTS

Van Kempen-Parrott 73
Peden-Audy 65
Laporte-Beckman 65
Horan-Petri 64
Saint-Laurent-Wissel 55
Gadou-Bartell 53
Fielding-McDonald 45
Baggio-Maltese 42
Letourneur-Lepage 38
Saetta-Zach 23
Zahmel-Hurley 22
Elder-Van Slambrouck 14
Gachon-Ottovaire 13

Joute de rugby dimanche au Stade Montréal

Tout ce que Montréal compte de sportifs désireux de se tenir dans le courant voudra assister dimanche prochain, au Stadium de la rue Ontario, à l'ouverture de la saison de football professionnel entre l'équipe de Portland, Maine, et les Mont-Royal, dirigés par John Spellman et Charles Strack.

Entreprise sportive audacieuse s'il en fut, les promoteurs Ripeel et Letourneau n'ont cependant pas reculé devant la tâche, désireux qu'ils étaient d'offrir au public un spectacle avec des éléments et dans des conditions qui en feraient un événement de tout premier ordre.

Après avoir invité les lutteurs Spellman, Kazanjian, Williams et Strack à faire partie de l'équipe, ils se sont également assurés les services de Len Macalus, l'étoile de Colgate, qui fut le plus grand compteur de toutes les équipes de l'Est des États-Unis, et Tony Siano, la grande figure centre au football, le pivot de l'équipe de l'Université Fordham, et qui fut choisi par les critiques pour remplir sa position sur l'équipe All Star à la fin de la saison dernière.

Pour ajouter à la tranquillité d'esprit de leurs joueurs et montrer au public qu'ils sont anxieux de prouver la valeur de leurs hommes, les promoteurs ont assuré les bras et les jambes de chacun de leurs équipiers pour une valeur de \$25,000.00 tout comme un jour on crut bon d'assurer les jambes de Babe Ruth pour une valeur de \$100,000; la rudesse du jeu n'entraîne pas en ligne de compte au moment de l'émission de la police d'assurance, c'était tout simplement la valeur intrinsèque de l'athlète comme artiste qu'il s'agissait de protéger.

Le public qui ne connaît pas le football et qui assistera à la joute de dimanche prochain se convaincra d'ailleurs par lui-même et facilement que les dangers du jeu ne sont pas ce qu'on les a prétendu être et que si la boxe, la lutte et le hockey ont droit de cité dans le domaine sportif canadien, il est temps que le rugby jouisse ici des mêmes droits, acquis ailleurs depuis trente ans et réunissant chaque année dans les autres pays plusieurs millions de spectateurs.

Un contrat de cinq ans pour Terry

New-York, 10 — Bill Terry, le pilote des Giants qui ont remporté le championnat mondial du baseball, vient de recevoir une récompense tangible de son président Charles A. Stoneham, sous forme d'un contrat de cinq ans avec rénumération d'environ \$40,000 par année.

Terry a signé deux contrats, l'un de gérant et l'autre de joueur. Le contrat de joueur est ordonné par le juge Landis et renferme la clause de renvoi avec avis de dix jours. L'attitude de Terry indique sa satisfaction au sujet du nouveau contrat car Bill laisse s'épanouir un grand sourire après avoir signé.

Stoneham admit que des contrats de cinq ans étaient rares chez nos jours mais que le prédecesseur de Terry, John McGraw, signa toujours de ces contrats à longs termes.

"Quand un homme produit comme l'a fait Terry, nous sommes prêts à lui prouver notre appréciation", a déclaré Stoneham. "Nous espérons maintenant lui offrir un meilleur contrat en 1938."

Bill Terry est avant tout un homme d'affaires. Il joue au baseball pour l'argent qu'il retire. Loin de lui, les sentiments et les louanges des journaux. Depuis qu'il est devenu célèbre, il a plus d'une fois menacé de se retirer du baseball à moins d'être mieux rémunéré. Le 11 janvier 1932, il demanda même d'être vendu ou échangé plutôt que d'accepter une diminution de salaire de \$23,000 à \$15,000. Il y eut une entente pour \$20,000. Au cours de cette même année, il ne cachait pas son mécontentement de la façon dont McGraw dirigeait le club et on le crut gérant. A la fin de l'année dernière, il signa un contrat de deux ans.

Washington, 10 — Les représentants de la retraite des Sénateurs, Joe Cronin, appose sa signature aujourd'hui à un contrat d'une année que lui aurait offert le président du club. Cronin conserverait sa position de joueur-gérant et recevrait une augmentation substantielle de salaire.

Le petit gars de San-Francisco, dont l'équipe a été battue en cinq parties par les Giants de New-York, a conféré avec Clark Griffith, hier, mais les deux ont déclaré après qu'il n'avait pas été question de contrat et qu'ils s'en étaient tenus à discuter de baseball en général et du club en particulier.

Jean Lefebvre victorieux

Le tournoi de tennis de l'Université de Montréal, pour le choix de ses représentants au tournoi inter-collegial s'est terminé, hier soir, sur les courts du club Iso, par l'éclatante victoire du jeune Jean Lefebvre, étudiant en Génie civil. Après être passé au travers les premières rondes sans coups férir, il a battu en finale René Beupré, étudiant en pharmacie, en trois sets consécutifs par les résultats de 6-2, 6-3, 6-1. Jean Lefebvre, qui est un athlète parfait, pour s'être distingué déjà à la lutte, à la course et au hockey, représentera les couleurs Bleu et Or contre les cinq universités-sœurs. Il sera certes un concurrent dangereux, car, à part son succès au présent tournoi, il s'est déjà assuré le championnat de la province de Québec en doubles-messieurs, combiné avec M. S. Surveyl. Il fait partie du club de tennis Stuart.

Un autre combat royal pour jeudi

Le succès remporté par le combat royal au programme de la dernière séance de lutte du jeudi, à l'Arena Mont-Royal, a décidé le promoteur Ripeel à en organiser un autre tout aussi attrayant pour cette semaine. Encore cette fois on verra aux prises des lutteurs bien connus et fameux par leur combativité ordinaire dans l'arène. Une rivalité étonnante anime quelques-uns d'entre eux et la mêlée ne saurait être moins mouvementée ni moins intéressante que celle de jeudi dernier.

On verra dans ce prochain combat royal Nick Mara, le lutteur italien bien connu des amateurs, Lucien Grégoire, qui s'est créé une foule d'amis et d'admirateurs en ces derniers temps, Gérard remblay et Marcel Ouimet, en train de faire leur chemin dans le monde local de la lutte, et le bon Eddie Marquette, qui tout amateur de lutte revêt toujours avec plaisir d'un combat du matelas, surtout un combat royal.

Une finale de tout premier ordre sera présentée jeudi soir. Deux jeunes aspirants au titre de champion poids-léger de la province seront aux prises dans un combat de deux dans trois, limité à 90 minutes. Arthur Proulx et Roméo Massé, qui ont déjà eu l'occasion de se mesurer contre le champion Armand Courville, se rencontreront dans cette finale et le vainqueur aura tout probablement la chance de lutter de nouveau contre le champion. Comme il s'agit d'une sorte d'élimination, cette rencontre constitue une forte attraction dans le groupe des lutteurs locaux.

Trois autres combats mettront en scène quelques-uns des meilleurs hommes des divisions poids-léger et poids-moyen.

Réorganisation de la Ligue Mont-Royal

Les clubs professionnels ne sont pas les seuls à faire leurs préparatifs en vue de la prochaine saison de hockey car si l'on en juge par les activités des ligues amateurs, l'on se rend facilement compte que nos "purs" veulent être prêts pour les prochaines séries qui commenceront vers la mi-novembre. Déjà le groupe senior a annoncé la composition de sa ligue, qui opérera avec sept clubs; la plupart des équipes ont fait le choix de leurs joueurs et aujourd'hui nous sommes en mesure d'annoncer que le circuit Mont-Royal, qui joue ses parties le dimanche après-midi, à l'Arena Mont-Royal, est pratiquement organisé; la ligue sera aussi populaire que celle des années passées, mais la ligue du président Max LaRoque aura le grade intermédiaire au lieu de senior.

Déjà les clubs Champêtre et St. Michael's sont des membres de la ligue. Au nombre des applications, on note celles du Villayer, Université de Montréal, Rosemont, Delormier, Longueuil, Saint-Henri, Outremont et Saint-Stanislas.

La ligue aura quatre clubs de Montréal et quatre autres de Québec. Chaque dimanche, un club de la Vieille-Capitale viendra croiser le fer avec les Montréalais, pendant qu'un club local se rendra à Québec. Cette innovation ne manquera pas d'ajouter de l'intérêt à la course au championnat.

A la fin de la saison, les vainqueurs de chaque groupe se rencontreront pour le championnat de la ligue, avant de procéder plus loin aux éliminatoires provinciales et à la course possible à la coupe Allan.

Le club de hockey Champêtre est en train de se réorganiser, sous la direction de MM. Sylvio Mirault et Paul Leduc. Tout comme par les années passées, Champêtre jouera le dimanche après-midi dans la nouvelle ligue Mont-Royal.

La direction des joueurs du Champêtre est laissée à ce fameux joueur qu'est Paul Leduc, l'un des meilleurs joueurs de défense des dix dernières années. Leduc a connu les débuts obscurs de la ligue Mont-Royal, ayant fait ses débuts avec ce circuit d'élite. Il est reconnu pour ses vastes connaissances du jeu et des joueurs, et pour son habileté à tirer les meilleurs rendements des joueurs.

Forcé à la retraite après le plus grave accident de hockey survenu à Montréal, l'hiver dernier, Paul Leduc est confiant de participer à plusieurs joutes au milieu de la saison. Canabé de bien défendre son territoire à cause d'une force herculéenne peu commune, Leduc a toujours été craint lors de ses montées.

Fort populaire dans l'Est, il saute avec son camarade Sylvio Mirault, rallier tous les amateurs de hockey d'Hochelega et de Maison-neuve.

Le club Champêtre était au nombre des détaillants de fin d'année l'an dernier, et il fut défait par le Saint-François-Xavier après près de 200 minutes de jeu.

Vines devient professionnel

New-York, 10. — Comme l'on s'attendait déjà depuis longtemps, le célèbre Ellsworth Vines Jr, a abandonné l'amateurisme pour adopter le professionnalisme et fera ses débuts le 10 janvier avec William T. Tilden II dans un match d'exhibition au Madison Square Garden. C'est William Tilden lui-même, qui a communiqué cette nouvelle aux journalistes.

Le grand Californien qui a gagné deux fois le championnat amateur des États-Unis et une fois le championnat de Wimbledon, a signé un contrat d'une année avec Tilden à des termes qu'il a refusé de divulguer.

Après son match d'ouverture avec Tilden et une courte tournée à la côte du Pacifique, Vines et Tilden



Des patrons élégants.
Des formes qui ajustent bien.
De la minutie dans tous les détails.
Des cuirs de qualité supérieure.

Sont quelques-unes des caractéristiques des chaussures "SLATER".

De la main-d'œuvre soignée.

EXIGEZ TOUJOURS LA MARQUE "SLATER" LA MEILLEURE CHAUSSURE AU CANADA.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — disait La Fontaine.

Notaires	Professeur
Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 10, rue St-Jacques est - Montréal	Tél. Plateau 6717 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C., I.E. Bachelier en arts et sciences appliquées Cours classes 2 ^e , commercial, leçons privées - Brevets 1448 RUE SHELBROOKE, OUEST

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal.

No E-124503

Cour Supérieure

Dame ROSE-DELIMA LAURENDEAU, veuve de Jean-Baptiste-Avila Corbell, en son vivant manufacturier, ALFRED CORBELL, commerçant, et JULES CORBELL, bourgeois, tous des cités et districts de Montréal, agissant aux présentes en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de la succession de feu Jean-Baptiste-Avila Corbell, Demandeurs.

DOUGLAS-G. MACPHERSON, marchand, de la Cité de Westmount; JOHN E. CRANKSHAW, avocat, de la Ville de Montréal-Ouest, tous deux en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de la succession de feu Watson Jack; JAMES-SEATH SMITH, architecte, de la Cité de Montréal, tous du district de Montréal, et Dame Florentine (Ponce) Marie Charlebois, veuve de Watson Jack, autrfois de la cité et du district de Montréal et maintenant de la ville de Paris, France, Défendeurs.

Il est ordonné à la défenderesse Dame Florentine (Ponce) Marie Charlebois, veuve de Watson Jack, de comparaître dans le mois.

Montréal, 5 octobre 1935.

T. DEPATTE, Député-Procureur.

Mac Trudel et Simard, Procureurs des demandeurs.

La passe en avant est permise dans les trois zones comme dans la N.H.L. mais comme dans le circuit majeur aussi, celui qui a le caoutchouc doit être le premier à entrer dans la zone. La rondelle peut être frappée dans n'importe quelle zone mais dans dans les buts.

Cette innovation rend le hockey amateur semblable au hockey professionnel en autant que les règlements sont concernés. Les amateurs cependant n'auront pas de liberté pour la mise en échec avec l'épaule dans la zone d'attaque. Seul celui qui a le caoutchouc pourra être mis en échec.

Voici comment la C.A.H.A. décrit le nouveau jeu: Partant dans la zone défensive, le caoutchouc peut être envoyé avec le patin ou autrement et attrapé en dedans de la première ligne de défense par n'importe quel joueur de défense.

Les rendements

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, no 7625, Woodhouse & Co. Ltd., demanderesse, vs. A.C. Stewart, défendeur. Le 19ème jour d'octobre 1935 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 11, rue Oulif, en la ville de Pointe-Claire, district de Montréal, seroit venus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en radiotelephone et effets de ménage, etc. Conditions: seroit comptant. M. T. Robillard, H.C.S. Montréal, 10 octobre 1935.

COMMERCE ET FINANCE

(Suite de la page 6)

Les obligations

(Compilation de la maison C.G. Seaburn et Cie, Limitée)

Offre Dem.	100%	100%
Dominion du Canada: 100 100%		
5 1/2% 1er nov. 1933 100 100%		
5 1/2% 1er nov. 1934 101 101%		
4 1/2% 15 oct. 1932 91 91%		
4 1/2% 15 nov. 1932 91 91%		
5 1/2% 1er mars 1937 106 106%		
4 1/2% 1er sept. 1937 108 108%		
4 1/2% 1er sept. 1940 101 101%		
4 1/2% 1er nov. 1944-50 99 99%		
4 1/2% 1er nov. 1947-57 99 99%		
4 1/2% 1er nov. 1948-58 99 99%		
4 1/2% 1er nov. 1949-59 100 101%		

Avec la garantie de l'Etat:

Compagnie de la Baie d'Uxou, Inc. (Société en action et Cie, Limitée)		Int. Petroleum		112	19%	54
		McColl Frontenac		80	12	44
Offre Dem.		Montreal Power		1.50	34%	4
Dominion du Canada:		Mont. Tramways		9.00	106	8
5 1/2% 1er nov. 1933		National Breweries		1.60	25%	63
5 1/2% 1er nov. 1934		Ogilvie		8.00	187	4
4% 15 oct. 1952		Ottawa Power		6.60	88	61
5% 15 nov. 1936		Quebec Power		1.00	151%	4

La conférence du désarmement

Elle se rassemblera lundi prochain

Genève, 10 (S.P.A.). — La conférence mondiale sur le désarmement se rassemblera lundi prochain, conformément à son programme.

Un délégué allemand a déclaré que son pays désire un accord. Cette déclaration a ranimé l'espoir du bureau de la conférence. Le chef de la délégation allemande, M. Noll, a commencé il y a quelques heures des entretiens avec le ministre des affaires étrangères de France, M. Joseph Paul-Boncour.

Londres, 10 (S.P.A.). — On apprend que c'est avec l'assentiment du cabinet que le lord-président du conseil, M. Stanley Baldwin, a fait sa déclaration de vendredi au congrès du parti conservateur. M. Baldwin a notamment dit que si la Grande-Bretagne constate que ses armements sont inférieurs à ceux de quelque autre pays elle les augmentera ou fera en sorte que l'autre diminue les siens. On voit dans ces paroles une allusion à l'attitude des Etats-Unis et du Japon au point de vue des armements navals.

Francfort-sur-le-Main, 10 — Dans une causerie à des industriels du centre de l'Allemagne, le vice-chancelier, M. von Papen, a préconisé l'établissement des fabriques d'armes comme moyen d'écarter de la politique les influences occultes en matière d'armement.

Concours original du Pacifique Canadien

Le directeur du service des expositions au Pacifique Canadien, M. E. T. Nollie, vient d'annoncer l'organisation d'un concours d'original, mais qui ne devra pas manquer de concurrents à cette période-ci de l'année. Il s'agit de collectionner de belles feuilles d'érable dans leur coloris d'automne et de les envoyer à M. Nollie, à la gare Windsor, à Montréal. Pour les plus belles feuilles, le Pacifique Canadien offre deux prix de \$5 chacun: un prix sera accordé pour la plus grande feuille et un autre prix pour la plus riche. La seule condition pour participer à ce concours c'est que les feuilles soient ramassées dans un rayon de deux milles de toute gare située sur le réseau du Pacifique Canadien. Les concurrents devront faire parvenir leurs feuilles soigneusement enveloppées à M. Nollie, avant le 1er novembre prochain, avec les noms des endroits où ils les auront obtenues.

Ce concours ayant pour but d'éveiller l'intérêt du public pour la beauté de notre feuillage d'automne et, naturellement, d'inciter les gens à aller l'admirer à la campagne, est sûrement appelé à une grande popularité. (Comm.)

Chez les libéraux de St-Denis-Dorion

L'Association libérale Saint-Denis-Dorion, section des jeunes, a élu hier ses officiers. M. Jean Dussault a été élu contre ses concurrents MM. Henry Moreau et P.-A. Riopel.

M. Dussault annonce qu'il y aura un second parlement-école, cet automne. Les autres officiers élus sont MM. Germain Charland, 1er vice-président; Emile Maron, 2me vice-président; Frank Hurlbut, secrétaire; Gaston Parent, assistant-secrétaire; Washington Faust, trésorier; Bernard Gauthier, assistant-trésorier; Jean-Paul Vézina, et J.-E. Fournier, commissaires ordinaires; MM. L.-P. Laurier, P.-A. Riopel, Ed. Brunet comme syndics; et dix directeurs: MM. R. Lamouche, A. Scurti, Nelson Faust, Hervé Tardif, Roger Desautels, D.-H. Vermette, R. Vézina, G. Vermette, L. Brunet, Ovide Fiset.

M. Arthur Denis, député fédéral, a dit quelques mots. M. J.-S. Vallée présidait.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

SECTION NOTRE-DAME DE LOURDES, VERDUN

Ce soir, à 8 heures 30, la section Notre-Dame de Lourdes, inaugurera la série de ses conférences publiques de l'année. La conférencière, M. John-A. Sullivan, C.R., M.P., avocat, traitera des "Formalités à remplir à l'ouverture du parlement".

Il faut joindre l'utile à l'agréable, aussi le *Pacifique Canadien* fournira l'occasion aux citoyens de Verdun, sans bourse déliée et sans déplacement, de faire "le tour du monde par bateau". Une vue comique fera oublier les fatigues du voyage.

Différents artistes feront entendre la note gaie et musicale.

L'entrée est gratuite et deux magnifiques prix de présence seront donnés.

Les dames et les messieurs sont les bienvenus au sous-sol de l'église Notre-Dame de Lourdes.

Accordez votre confiance à la maison

J.-A. DESY, Limitée

Importateurs directs de

THÉ et CAFÉ

et manufacturiers de

CONFITURES

Vous aurez la qualité, la quantité et des prix modérés.

1459 Ave. Desorimier, Montréal

FR. 2147-2148.

M. Duranleau au club "Confédération"

Québec ne veut pas coopérer avec Ottawa, prétend le ministre de la Marine — Pater-nalisme d'Etat — La désunion du parti libéral — L'élection d'Yamaska

Si le gouvernement de Québec coopérait loyalement avec le gouvernement d'Ottawa au lieu de se montrer mesquin et de manifester constamment un mauvais esprit, l'administration fédérale pourrait faire beaucoup plus pour le Canada tout entier mais spécialement pour la province de Québec, déclarait samedi après-midi devant les membres du club Confédération, M. Alfred Duranleau, ministre de la marine et des pêcheries.

En dépit de la mauvaise volonté manifestée du premier ministre de la province de Québec et de toute la famille libérale, reprit-il, moins unie que ne l'a jamais été le parti conservateur, bien que MM. Taschereau et Lapointe prétendent le contraire, le gouvernement conservateur fédéral a accompli un travail considérable. La balance favorable du commerce sera de \$130,000,000 pour l'année fiscale courante, selon les estimés les plus précis. On se souvient que la balance commerciale était défavorable il y a trois ans de \$100,000,000, grâce à la levée de l'embargo sur le bétail canadien, le Canada a exporté cette année plus de 30,000 bêtes en Europe. Mais combien la province de Québec en a-t-elle exporté? Pas 200. La province de Québec n'a pas voulu se prévaloir de la levée de l'embargo. Pourquoi? Parce que son administration ne veut pas coopérer avec le fédéral. Là est la racine du mal. Québec ne se prévalait pas d'avantage des marchés ouverts aux céréales, aux pommes et au fromage par le fédéral. Les autres provinces, au contraire, se sont empressées de profiter des nouveaux avantages.

M. Duranleau s'est, en plus, attaché à dénoncer le paternalisme d'Etat dont fait trop preuve le gouvernement de Québec, lequel conduit au socialisme, ainsi que l'infiltration lente dans les esprits que les législatures provinciales sont inutiles.

Le ministre de la marine a reproché vigoureusement aussi à M. Taschereau et à ses collègues d'avoir négligé de dépenser les \$200,000 fournis par le gouvernement fédéral pour le rapatriement de 1000 familles sur les terres. Québec n'établi que 527 familles, dit-il. Et Québec vient nous reprocher notre lenteur. Ou est-elle la lenteur? Ou est-elle la négligence? Ou est-elle la mauvaise volonté?

Si nous avions une presse comme en a une le parti libéral, reprit le ministre de la marine, nous pourrions montrer d'avantage le travail accompli par l'administration Bennett et faire mieux voir les misères, la désunion du parti libéral. M. King veut la banque centrale, M. Taschereau ne la veut pas. Et M. Taschereau déclare: la famille libérale est unie! Le parti conservateur est plus uni que ne l'a jamais été le parti libéral!

Le ministre termine en faisant un appel à tous les conservateurs pour la prochaine élection d'Yamaska, fixée au 23 octobre. Le résultat de cette élection aura une grande influence sur le sentiment populaire et, comme il sera favorable, il servira à maintenir l'opinion publique favorable au gouvernement fédéral.

M. S.-A. Beaulne, président du club, a présenté brièvement le ministre de la marine, et M. Anthime Fortin l'a remercié.

On remarquait: MM. Zéphirin Hébert, le sénateur Marcotte, Georges-P. Laurin, Antonio Elie, Paul Comtois, J.-P. Lamarche, Edouard Deschambault, P.-V. Beaulieu, Auguste Dufresne, Maurice Desj., J.-A. Beaulieu, J.-C. Bumbray, Armand Wilson, secrétaire de M. Duranleau, Wilfrid Du Cap, organisateur électoral, et autres.

En Espagne

Elections le 19 novembre

Madrid, 10 (S. P. A.). — Le président de la république, M. Alcalá Zamora, a dissous le Congrès et fixé au 19 novembre l'élection d'un nouveau Parlement.

M. Zamora n'a pas pris cette mesure de son propre mouvement. Il a signé le décret l'effectuant parce que M. Martínez Barrios l'exigeait pour accepter la tâche de former un cabinet.

M. Barrios a réussi à recruter un cabinet ne comprenant aucun socialiste.

Le 19 novembre, les femmes voteront pour la première fois dans le domaine de la politique nationale. On croit que leur participation fera perdre du terrain aux gauchistes anticlericaux.

Les nouvelles cortès se rassembleront le 8 décembre. D'ici là, une commission permanente composée de 21 députés exercera les fonctions du Congrès.

Noyé à Laval-sur-le-Lac

M. B. Plante, barbier, 5017 rue Saint-Denis, s'est noyé hier après-midi alors que le canot où il se trouvait dans les rapides entre l'île Bizard et Laval-sur-le-Lac. Le Dr Alphonse Girouard, 397 boulevard Saint-Joseph, qui se trouvait avec Plante dans le canot, a été sauvé par le passeur, M. Albert Sévigny. Les deux hommes avaient loué un canot muni d'un moteur pour aller pêcher.

Le Dr Girouard a raconté à la police que le moteur a cessé de fonctionner et que, comme il n'y avait pas de rames dans le canot, l'on décida de jeter l'ancre en attendant du secours, et c'est pendant que Plante jetait l'ancre que le canot a chaviré.

On a dit hier soir que la recherche du cadavre est pratiquement impossible à cause de la violence du courant à cet endroit.

L'aigle bleu et la presse américaine

Le projet de pacte de relèvement économique met la liberté de la presse en jeu, prétend le doyen de l'école de journalisme de l'Université Columbia

New-York, 10. (S.P.C.). — Dans un manifeste aux directeurs de journaux, le doyen de l'école de journalisme de l'Université Columbia, M. Carl-W. Ackerman, affirme que le projet de pacte destiné aux journaux relativement au plan de relèvement économique, met la liberté de presse en jeu. Ce projet doit être bien étudié, conformément à la loi, l'objet d'une enquête publique.

Pour étayer son assertion, M. Ackerman cite des passages d'une publication officielle du gouvernement fédéral relative à ce projet. Un passage indique que les directeurs n'entendent pas sacrifier, en signant le pacte, la garantie constitutionnelle de la liberté de la presse. Un second passage est extrait d'une déclaration gouvernementale imprimée sur le premier feuillet de la publication. Elle se lit ainsi, en substance: sous sa forme présente, le pacte destiné à l'industrie des journaux des Etats-Unis reflète simplement un projet de l'industrie susnommée. Nulle (les mots sont en italiques), des clauses qu'il contient ne doit être considérée comme ayant reçu, concernant cette industrie, l'approbation des applicateurs du plan de relèvement.

M. Ackerman ajoute: La position du gouvernement des Etats-Unis est claire. Il n'approuve pas dans son plan de relèvement la garantie constitutionnelle de la liberté de la presse. Tant que cette situation constitutionnelle est menacée.

L'établissement des colons

Premier contingent de 50 familles

La Commission du chômage a choisi 50 familles pour le premier contingent de colons, soit 25 à la Rivière Solitaire et 25 à Privat, en Abitibi.

M. H.-A. Terrault, président de la Commission du chômage, dit que les 300 familles peuvent être choisies à un jour d'avis. La ville n'attend que l'assentiment de Québec pour envoyer les 300 familles sur les terres de colonisation. La ville est prête à payer les \$200 par famille, mais elle veut que les colons soient envoyés immédiatement sans paiement préalable par la ville des \$200 requis, par la loi Gordon. La ville a déjà avancé \$3,000,000 pour paiement des dettes de chômage pour secours directs, et elle estime que les gouvernements qui n'ont pas encore payé la dette de \$3,000,000 due à Montréal pourraient avancer les fonds, cette fois-ci.

L'assistance médicale aux chômeurs et aux indigents

GRANDE ASSEMBLEE ORGANISEE SOUS LES AUSPICES DE LA FEDERATION DES SOCIÉTÉS MEDICALES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Une grande assemblée est organisée sous les auspices de la Fédération des Sociétés médicales de la province de Québec, pour l'étude d'un projet d'assistance médicale aux chômeurs et aux indigents.

Elle aura lieu le mercredi, 18 octobre courant, à 9 h. précises du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, rue St-Denis, à côté de la rue Ste-Catherine.

Toutes les associations faisant partie de la Fédération des Sociétés médicales de la province de Québec sont instamment invitées à envoyer des représentants ou des substitués à cette assemblée, ainsi qu'à recommander au plus grand nombre possible de leurs membres d'y assister eux-mêmes.

«Les associations non adhérentes sont également priées très vivement de se faire représenter et il est en fin demandé à tous les médecins d'y venir, individuellement, aussi nombreux que possible.

La présence des plus hautes personnalités du monde médical, des milieux universitaires et des représentants de tous les hôpitaux est absolument assurée.

L'importance d'un projet d'assistance médicale aux chômeurs et aux indigents, qui sera proposé et discuté, n'échappera à personne. Le meilleur intérêt de tous les membres de la grande communauté médicale commande à chacun d'eux de prendre part à ce débat, d'où doit sortir la solution d'un problème vital pour beaucoup de médecins.

Une résolution sanctionnera les travaux de l'assemblée et sera immédiatement présentée et défendue devant les pouvoirs publics par les représentants eux-mêmes du corps médical.

De nouveaux renseignements seront communiqués par la voie des journaux au cours de la semaine, sur cette assemblée de mercredi, le 18 courant.

Pour toute information, on est prié de communiquer avec M. le Dr L.-P. Dorval, secrétaire de la Fédération des Sociétés médicales de la province de Québec, chambre 507, Medical Arts Bldg., 1538 ouest rue Sherbrooke, Montréal (Tél. Fitzroy 7166).

(Comm.)

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passaports, etc. — Service complet — Le DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame St. Téléphones HARBOR 1241.

M. Bennett et l'immigration

Ce n'est pas encore le temps d'appliquer quelque projet d'immigration considérable, mais cela viendra, dit le premier ministre

Winnipeg, 10. (S.P.C.). — Dans une causerie au syndicat des étudiants de l'Université du Manitoba, le premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett, a-t-il dit en substance, est un pays vaste à ressources naturelles abondantes. Ce n'est pas encore le temps d'appliquer quelque projet d'immigration considérable, mais cela viendra. Il est très important de s'assurer des immigrants capables d'apprécier la liberté traditionnelle du pays et les avantages qu'il offre, de s'employer à maintenir et à exalter les institutions et la liberté individuelle qui font du Canada l'un des premiers pays du monde.

Banquet à M. Napoléon Garceau

Le nouveau commissaire des chemins de fer fêté à Drummondville

Drummondville, 10. — On a offert dimanche soir un banquet à M. Napoléon Garceau, qui vient d'être nommé membre de la Commission des chemins de fer à Ottawa. Le banquet a eu lieu au Manoir Drummondville, et plus de 225 personnes y assistaient; le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial étaient représentés.

Parmi les personnes présentes on remarquait MM. Alfred Duranleau, ministre de la Marine; P.-A. Car-din, ancien ministre de la Marine; Georges-P. Laurin, Laurent Barré, le maire Walter Moisan, de Drummondville; le juge Wilfrid Laliberté, Sam. Gobeil, Dr François Lafleche, Philippe Marchand, bâtonnier du Barreau d'Arthabaska; Jacques Cartier, président du Barreau rural de la province; J.-V. Marceau, protonotaire d'Arthabaska; T.-D. Bouchard, orateur de la Législature; Antonio Elie, Wilfrid Girouard, J.-O. Monplaisir, Joseph Marier et Gaston Ringette.

Mme François Garceau, 86 ans, mère du nouveau commissaire, était aussi présente.

La Terre Sainte des Gauci chez "Dupuis Frères"

Depuis samedi, au cinquième étage des grands magasins Dupuis Frères, un spectacle fort intéressant est offert au public. Les frères Gauci exposent leur chef-d'œuvre sur la Terre-Sainte, qui est considérée comme le plus grand modèle du genre au monde. Il a 44 pieds de longueur par 18 de largeur et représente onze années de travail. Il fut exécuté par les deux frères Joseph et Salvator Gauci, et représente les trois provinces de Palestine: Galilée, Samarie et Judée. Il a fallu sept tonnes de papier pulvérisé et une grande quantité de plâtre de Paris pour imiter les montagnes.

Le pays représenté a 140 milles de longueur et 90 milles de largeur et la miniature rend avec une vérité étonnante tous les accidents du terrain. On retrouvera en outre dans ce tableau plusieurs des scènes les plus célèbres de l'ancien et du nouveau testament. (Comm.)

Catéchisme pittoresque

PAR M. L'ABBE VICTORIN GERMAIN

Brochure de 176 pages, 180 gravures, au comptoir, 15 cts; par la poste, 25 cts.

Mgr l'évêque de Gaspé: — "Je crois votre livre très propre à procurer aux parents et aux instituteurs, par son langage simple, clair, l'intelligence des choses qu'ils doivent enseigner aux enfants; propre aussi à fournir aux catéchistes de toutes catégories, prêtres ou autres, un modèle de la simplicité avec laquelle il faut parler aux enfants des choses élevées de la religion. Mais j'y mets une condition: c'est qu'on ne se mette pas en frais de faire apprendre le texte par cœur, et que l'on se contente de saisir la moelle de la doctrine pour en nourrir l'esprit et le cœur de l'enfant."

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Les causeries sociales du P. Chagnon

C'est le mercredi soir, 18 octobre, que le R. P. Chagnon, S.J., inaugurera dans la salle du Gesù, rue Bleury, sa série de causeries sociales. La séance commencera à 8 h. 30 précises et sera présidée par Mgr Anastase Forget, V.G., directeur de l'Action catholique.

Tous ceux qui s'intéressent aux problèmes sociaux sont invités. L'entrée est libre.

Les chemises brunes ne sont pas allées à Verdun

Les Chemises brunes ne se sont pas montrées à Verdun dimanche soir en dépit de la publicité faite autour de cette visite, qui devait d'ailleurs avoir des échos. Les préparatifs allaient à Verdun, mais on apprit vers six heures que les fascistes de M. Chailou ne viendraient pas. Le chef de police Alfred Dubuie téléphona à M. Chailou pour savoir si ses partisans devaient se rendre à Verdun. Chailou répondit que la visite était remise à une date ultérieure.

M. Joseph Jean dans Mercier

Le député fédéral de Maisonneuve pose sa candidature

Me Joseph Jean, député fédéral de Maisonneuve, a annoncé, dimanche soir, au cours d'un assemblée tenue à l'école Boucher de la Brûlée, à la Longue-Pointe, qu'il se présentera dans le comté de Mercier aux prochaines élections fédérales.

Le comté de Maisonneuve a été sectionné, lors de la révision de la carte électorale, pour former un comté avec une partie du comté de Jacques-Cartier. La nouvelle partie prend le nom de comté de Mercier.

M. Jean dit que la ville de la Pointe-aux-Trembles où il demeure se trouve désormais dans le nouveau comté. Il affirme que des listes de signatures représentant 20,000 électeurs lui ont été envoyées pour qu'il se présente dans Mercier.

L'assemblée était présidée par MM. Paul Mercier, E.-C. St-Père, J.-A. Francoeur, Abraham Dupré, Ubald Fortin, P. Grenier, Dr Lucien Miller, Aimé Léonard.

M. Proulx dans un état grave

M. L. Proulx, 197 rue Galt, Verdun, a été blessé dans un accident d'automobile entre Sherbrooke et Bromptonville. Proulx a perdu le contrôle de sa voiture qui a capoté; il a été transporté à un hôpital de Sherbrooke; son état est grave. Outre le conducteur, il y avait dans la voiture, M. Adélard Charland, qui a eu une côte brisée, et M. Oscar Proulx, frère du premier, s'en est tiré indemne.

M. L. Proulx est le père d'Elphège, Roland et Valmore Proulx, qui se sont noyés le 16 novembre 1932 dans le fleuve, vis-à-vis Verdun.

Association conservatrice de Mercier

L'Association conservatrice de Mercier tiendra une assemblée, mercredi soir prochain, à la salle Girard, 4245, rue Saint-André, près de Rachel. Plusieurs résolutions importantes sont à l'ordre du jour. On invite tous les amis de la cause conservatrice qui habitent le comté de Mercier d'assister à cette réunion.

M. A. Potvin succède à M. J.-E. Tremblay

À LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Ottawa, 10. — M. Adrien Potvin, deuxième vice-président, éditeur et traducteur en chef des débats français du Sénat, a été nommé, samedi, membre de la Commission du service civil du Canada. Cette nomination a été annoncée par M. Bennett, à l'issue de la séance du cabinet. M. Potvin succède au commissaire J.-Emile Tremblay, qui a donné sa démission il y a quelques mois.

PETITES AFFICHES — Tarif —

1 sou le mot, 25c minimum comptant. Annonces facturées, 15c le mot, 40c minimum. Avis de Naissance, Mariage, Décès, Remerciements, 50c l'insertion suivant notre formule, tout mot supplémentaire de la mot. 25 facturé 75c l'insertion, suivant notre formule, tout mot supplémentaire, 30c le mot. Chèques monnaie, etc. — \$1.00 par insertion.

A vendre ou à échanger

Bonne propriété 3 logements, 6 et 4 pièces. 30 x 43 pieds. Bas et garage chauffés eau chaude. Echangerai pour petite propriété au Sault. S'adresser 8394 Drolet, ou DUPONT 0902. j.n.o.

BOIS ET CHARBON

Érabie, merisier, 6,000 cordes, première qualité, \$7 à \$10. Scie. Essayez une corde de 3,000 livres \$9. Charbon \$3.50 à \$13.50. N'attendez pas, les froids d'automne augmentent les frais de livraison. Jos. Charlebois, AMHERST 7153

Chambre et pension

Chambre propre, confortable, dans famille respectable, sans enfant, bonne table bourgeoise. Cinq lignes de tramways à la porte. Bon marché. Logement et entretien du linge à désirer. 6980 rue St-Denis. DOLLARD 8643.

DIVERS

Tous les articles constants en vêtements, vaisselle, etc., dans la chambre de M. Louis Durocher, 1726 rue St-Denis, app. 31, au mois de janvier 1933 si non réclamés d'ici 8 jours, seront vendus aux enchères Baillyron le 18 octobre à 2 h. 15 p.m. Dette au montant de trente-cinq dollars (\$35.00).

Emploi demandé

Comptable, administrateur, surveillant d'affaires. Organisation de compagnies. Ville ou campagne, jour ou soir. Dollard 8643.

Emploi demandé

Comptabilité à temps libre, à l'heure, à la semaine ou à forfait, jour ou soir. Très bas prix. Adresse comptable, 6980 rue St-Denis.

DUPUIS

Vente à UN DOLLAR

Coton à draps 5 verges pour

Notes bien la largeur très commode et venez en acheter au moins 10 verges mercredi. Cette offre ne pourra être faite souvent à l'avenir. Tissage mi-serré. Blanchira rapidement.

Chacun.

Draps de coton

Coton blanc fin toile. Ourlet uni ou à jours (hemstitched). Légèrement imparfaits mais durables. Lit simple, 3/4 ou double.

Chacune.

Coton jaune 8 verges pour

Coton jaune Bengale canadien de tissure très serrée pour lingerie, estampe. Prix ord. 18 la verge. "Bengale" environ 36".

Chacune.

Nappes de toile

Belle toile damassée, bordure rose, bleue, verte ou or. Environ 54" x 54". Toile d'Irlande de tissure serrée.

Chacune.

Serviettes de bain 4 pour

Populaire marque "Colonial"

C'est la meilleure valeur en fait de serviettes de bain... aussi beaux dessins JACQUARD de diverses teintes — aussi services de couleur avec bordure JACQUARD. Un surplus de stock obtenu à la dernière minute est la raison d'une offre aussi remarquable. Une valeur de 1.00 la paire. Environ 21 x 40 pouces.

Essuie-verres 5 pour

Bonne toile UNION importée d'Irlande. Qualité absorbant bien l'eau et ne laissant pas de fil. Bordure rouge, vert, or. Environ 22" x 32".

Taies "Wabasso" 4 taies pour

Bon coton blanc Wabasso de tissure uniforme et serrée, fini toile et sans apprêt. Ourlet à jours (hemstitched). Environ 42 x 43 pouces.

Toile à rouleaux 6 verges pour

Pour essuie-mains sur rouleau. Environ 17 pouces. Bordure rouge, bleue, verte ou or. Toile épaisse et durable.

DUPUIS — au deuxième (Ste-Catherine)

Plateau 5151 Local 202

Dupuis Frères

Albert Dupuis, président.
A.-B. Dupuis, v.p. et dir. général. Armand Dupuis, ca. v. g.

SE HATER — L'EXPOSITION FERME LE 31 OCTOBRE

CHICAGO

Ligne directe — Canadien National
VOYAGES INDIVIDUELS — DE MONTREAL
RENCONTRES PAR NOS REPRESENTANTS A CHICAGO ET DETROIT
(Prix spéciaux de tous endroits)

TRAINS DE JOUR	EN PULLMANS
Départs quotidiens	Départs tous les MARDIS et SAMEDIS
Les nuits aux hôtels	Wagons-salons de jour; wagons-dortoirs de nuit
10 JOURS, dont 6 à CHICAGO — y compris hébergement 1ère classe: visite ville et exposition en autocar; coucher en route TORONTO et DETROIT. Partout chambre avec bain. Pour deux logeant \$65.	9 JOURS — 6 à CHICAGO — visites en autocar: ville complète et exposition y compris entrée DETROIT, visite en autocar — 1/2 journée à TORONTO. Partout hôtel 1ère classe, centre de la ville, chambre avec bain. Deux dans lit bas, lits individuels \$75.
en plus \$5.00	aux hôtels. Chacun, Lit bas seul; à deux aux hôtels. Chacun \$82.
NIAGARA — Comme ci-dessus, 5 jours à Chicago et 4 aux Chutes Niagara, supplément... \$4.00	Lit bas et chambre seule aux hôtels \$87.

Deux Dernières Excursions à Prix Réduits

De Montréal: vendredis 13 et 20 octobre
Retour: jeudis 19 et 26 octobre
VOYAGES de 7 JOURS dont 5 à CHICAGO

Y compris: Ch. de fer 1ère classe aller et retour. — Rencontre en gare par notre représentant et transfert à l'hôtel. — Hébergement 1ère classe, en plein centre, chambre à deux avec bain (sans repas) — Trois entrées à l'Exposition — Visite complète de la ville en autocar avec guide \$36.50 — Une journée facultative à Toronto: par personne, \$2.50

Chambre seule avec bain, en plus \$2.50

Voyage de 5 jours, dont 4 à Chicago. Départs les samedis 14 et 21 \$33.50 octobre

Chambre seule en plus \$2.00

Le dirigeable GRAF ZEPPELIN est attendu à Chicago le 25 octobre.

Itinéraire et tous renseignements sur demande.

TOUS PRIX EN DOLLARS CANADIENS
révisibles si les fluctuations du change l'exigent.

LE DEVOIR - VOYAGES

430 Notre-Dame est — Montréal
Téléphone: HARBOR 1241